2018-2019
Master Sciences de l'information et des bibliothèques

La bibliothéconomie américaine en France (Début XXe siècle – 1980)

Etude de la bibliothèque de Soissons

MARTIN Alexia

Sous la direction de Mme Valérie Neveu

Membres du jury
Neveu/Valérie | Maître de conférence en bibliothéconomie | directrice de recherche
Alibert/Florence | Maître de conférence en bibliothéconomie

Soutenu publiquement le :
24 Juin 2019

FACULTÉ DES LETTRES, LANGUES ET SCIENCES HUMAINES
UNIVERSITÉ D'ANGERS

L'auteur du présent document vous autorise à le partager, reproduire, distribuer et communiquer selon les conditions suivantes :

- Vous devez le citer en l'attribuant de la manière indiquée par l'auteur (mais pas d'une manière qui suggérerait qu'il approuve votre utilisation de l'œuvre).

- Vous n'avez pas le droit d'utiliser ce document à des fins commerciales.

- Vous n'avez pas le droit de le modifier, de le transformer ou de l'adapter.

Consulter la licence creative commons complète en français :
http://creativecommons.org/licences/by-nc-nd/2.0/fr/

Ces conditions d'utilisation (attribution, pas d'utilisation commerciale, pas de modification) sont symbolisées par les icônes positionnées en pied de page.

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier dans un premier temps ma directrice de mémoire, Mme Valérie Neveu, pour ses conseils et ses nombreuses réponses tout au long de l'année.

Dans un second temps, je souhaite remercier mes camarades de promotion, et plus particulièrement Camille Devay et Maëva Dupouy pour leur incroyable soutien cette année, sans qui ce mémoire n'aurait jamais vu le jour.

Merci à Mme Jamet Pascaline (service des archives municipales de Soissons), Mme Gragez Carole (conservateur du patrimoine), Mme Colet-Grave Myriam (bibliothèque municipale de Soissons) et Mr Rèche Frédéric (directeur de la bibliothèque municipale de Soissons) qui m'ont laissé accéder à de nombreuses archives et pour m'avoir accordé de leurs temps.

Pour finir, je remercie également ma famille pour leurs encouragements pour cette année de master.

Sommaire

SIGLES ET ABREVIATIONS **6**

TRADUCTIONS **6**

INTRODUCTION **7**

LES BIBLIOTHEQUES FRANÇAISES ET AMERICAINES AU DEBUT DU XXE SIECLE : UN MANQUE DE MODERNITE FRANÇAIS **14**

***1.* Le modèle américain, *public library*, présenté par les « Pères » de la bibliothèque moderne** **14**
1.1. Les modernistes 14
1.2. Le modèle de « *public library* » présenté par les bibliothécaires français 16
2. « *Deux histoires, deux héritages* » : pourquoi cette différence ? **23**
2.1. Une mise en place différente aux Etats-Unis au début du XXe siècle 23

LA BIBLIOTHECONOMIE AMERICAINE EN FRANCE **28**

1. Le modèle américain en France à partir de la première guerre mondiale **28**
1.1. *L'American Library in Paris* 29
1.2. Le CARD en France (1917/1924) 29
2. L'influence américaine dans les années 1920 ..... **39**
2.1. Succès du modèle de la *Public Library* 39
2.2. Pérenniser les actions du CARD 45

L'APRES CARD OU LA DIFFICULTE A DIFFUSER LE NOUVEAU MODELE DES BIBLIOTHEQUES EN FRANCE **50**

1. La lutte des « modernistes » et la reprise de certaines pratiques américaines par les bibliothèques associatives **50**
1.1. L'influence américaine face aux conservateurs français 50
1.2. Les bibliothèques populaires (ouvrières, religieuses et associatives) et le modèle américain 58
2. Réappropriation du modèle américain par les Français **61**
2.1. La création de l'Association pour le Développement de la Lecture Publique 61
2.2. Un ralentissement du développement de la lecture publique 66
2.3. Le développement du réseau de bibliothèques en France 72

CONCLUSION **75**

BIBLIOGRAPHIE **78**

1. Histoire de la lecture publique **78**
1.1. Ouvrages généraux 78
1.2. Ouvrages spécialisés 79
1.3. Manuels et codes 80
1.4. Thèses et mémoires 80
1.5. Articles 83
1.6. Nécrologies 88
1.7. Sitographie 90
1.8. Documents audiovisuels 92
2. Sources **92**
2.1. Archives 92

L'IMPLICATION DU CARD EN FRANCE : L'ETUDE DU MODELE SOISSONNAIS **94**

1. Le CARD à Soissons **94**
1.1. L'arrivée du CARD en 1917 94
2. L'action du CARD en faveur de la bibliothèque de Soissons **95**
2.1. La mise en place de la bibliothèque populaire 95
2.2. L'inauguration 100
3. Le départ du CARD : l'avenir de la bibliothèque populaire **101**
3.1. Les conditions du CARD 101

3.2. La fusion entre la bibliothèque populaire et la bibliothèque municipale 103

CONCLUSION 107

ANNEXES 108

1. American Library Association : Library Bill of Right 108
2. Code of Ethics of the American Library Association 109
3. Plan des bibliothèques municipales de Brest et de Tours..... 110
4. Exemple de conférence à la bibliothèque populaire de Soissons..... 111
5. Plan de la bibliothèque municipale de Soissons 112

TABLE DES MATIERES..... 113

TABLE DES ILLUSTRATIONS 116

TABLE DES TABLEAUX ET DES GRAPHIQUES..... 117

Sigles et abréviations

ABF : Association des Bibliothécaires Français (de France depuis 2006)

ADLP : Association pour le Développement de la Lecture Publique

ALA : *American Library Association*

BBF : Bulletin des Bibliothèques de France

BCP : Bibliothèque Centrale de Prêt

CFBM : Comité Français Bibliothèque Moderne

CNRS : Centre National Recherche Scientifique

DCB : Diplôme de Conservateur de Bibliothèque

DSB : Diplôme Supérieur de Bibliothèque

CARD : Comité Américain pour les Régions Dévastées

ENSB : Ecole Nationale Supérieure des Bibliothèques

ENNSIB : Ecole Nationale Supérieure des Sciences de l'Information et des Bibliothèques

Traductions

American Fund for French Wounded : Fonds Américain pour les Blessés Français (CARD)

American Library Association : Association des Bibliothèques Américaines

American Library Association Council : Conseil de l'Association des Bibliothèques Américaines

Book Committee for Children : Comité du Livre pour Enfants

Board of Education from librarianship : Conseil d'éducation pour la bibliothéconomie

Board of Trustee : Conseil d'administration

Code of Ethic : Code d'Ethique

Common council : Conseil commun

Library Bill of Right : Déclaration des Droits en Bibliothèque

Library Bureau : Bureau de la bibliothèque

Library faith : Foi en la bibliothèque

Library war service : Service de guerre de la bibliothèque

One room library : Bibliothèque d'une pièce

Penny rate : Centime additionnel

Public library : Bibliothèque publique

The Freedom to Read Statement : Déclaration de liberté de lire

INTRODUCTION

« Nous ne voulons rien entreprendre par nous-mêmes, mais seulement vous aider ainsi que M. Coyecque et tous ceux qui, pendant des années, ont souhaité voir s'établir à Paris et ailleurs les bibliothèques publiques et libres[1].»

(Jessie Carson à Eugène Morel, 1923).

Cette citation de Jessie Carson, bibliothécaire Américaine (membre du Comité Américain pour les Régions Dévastées), adressée à Eugène Morel, bibliothécaire Français (1869 – 1934), résume parfaitement la volonté d'améliorer les bibliothèques françaises. En effet, dès le début du XXe siècle, des bibliothécaires français, tels qu'Eugène Morel, travaillent à moderniser les bibliothèques.

Le début du XXe siècle est marqué par un mouvement de rénovation des institutions culturelles françaises, ciblant notamment les bibliothèques. Malheureusement, un clivage se créé entre plusieurs bibliothécaires français. Certains souhaitent moderniser le système de lecture publique et d'autres se montrent plus conservateurs, traditionnalistes. Il s'agit, souvent, des chartistes, issus de l'école des Chartes (seule école permettant une formation des bibliothécaires), lesquels voient la bibliothèque comme un établissement savant, un lieu de conservation. Néanmoins, tous les chartistes ne partagent pas cette vision de la bibliothèque. Certains sont plus modernistes et rejoignent le mouvement mené par le bibliothécaire français, considéré comme le père de la lecture publique française : Eugène Morel (bibliothécaire, écrivain et critique littéraire français).
Ce clivage fait naître une *« querelle des anciens et des modernes*[2] *»*, selon les termes de Gabriel Henriot dès le début du XXe siècle. Les modernistes souhaitent développer une nouvelle forme de bibliothèque, un établissement qui permet de faire le lien entre la bibliothèque savante et populaire. C'est le modèle anglo-saxon, notamment la *public library*, qui est mis en avant.

Des voyages d'études sont organisés afin de visiter et étudier les bibliothèques anglaises et américaines. Ces bibliothèques font l'objet de véritables éloges de la part des bibliothécaires modernistes, tel que Charles Sustrac en 1913 :

---

[1] Richter Noë, *La Lecture et ses institutions*, Bassac, Plein chant, 1989, p. 20.
[2] Meuvret Colette, «Gabriel Henriot, Une carrière de bibliothécaire (1880-1965) », *Bulletin d'information de l'ABF*, p. 336, [en ligne] consulté le 14 mai 2019 : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/52013-une-carriere-de-bibliothhecaire-gabriel-henriot-1880-1965.pdf.

« Curieux de voir si les merveilles qu'on racontait sur les bibliothèques d'Amérique étaient exactes, nous avons été aux vacances dernières en visiter quelques-unes…Nous avons trouvé la réalité conforme aux récits les plus favorables. Il nous a semblé que les bibliothèques d'Amérique étaient merveilleusement organisées pour remplir la fonction de culture supérieure populaire qu'elles assument de concert avec les écoles[3]. »

Le modèle américain, représenté par la *public library*, devient le modèle à suivre en France. L'influence américaine est considérable durant tout ce siècle et les bibliothécaires reprennent des techniques bibliothéconomiques américaine comme le libre accès. L'exemple de nouvelles bibliothèques, sur le modèle anglo-saxon sont nombreux, et se développent de plus en plus avec l'arrivée du *American Fund for French Wounded* (Comité Américain pour les Régions Dévastées), en 1917 en France. Ce comité met en place des bibliothèques, sur le modèle américain, ce qui permet de présenter des bibliothèques modernes aux bibliothécaires français.

La lecture publique en France se développera progressivement durant le XXe siècle, l'implication du CARD permet d'accélérer ce mouvement, grâce à l'installation de leurs bibliothèques. Néanmoins, comme nous le verrons, il faudra attendre plusieurs années avant d'observer l'appropriation de ce modèle américain en France.

- **Le CARD**

Le CARD, sous la direction d'Ann Morgan, est initialement chargé d'aider certaines régions françaises (Soissons, Anizy-le-Château, Coucy-le-château, Vic-sur-Aisne) fortement touchées par la guerre, dans divers domaines comme la santé publique. La culture n'entre pas directement dans leurs missions, néanmoins Ann Morgan fait de la culture et le livre un facteur de rétablissement des régions dévastées. Elle nomme l'américaine Ann Murray Dike à la direction du CARD, qui porte une attention particulière à la rénovation du réseau culturel de Blérancourt. En 1920, la bibliothécaire Jessie Carson, alors responsable de la section enfant à la bibliothèque de New York, est nommée responsable de la rénovation des bibliothèques dans les régions concernées par le CARD.
Bibliothécaires de profession ou non, ce groupe d'Américaines importent leur gestion et leur organisation des bibliothèques, au grand plaisir des modernistes français, tel qu'Eugène Morel. Elles mettent en place une nouvelle bibliothèque, plus accueillante et accessible à tous, qui mélange plusieurs notions, telles que la culture et le social. C'est sur ce point qu'il est important d'apporter une attention particulière, car la bibliothèque française au début du XXe siècle, n'est pas encore dans une dynamique de sociabilité et d'ouverture avec le public. L'investissement du

[3] Richter Noë, *La conversion du mauvais lecteur & la naissance de la lecture publique*, Marigné, Éd. de la Queue du chat, 1992, p. 36.

CARD permet de développer une attitude moderniste, nécessaire au changement des bibliothèques. L'étude de la bibliothéconomie américaine en France permet d'étudier l'influence du modèle de la *public library*.

- **Pourquoi ce sujet ?**

Mon choix de mémoire s'est initialement porté sur l'histoire des bibliothèques publiques en France, en étudiant l'action d'Eugène Morel. Cependant, ce sujet est déjà amplement traité, il fallait donc trouver un nouvel angle d'étude et c'est ainsi que mes premières recherches ont abouti à l'histoire de la bibliothéconomie américaine et son influence en France, au développement de la lecture publique. De plus, par ce sujet, j'aimerais montrer l'importance du CARD, de ces femmes américaines et le travail de certains bibliothécaires français pour la modernisation des bibliothèques publiques en France.

Qu'est-ce que la bibliothéconomie ? La bibliothéconomie représente l'organisation des bibliothèques, la gestion par les bibliothécaires de ces établissements. Ainsi cette notion englobe tout le processus de gestion et technique d'organisation des bibliothèques. La bibliothéconomie concerne la politique documentaire (la mise en place d'un catalogue et une classification ordonnés, l'acquisition d'ouvrage en prenant en compte les besoins des usagers…) ou encore les ressources à gérer (humaine, financière, matérielle)[4]. Le travail bibliothéconomique nécessite un enseignement spécifique, la formation bibliothécaire est donc essentielle pour appliquer ce savoir-faire.

L'enjeu de ce mémoire est de démontrer l'importance de la bibliothéconomie américaine en France. Celle-ci a révolutionné la vision des bibliothèques françaises, a modifié la gestion et l'organisation des bibliothèques, tout en prenant en compte les besoins des différents publics. De plus, ce mouvement de modernité a aussi eu un impact sur les bibliothécaires français, comme sur les concours, l'apprentissage du métier de bibliothécaire. Le monde professionnel connait un véritable bouleversement au XXe siècle.

Ce sujet porte ainsi sur l'histoire de ces Américaines, et a un intérêt bibliothéconomique car il permet de discerner les bases de la bibliothèque moderne en France. L'action du CARD a eu un impact considérable sur les bibliothèques, en développant un modèle de la bibliothéconomie américaine, tel que la bibliothèque populaire de Soissons.
C'est pourquoi il est intéressant d'étudier l'histoire de la bibliothéconomie américaine en France, se concentrant sur les bornes chronologiques allant du début du XXe siècle jusque 1980.

---

[4] Enssib, *Bibliothéconomie*, Enssib, 26 août 2013, [en ligne] consulté le 4 juin 2019: https://www.enssib.fr/le-dictionnaire/bibliotheconomie.

Tout au long de cette période, nous pouvons analyser cette modernisation, jusqu'au développement du modèle de la médiathèque. Comme l'indique Anne-Marie Bertrand (historienne et bibliothécaire française) dans son livre *Bibliothèque publique et Public Library : essai de généalogie comparée* :

> *« Enfin, on peut considérer que, dans les années 1980, le modèle américain a disparu de l'horizon d'attente des bibliothécaires français. »*

Le modèle américain a été utile aux Français qui souhaitaient mettre en place un nouveau concept de la bibliothèque. L'enjeu de cette étude est donc de montrer comment le concept anglo-saxon s'est installé en France, comment a-t-il influencé les bibliothèques françaises, s'il s'agit d'une application ou une réappropriation du modèle américain en France ?

- **Historiographie**

Pour écrire ce mémoire concernant la bibliothéconomie américaine en France, je me suis appuyée sur plusieurs types de sources, contemporaines ou modernes. Lors des recherches, nous observons l'existence d'une multitude de documents concernant ce sujet. La difficulté est donc de trier ces documents et de synthétiser les informations afin de ne pas se perdre dans les recherches.

Pour commencer, j'ai recherché des documents abordant l'histoire, des documents concernant la source de l'évolution des bibliothèques françaises, des « sources primaires ». Pour le début du XXe siècle, il faut savoir qu'il y a un changement dans la façon de concevoir la bibliothèque, de la part de certains bibliothécaires. C'est le cas d'Eugène Morel, Charles Sustrac ou Ernest Coyecque, tous des bibliothécaires français qui formeront les modernistes, des personnes qui œuvrent pour mettre en place une nouvelle bibliothéconomie, plus moderne et répondant mieux aux besoins des usagers.
Pour cela, ils réalisent des voyages d'études au début de ce siècle, notamment Eugène Morel et Charles Sustrac, ils se rendent dans plusieurs pays dont les Etats-Unis. Ils présentent un modèle de bibliothèque à suivre, celui de la *public library* aux Etats-Unis.
Le premier auteur à publier un ouvrage sur ce sujet est Maurice Pelisson (inspecteur d'académie et enseignant, né en 1850 et mort en 1914), qui en 1906 publie *Les bibliothèques populaires à l'étranger et en France*. Il réalise une comparaison entre différentes bibliothèques dont celles des Etats-Unis. Eugène Morel, à partir de 1908, commence à publier des documents sur la bibliothéconomie américaine, par exemple avec *Bibliothèques, essai sur le développement des bibliothèques publiques et de la librairie dans les deux mondes* (2 volumes), ou encore en 1910 avec la *Librairie publique*. Dans ces deux publications, il présente le modèle de la *public library*, présente aux Etats-Unis, et les raisons pour lesquelles il faut suivre ce modèle anglo-saxon et la nécessité d'améliorer la formation des bibliothécaires.

Par la suite, de nombreuses personnes vont suivre les modernistes, en écrivant eux aussi des publications sur les bibliothèques américaines. Au début du XXe siècle, les bibliothécaires rédigent de nombreux articles dans les revues professionnelles comme l'ABF (Association des Bibliothécaires Français, aujourd'hui de France).
Ainsi j'ai sélectionné les articles portant dans leurs titres un lien avec les Etats-Unis, la bibliothéconomie américaine. Pour cette étude, je me suis basée sur les mémoires de Pierre Pouliquen : *Index du bulletin de l'Association des Bibliothécaires Français (1907 – 1941)* écrit en 1981 et celui de Marie-Ange Semmel : *Index du bulletin de l'Association des Bibliothécaires Français (1907-1980)* en 1984. Ces deux mémoires donnent accès à une liste organisée des titres parus dans l'ABF.

A la suite du dépouillement des tables de l'ABF (2460 articles sur la période 1907-1980), nous constatons après les premiers écrits des modernistes, une augmentation d'articles concernant les Etats-Unis. Comme nous pouvons le voir sur le graphique ci-dessus, la période allant de 1920-1930 est la plus importante, cette augmentation peut correspondre à une influence à la suite du passage du CARD en France. Ensuite, il y a une baisse du nombre d'articles, significative de l'après CARD et de la fermeture de l'école franco-américaine, en 1929. Nous observons aussi une absence d'article entre 1940 et 1950, qui s'explique par le fait que la revue de l'ABF n'est plus publiée de 1941 jusque 1946. De plus, la deuxième guerre mondiale entraine un ralentissement de l'action des modernistes, qui ne sera relancés que par la nouvelle génération des bibliothécaires à partir de 1950, à savoir le « Groupe des sept ».

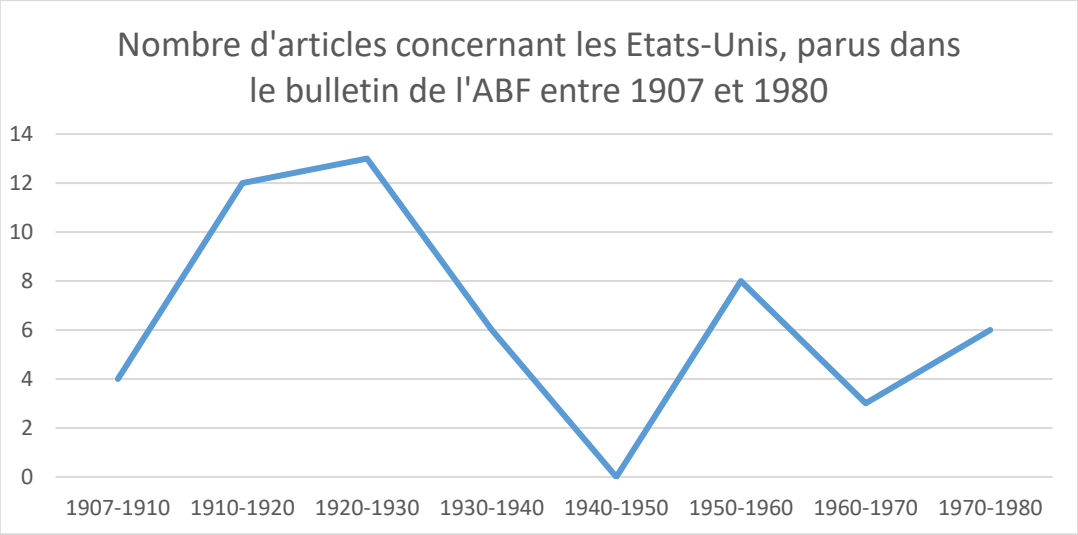

Graphique 1 : Nombres d'articles concernant les Etats-Unis, parus dans l'ABF entre 1907-1980

A partir de 1956, les bibliothécaires peuvent écrire des articles, dans une nouvelle revue professionnelle : le BBF (Bulletin des Bibliothèques de France créé en 1956). Pour analyser les articles du BBF, je me suis aidée des différentes lectures concernant ce sujet, afin de compléter mes recherches. L'étude de David-Georges Picard, sur la bibliothéconomie américaine, dans l'ouvrage *Quel modèle de bibliothèque ?* d'Anne-Marie Bertrand, permet d'affirmer qu'il y a une

augmentation des articles sur ce sujet entre 1956 et 2005. L'étude montre une hausse importante entre 1971 et 1990, dont le pic est entre 1981 et 1985 (le nombre d'articles est de 257). Cette augmentation à cette période montre un intérêt croissant de la part des bibliothécaires français concernant la bibliothéconomie américaine. De plus, les articles sur les Etats-Unis représentent la part la plus importante : *« Les Etats-Unis sont, de loin, la première nation représentée dans le BBF depuis cinquante ans, puisqu'ils représentent 34% des articles portant sur les sept pays*[5] *»*

L'étude de David-Georges Picard, est une comparaison entre sept pays mentionnés dans les articles du BBF, à savoir la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, la Russie, l'Allemagne, la Norvège, la Suède et la Finlande. Donc, par cette étude, nous constatons que le modèle anglo-saxon est le plus présent et l'augmentation à partir des années 1980 montre un intérêt croissant pour connaître l'origine des bibliothèques à cette époque. Les auteurs analysent la source de l'évolution des bibliothèques au début du XXe siècle, pour expliquer le développement de ces établissements au début des années 1980.

C'est aussi à cette période qu'il y a une multiplication des ouvrages concernant le modèle anglo-saxon. Les études comparatives sont souvent les plus importantes, afin de montrer quel est le fondement des bibliothèques françaises, quel est le lien entre nos bibliothèques et celles des Etats-Unis. Ainsi nous pouvons nommer Jean Hassenforder, qui en 1967 publie une première étude comparative entre les Etats-Unis et la France : *Développement comparé des bibliothèques publiques en France, en Grande-Bretagne et aux États-Unis dans la seconde moitié du XIXe siècle (1850-1914).* Avec cet ouvrage, nous connaissons les différences et l'origine de l'influence anglo-saxonne. Noë Richter (conservateur de bibliothèque, historien de la lecture et des bibliothèques populaires) publie aussi de nombreux ouvrages à partir des années 1980 sur l'origine de la lecture publique en France, ou encore sur la bibliothéconomie, par exemple *Histoire de la lecture publique en France* (1977), *La Lecture et ses institutions* (1984) … Plus récemment, Anne-Marie Bertrand (bibliothécaire et historienne française) s'intéresse aussi à l'origine de la lecture publique, en réalisant une étude comparative de différents modèles de bibliothèques tel que son ouvrage : *Bibliothèque public et Public Library : essai de généalogie comparée* (2010).
La littérature professionnelle est aussi abondante car nous retrouvons de nombreux mémoires ou des thèses concernant ce sujet, qui permettent de définir l'origine de la bibliothéconomie actuelle.
Le début des années 1980 marque aussi l'apparition d'un nouveau modèle en France, celui de la médiathèque. Il n'est sans doute pas anodin de voir apparaitre à partir de ces années des études concernant l'histoire de la bibliothèque. En effet, avec ce changement de modèle, il est

[5] Picard David-Georges, « Un modèle « anglo-saxon » ? » Bertrand Anne-Marie (dir.), *Quel modèle de bibliothèque ?*, Villeurbanne, France, Presses de l'Enssib, 2008, p. 33.

intéressant de connaitre l'origine, la source de ces établissements, afin de mieux comprendre l'évolution des modèles en France.

J'aimerais mentionner également les sources, portant sur des périodes différentes, que ma directrice de mémoire, Mme Valérie Neveu, m'a communiquées afin de compléter mes recherches sur le sujet. Il s'agit de sources de première main (donc seconde main pour moi), concernant la bibliothéconomie moderne dans différents ouvrages, des biographies, des archives nationales, des archives de la Bibliothèque du Musée de l'Homme ou encore des revues professionnelles. De plus, lors de mes recherches sur les bibliothèques du CARD à Soissons, j'ai complété mes informations grâce à des archives venant de la bibliothèque municipale, des archives municipales de Soissons et du château de Blérancourt (musée franco-américain). Ces documents sont des sources sur l'installation des bibliothèques du CARD en France, avec la description d'une bibliothéconomie moderne. Nous pouvons retrouver des consignes sur le fonctionnement des bibliothèques dans l'Aisne, écrites par le CARD. Les rapports du comité américain permettent de faire un constat sur leur volonté d'améliorer la situation française, leurs actions… Il y a aussi de nombreuses lettres concernant le CARD avec la municipalité de Soissons. Par ces lettres, nous observons une étroite relation entre le comité et la France, il y a un soutien dans la mise en place des bibliothèques et une volonté de pérenniser les actions du CARD. Notons aussi la multitude de photos du CARD dans l'Aisne, qui permettent d'illustrer les différentes situations (arrivée du CARD, construction des bibliothèques…). Ces photos proviennent des archives de Soissons et de Blérancourt, mais aussi via le site du RMN (l'Agence photo de la Réunion des Musées nationaux et du Grand Palais).

Les bibliothèques françaises et américaines au début du XXe siècle : un manque de modernité français

1. Le modèle américain, *public library*, présenté par les « Pères » de la bibliothèque moderne

Fin XIXe siècle, des bibliothécaires français constatent que les bibliothèques présentent un manque de modernité. En effet, elles sont peu sollicitées, ou alors seulement par une minorité spécifique, comme des étudiants et des chercheurs. Ces bibliothécaires représenteront « les modernistes », les pionniers, les « Pères » de la lecture publique moderne.

1.1. Les modernistes

Le terme de « moderniste » est utilisé pour présenter les bibliothécaires français qui constatent un manque de modernité bibliothéconomique. Hind Bouchareb, bibliothécaire, donne une définition dans le livre *Des bibliothèques populaire à la lecture publique*, coordonné par Agnès Sandra :

> *« Bibliothécaires appelant à la modernisation des bibliothèques publiques, c'est-à-dire à l'application des mesures propres à organiser la lecture publique et à ouvrir les bibliothèques au grand public[6] ».*

Les modernistes regroupent ainsi des professionnels du monde du livre, qui souhaitent actualiser les bibliothèques françaises, à savoir les bibliothèques savantes et populaires. Pour cela, il faut développer la lecture publique en démocratisant son accès, faire en sorte que la bibliothèque ne soit plus seulement un lieu d'étude mais aussi un lieu de sociabilité.

Au début du XXe siècle, nous retrouvons parmi les modernistes : Eugène Morel, Charles Sustrac, Ernest Coyecque, Henri Lemaître, Gabriel Henriot ou encore Henri Vendel. Puis en 1966/1967, des nouveaux bibliothécaires continuent le travail commencé par leurs prédécesseurs, il s'agit entre autres de Michel Bouvy, Louis Desgrave, René Fillet, Henri-Jean Martin, Noé Richter, Pierre Vaillant, Marguerite-Marie Untersteller et Albert Ronsin. Ils représentent le « groupe des sept » (qui passera à huit avec l'arrivée d'Albert Ronsin en 1967[7]), qui œuvrent à la mise en place des bibliothèques modernes en France, notamment sur le plan législatif et territorial.

---

[6] Bouchareb Hind, "Des bibliothèques populaires à la lecture publique : continuité et rupture", Sandras Agnès (dir.), *Des bibliothèques populaires à la lecture publique*, Villeurbanne, Presses de l'ENSSIB, 2014, p. 427.

[7] Unstersteller Marguerite-Marie, "René Fillet et la réforme de la lecture publique", *bulletin ABF*, n°173, 1996, [en ligne] consulté le 12 avril 2019 : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/45038-rene-fillet-et-la-reforme-de-la-lecture-publique.pdf.

Les bibliothécaires modernistes au début du XXe siècle, présentent leurs nouvelles idées en s'appuyant entre autres sur leurs voyages d'études dans des bibliothèques à l'étranger, notamment le modèle anglo-saxon : *public library* qu'ils montrent comme le modèle à suivre. Le but étant de présenter une nouvelle façon d'organiser la bibliothèque, afin de la rendre attractive et populaire auprès des usagers.

1.1.1. Pourquoi ce modèle ?

Eugène Morel (1869-1934), considéré comme le fer de lance des modernistes, développe l'idée que la lecture publique est plus avancée dans certains pays, tels que l'Angleterre ou les Etats-Unis. Bibliothécaire, écrivain et critique littéraire, Eugène Morel joue un rôle considérable dans l'évolution des bibliothèques françaises au XXe siècle. Il souhaite moderniser les bibliothèques, et le montre dès 1908 avec la publication de son livre *Bibliothèques, essai sur le développement des bibliothèques publiques et de la librairie dans les deux mondes*, dans lequel il critique le modèle français en mettant en avant celui des anglo-saxons :

> *« Lorsqu'il commence, vers 1895, la rédaction d'un livre, où il entend dénoncer « l'inutilité de nos bibliothèques et de l'argent qu'on y gaspillait sans autre profit que de flatter quelques manies de bibliophiles ou d'historiens[8]. » »*

Puis, il continue avec la publication de son deuxième livre sur ce même sujet en 1910 : *La Librairie Publique*. Dans ces ouvrages, il dénonce le manque d'ouverture aux publics, de modernité et de formation professionnelle.

Ces critiques sont entendues par certains, comme Charles Sustrac qui entreprend un voyage d'étude aux Etats-Unis en 1913. Malheureusement, elles ne sont pas prises en compte par tout le corps des bibliothécaires français, notamment les chartistes, les bibliothécaires qui sortent de l'Ecole de bibliothécaires des Chartes (Eugène Morel n'a pas été formé par l'Ecole des Chartes et c'est avant tout un écrivain avant d'être un bibliothécaire). En France, les pouvoirs et les services publics ne mettent pas à disposition les moyens nécessaires pour le développement des bibliothèques. Eugène Morel parle d'une « *attitude moderniste*[9] » qui se développe dans les pays anglo-saxons, et qu'il est nécessaire d'éveiller en France.

Ernest Coyecque (1864-1954) rejoint le mouvement après la lecture du pamphlet *Bibliothèques* (1908) d'Eugène Morel en 1913[10]. Ernest Coyecque est un bibliothécaire, archiviste et historien français, formé à l'Ecole des Chartes ; il s'agit ainsi, contrairement à Morel d'un chartiste. Il

---

[8] Richter Noë, *La conversion du mauvais lecteur & la naissance de la lecture publique*, Marigné, Éd. de la Queue du chat, 1992, p. 33.
[9] Morel Eugène, « L'effort pour les bibliothèques publiques en France », *Les Cahiers de la République des lettres, des sciences et des arts* / directeur : Pierre d'Espezel ; secrétaire général : Georges Brunon Guardia, 15 octobre 1927, [en ligne] consulté le 12 mars 2019 : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5867189v.
[10] Richter Noë, *La conversion du mauvais lecteur…, Op. Cit.*, p. 33.

prend donc conscience du retard des bibliothèques françaises face aux autres, et notamment face au modèle des *public libraries* aux Etats-Unis. Ernest Coyecque, étant chef du bureau des bibliothèques de la préfecture de la Seine, décide de rénover le réseau de lecture, en revoyant tout ce qui est en lien avec la bibliothéconomie : les collections, les locaux, les catalogues, les prêts, les horaires …

Cependant, même si le modèle de *public library* est présenté dès le début du XXe siècle en France, il faut attendre les années 1920 pour voir les premières bibliothèques se développer sur ce modèle, grâce notamment à la présence du Comité Américain pour les Régions Dévastées (CARD). D'une façon plus générale, ce modèle sera véritablement diffusé qu'à partir des années 1960/1970.
Au début du XXe siècle, le modèle américain est présenté comme une véritable nouveauté à suivre, d'un point de vue technique, politique, social et culturel. L'important pour les modernistes de ce début du siècle est de montrer comment sont organisées et gérées les bibliothèques à l'étranger, afin de provoquer un bouleversement, une prise de conscience du retard en France. Eugène Morel souhaite chercher un nouveau modèle pour les bibliothèques afin de moderniser les pratiques et les bibliothèques françaises ; il fait ainsi un éloge des bibliothèques américaines dans le but de bouleverser les mentalités :

> *« Nous cherchons ici des modèles, nous cherchons à secouer une torpeur et à opposer l'exemple des efforts vainqueurs à notre découragement spirituel et national[11]. »*

1.2. Le modèle de « *public library* » présenté par les bibliothécaires français

Le modèle américain : *public library,* est présenté dans divers ouvrages traitant des bibliothèques modernes en France. Eugène Morel donne une définition de ce modèle dans son ouvrage *Librairie publique*. En effet, pour lui la France doit changer sa façon de voir les bibliothèques, ce n'est plus un lieu de conservation et de concentration de savoir mais un lieu de diffusion culturelle, un lieu où l'on consomme les livres, pour sa culture et son plaisir. La *public library* doit ainsi attirer des usagers qui n'ont pas l'habitude de fréquenter les bibliothèques, et pour cela les Américains ont décidé de construire leurs bibliothèques dans des endroits vus de tous, dans les centres-villes, et avec une architecture remarquable :

[11] Richter Noë, *La conversion du mauvais lecteur & la naissance de la lecture publique*, Marigné, Éd. de la Queue du chat, 1992, p. 35.

« Ce monument est beau. Il doit être le plus beau de la ville. Avec la mairie, l'église, la pharmacie et l'école, il constitue la Cité[12]. »

La bibliothèque sur le modèle *public library* fait donc partie intégrante du paysage architectural de la ville. Visuellement, la bibliothèque attire les usagers, et à l'intérieur ils peuvent trouver une multitude de supports à leur disposition et en libre accès dans les rayons, comme par exemple la presse, la littérature (les romans par exemple). De plus, la notion de luminosité est importante aux Etats-Unis car les bibliothèques sont construites avec de grandes baies, qui permettent d'avoir une lumière naturelle, plus agréable pour lire son livre. Les architectes américains sont consultés pour les construire, qui doivent être spacieuses et faciles à utiliser :

« En effet, il est demandé aux architectes américains de prévoir des bâtiments d'une grande souplesse (« flexibility »), aux parties interchangeables, conçus en un mot de telle manière qu'à des travées de livres puissent être substituées du jour au lendemain des tables de lecture ou des « aires » de travail, selon le développement pris par telle ou telle division[13]. »

Contrairement en France, où les bibliothèques sont des endroits exigus et fermés, où les usagers n'ont pas accès directement aux documents.

Les Américains ont associé à leurs bibliothèques d'autres fonctions sociales comme le souligne Eugène Morel dans son livre *Librairie publique* :

« On a joint aux librairies publiques les choses les plus diverses, salons, salles de conférences, de concert, de spectacle, musée, billard et jusqu'à des bains[14]. »

La bibliothèque devient un lieu de sociabilité, de rencontre, où les usagers côtoient différentes formes de culture. Les publics sont la priorité principale des bibliothécaires. Tous les publics sont pris en compte, par exemple des sections enfantines sont créées, avec des activités hors-les-murs pour les enfants, une salle de lecture des journaux est mise en place, ce qui n'est pas le cas en France.

---

[12] Morel Eugène, La *librairie publique,* librairie Armand Colin, Paris, 1910, p. 4-5, [en ligne] consulté le 10 mars 2019: https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/48832-la-librairie-publique.pdf.
[13] Bleton Jean, "Les Magasins à livres dans les bibliothèques françaises du début du XIXe siècle à nos jours", *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1 janvier 1956. [En ligne] consulté le 4 mai 2019: http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1956-03-0183-003.
[14] Morel Eugène, La *librairie publique*, *Op. Cit*., p.10.

1.2.1. Modèle social et culturel : les mission de la *public library*

Le modèle des bibliothèques américaines présente des missions très différentes de celles en France. La bibliothèque américaine doit être *« informative, formative, divertissante et culturelle[15]».*

a) Accueillir les publics :

Au début du XXe siècle, de nombreux éléments américains sont relevés dans les voyages d'études des bibliothécaires qui contrastent avec les pratiques françaises, comme par exemple le libre accès aux livres. En France, les documents sont servis par le bibliothécaire sur demande, car il y a une balustrade qui bloque l'accès aux usagers. Le « *one-room library*[16] » est donc privilégié par les Américains, qui se définit par une mise en commun des espaces adultes et enfants. La *public library* met en place des salles de lectures, par exemple pour les enfants, qui servent à la lecture de l'heure du conte, des salles de lectures pour les revues et les journaux, les périodiques.

Aux Etats-Unis, les bibliothécaires doivent être des intermédiaires, jouer un rôle social et être attentifs aux usagers, contrairement en France où le bibliothécaire à cette époque, est une personne « cachée » derrière un bureau et se contenant d'apporter les documents demandés. La qualité d'accueil aux Etats-Unis est donc une priorité. Les bibliothécaires sont attentifs aux besoins des usagers et cherchent à les aider. Anne-Marie Bertrand présente cette pratique comme étant le *« eye contact »* dans son livre *Bibliothèque publique et public library : essai de généalogie comparée*, le fait de toujours rester en contact et de chercher à rendre service[17].

Le bibliothécaire français Maurice Pellisson a lui aussi fait un voyage aux Etats-Unis afin de visiter quelques bibliothèques américaines. Dans ses rapports, il présente le bibliothécaire américain comme :

> *« Un intermédiaire, un médiateur indispensable entre les livres et les usagers, pour répondre au mieux aux envies des usagers[18] ».*

Ainsi, ce statut implique une nouvelle conception de la politique d'acquisition, car contrairement en France, la bibliothèque américaine n'est pas conçue, ou peu, pour obtenir une collection exemplaire, mais pour répondre aux besoins des usagers. Le bibliothécaire est un personnel qualifié et attentif aux besoins des lecteurs.

Un autre point important sur l'accueil concerne les horaires. En effet, en France, les bibliothèques sont peu ouvertes :

---

[15] Richter Noë, *La conversion du mauvais lecteur & la naissance de la lecture publique*, Marigné, Éd. de la Queue du chat, 1992, p. 93.
[16] Bertrand Anne-Marie, "le modèle de bibliothèque : un concept pertinent ?", Anne-Marie Bertrand (dir.), *Quel modèle de bibliothèque ?*, Villeurbanne, Presses de l'enssib, 2008, p22.
[17] Bertrand Anne-Marie, *Bibliothèque publique et public library : essai de généalogie comparée*, Villeurbanne, France, Presses de l'enssib, 2010, p. 229.
[18] Richter Noë, *La conversion du mauvais lecteur & la naissance de la lecture publique*, *Op. Cit.*, p. 93.

« en 1912, « sur les 400 bibliothèques municipales environ qui existent en France, non compris Paris, plus de 200 ne sont ouvertes que quelques heures par semaine[19] » ».

Nous voyons ici sur cette citation de Marcel Giraud-Mangin, conservateur de la bibliothèque municipale de Nantes, dans le bulletin de l'ABF en janvier-avril 1912 (p17), que les bibliothèques sont insuffisamment ouvertes aux publics. De plus, Laure Leveillé, dans sa thèse, nous informe des horaires d'ouvertures pour les bibliothèques de Paris, et nous remarquons que le volume horaire n'est pas beaucoup plus important. En effet, en 1903, il est annoncé une première uniformisation des horaires du réseau parisien avec une obligation d'ouverture à plusieurs heures dans la journée ainsi que le soir et le dimanche matin. Par la suite en 1919, il est indiqué des heures fixes d'ouverture pour certaines bibliothèques parisiennes :

« à cette date, les horaires habituels des bibliothèques centrales de mairie sont devenus les suivantes : quatre heures quotidiennes réparties en deux séances de 16h à 18h et de 20h à 22h [20]».

En 1910, Eugène Morel écrit son livre *Librairie publique*, dans lequel il exprime sa vision d'une bibliothèque moderne en donnant plusieurs exemples de bibliothèques dans plusieurs pays, dont les Etats-Unis. Il présente ainsi le fonctionnement des bibliothèques dans « *le pays des bibliothèques*[21] ». Par exemple, concernant les horaires, il montre que les bibliothèques sont ouvertes toute la journée, sans interruption. La bibliothèque de Dayton, dans l'Ohio, est ouverte de 8h20 à 21h ; de plus, dans les écoles nous retrouvons des dépôts de livres qui sont ouverts entre 4 et 8h dans la journée[22].
La journée du lundi est la seule qui n'est pas ouverte aux publics aux Etats-Unis, et qui restera d'ailleurs aujourd'hui une pratique courante.

b) Eduquer : la bibliothèques américaine « *vue comme une deuxième école*[23]. »

La *public library* est conçue pour servir sa population, l'éduquer et l'informer sur tous les sujets possibles. Il y a une volonté d'éduquer les enfants mais aussi les adultes. En effet, les adultes peuvent y trouver les informations nécessaire pour leur culture, tout comme les enfants, qui eux peuvent aussi développer leurs connaissances scolaire et leurs curiosités sur d'autres sujets.

---

[19] Hassenforder Jean, *Développement comparé des bibliothèques publiques en France en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis dans la seconde moitié du XIXe siècle*, Paris, Cercle de la librairie, 1967, p. 72.
[20] Léveillé Laure, *Les petites bibliothèques de la République: aux origines de la lecture publique parisienne, des années 1870 aux années 1930*, Thèse de doctorat, Levillain Philippe (dir.), Université Paris Nanterre, tome 2, 1998, p. 548.
[21] Morel Eugène, *La librairie publique,* librairie Armand Colin, Paris, 1910, p.71, [en ligne] consulté le 10 mars : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/48832-la-librairie-publique.pdf. "le pays des bibliothèques" représente les Etats-Unis.
[22] *Ibid*, p. 83.
[23] Bertrand Anne-Marie, *Bibliothèque publique et public library: essai de généalogie comparée*, Villeurbanne, Presses de l'enssib, 2010, p. 229.

La bibliothèque publique de Chicago a pour devise « *read, learn, discover* [24]» (« lisez, apprenez, découvrez »), ce qui démontre l'effort mis en place aux Etats-Unis sur l'éducation. *« La bibliothèque est le prolongement naturel de l'école* [25] », d'ailleurs de nombreuses écoles américaines possèdent et mettent à disposition des dépôts de livres.

La *public library* doit accompagner l'éducation scolaire des enfants, en parallèle avec les écoles. Elle doit aider les élèves à développer leur curiosité intellectuelle, ils doivent avoir le réflexe d'utiliser eux-mêmes un livre, et cet apprentissage passe par la présence du dépôt de livres en école. Le dépôt de livres devient donc une annexe[26]. Les Etats-Unis mettent en place un réseau de bibliothèques, qui se structure par des bibliothèques centrales et annexes, et permettent de faciliter la diffusion des documents sur le territoire.

c) Distraire

La bibliothèque moderne selon le modèle américain doit, par les livres, apporter une distraction, un moment de détente et de loisirs ; contrairement en France où les usagers se retrouvent la plupart du temps pour choisir un livre et l'étudier.

Avec la *public library*, les personnes peuvent choisir librement un document et rester sur place, s'asseoir et lire son livre. On retrouve dans ces bibliothèques américaines des chaises, des tables, des photos, des peintures ou encore des fleurs. La décoration est un élément essentiel dans la conception de ces établissements. De plus le mobilier américain est adapté pour les différents usagers. En effet, des dimensions sont créés pour les enfants, et mis en application par le *Library Bureau*, société de mobilier créée par Melvil Dewey en 1876.

Des activités sont aussi organisées dans la bibliothèque, des spectacles, des conférences… le but est de rendre attractif cet établissement, de créer un lieu de rencontre pour tous.

1.2.2. *Public library* : un modèle technique

Aux Etats-Unis, la bibliothèque est rigoureusement organisée et ordonnée, notamment grâce à la classification décimale de Dewey. De plus, les Américains ont mis au point des fiches standardisées, qui permettent de mettre à disposition au lecteur un catalogue soigné (par titre ou par sujet). Ces fiches mobiles, au format standard de 75mm*125mm, sont utilisées pour le catalogue et le prêt, et représentent une véritable innovation. Aux Etats-Unis, elles sont universelles, car elles sont fabriquées à Washington et Boston, puis diffusées dans tout le pays, aux bibliothèques qui le souhaitent[27].

---

[24] Linda K. Wallace, *Libraries, Mission & Marketing : Writing Mission Statements That Work*, American Library Association, 2004, p. 9, [en ligne] consulté le 15 mars 2019 : https://books.google.fr/books?id=KJ3Nnr5Ws4oC&printsec=frontcover&hl=fr&source=gbs_ge_summary_r&cad=0#v=onepage&q&f=false.

[25] Léveillé Laure, *Les petites bibliothèques de la République…, Op. Cit.*, p. 603.

[26] Morel Eugène, *La librairie publique* , *Op. Cit.*, p. 16.

[27] Morel Eugène, *Bibliothèques, essai sur le développement des bibliothèques publiques et de la librairie dans les deux mondes*, Paris, Mercure de France, 1909, [en ligne] consulté le 14 mai 2019: http://archive.org/details/bibliothqueses01more.

Les Américains ont une influence considérable sur la bibliothéconomie mondiale, par exemple dès 1876 avec la classification décimale de Dewey, développé par Melvil Dewey, bibliothécaire américain. Par la suite la CDD a été complété par Paul Otlet et Henri La Fontaine, deux juristes belges en 1895, pour devenir ainsi la CDU : Classification Décimale Universelle.

a) La classification décimale de Melvil Dewey et la classification décimale universelle de Paul Otlet et Henri La Fontaine

La classification décimale de Dewey permet de classer les documents d'une bibliothèque en dix classes générales, chacune divisées en dix sous-classes, en subdivision (liste des dix classes générales : généralité, philosophie, religion, sciences sociales, langues, sciences pures, sciences appliquées, beaux-arts, littérature, histoire et géographie). Ce système de classification des documents est donc utilisé et enseigné aux Etats-Unis. Melvil Dewey présentera ce système dès 1900 en France, lorsqu'il sera à l'exposition universelle de Paris, où il exposera le modèle de bibliothèque publique américaine ainsi que sa méthode de classification. Celle-ci sera reprise et améliorée, avec son accord, par deux juriste belges comme dit précédemment en 1895.
Cette même année est créé l'Office International de Bibliographie, dans le but de standardiser les normes de bibliographie en mettant au point des fiches bibliographiques, construites sur le modèle américain (c'est-à-dire avec un format : 75mm*125mm), puis diffusé sur le territoire. Ainsi en 1905 est publiée pour la première fois la classification décimale universelle (CDU), qui reprend les base de la CDD, mais avec plus de précision dans les subdivisions.

De plus, l'avantage du format américain permet d'économiser de la place grâce à leurs formes plus petites que celles utilisées en France[28]. Néanmoins, la classification décimale de Dewey reste peu répandue en France au début du XXe siècle. La CDD est contestée par des bibliothécaires français comme Léopold Delisle (1826 – 1910). En effet, il se montre réticent vis-à-vis du catalogue systématique (accès par le sujet), et met en avant le catalogue auteur. Il publie en 1897, son ouvrage *Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque Nationale*, dans lequel il critique la classification développée par Melvil Dewey :

> *« Le plus grand avantage qu'on attribue d'ordinaire à un catalogue méthodique, c'est que, sur une question donnée, il semble devoir donner l'indication des ouvrages qu'on a le plus d'intérêt à consulter ; mais cet avantage est bien plus apparent que réel : si bien fait qu'on le suppose, si loin qu'on y ait poussé le système de renvois, un catalogue ne tiendra jamais lieu d'une bibliographie et ne dispensera jamais d'études préalables et de*

[28] Jousseaume Irène, *Classification Décimale de Dewey en France*, sous la dir. de Neveu Valérie, mémoire, 2015, p. 13, [en ligne] consulté le 14 mai 2019: http://dune.univ-angers.fr/fichiers/20128576/20152MHD4357/fichier/4357F.pdf.

connaissances générales, le savant ou l'ignorant qui veut s'occuper d'un sujet déterminé[29]. »

Léopold Delisle remet en cause le côté pratique de la méthode de classification, pour lui le catalogue méthodique présente plus davantage. Celui-ci est plus facile à utiliser pour les bibliothécaires et les usagers.

Le modèle de classification américain est diffusé en France dans un premier temps par les documentalistes, notamment avec Paul Otlet et Henri La Fontaine, avant de voir son développement en bibliothèque dans un second temps.

b) Catalogage

Aux Etats-Unis, des catalogues collectifs sont mis en place afin de faciliter la recherche des documents pour les usagers dans le réseau de bibliothèque. Le catalogue devient ainsi un outil de recherche indispensable en bibliothèque :

> *« Ce n'est plus une liste éditée à intervalles plus ou moins rapprochés, jamais complète, où les livres sont répartis dans des divisions plus ou moins grossières où on les trouve dans l'ordre alphabétique des auteurs. C'est un catalogue sur fiches, régulièrement tenu à jour, où, dans un ordre alphabétique unique, on peut trouver un même ouvrage à son auteur, à son titre et à son sujet[30]. »*

Il s'agit donc d'un catalogue dit dictionnaire, car il est organisé par ordre alphabétique, avec plusieurs fiches pour un document. En effet, il faut une fiche auteur, de titre et de sujet. Ce système de catalogage doit faciliter la recherche pour les usagers, permettant de trouver son document facilement et rapidement. Le format de ces fiches mobiles est donc pratique à utiliser dans les bibliothèques, grâce à leur petite taille, elles peuvent se ranger facilement dans un tiroir conçu pour leur rangement et être complétées si nécessaire.

c) Technique de prêt

Les Etats-Unis mettent aussi en place des techniques de prêt modernes, grâce à ces fiches détaillées. En effet, lors du prêt d'un document, le bibliothécaire récupère une fiche qui permet de noter la date de la fin du prêt pour l'usager, celle-ci est situé dans le livre :

> *« Une fiche portant en tête les références indispensables pour identifier le volume (auteur, titre, cote, numéro d'exemplaire, etc...) est établie pour*

---

[29] Salvan Paule, *Les classifications*, Paris, Bibliothèque Nationale, 1954, p. 54, [en ligne] consulté le 3 juin 2019 : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/48803-les-classifications.pdf.
[30] Richter Noë, *La Lecture et ses institutions (1919-1989)*, Bassac, Plein chant, 1989, p. 11.

chaque ouvrage et insérée dans une pochette (ou « coin ») collée le plus souvent sur la face interne du plat inférieur. Au moment du prêt, les fiches sont retirées de leur pochette pour être classées à la fin de chaque journée par ordre de cote dans un fichier derrière une fiche-guide portant la date d'expiration du prêt[31]. »

Il s'agit ici du système Newark, qui sera repris en France, avec ces fiches standardisés au format 75mm*125mm. Ce système fonctionne avec la fiche du livre placée dans le coin intérieur du livre avec un feuillet de rentrée, une carte du lecteur. Lors du prêt, la fiche du livre et le feuillet de rentrée sont signés par le bibliothécaire qui indique la date limite du prêt et le nom de la personne empruntant le document. Seule la fiche du livre est conservée par le bibliothécaire. Elle est ensuite placée dans un tiroir de prêt, lequel sera trié tous les soirs afin de classer les fiches derrière un guide portant la date de fin de prêt[32].

2. « *Deux histoires, deux héritages*[33] » : pourquoi cette différence ?

La France et les Etats-Unis présentent donc des différences importantes en termes de bibliothéconomie et de perception des bibliothèques. Pour comprendre cette différence, il faut analyser l'histoire des bibliothèques françaises et leurs origines.

2.1. Une mise en place différente aux Etats-Unis au début du XXe siècle

En France, comme aux Etats-Unis, les bibliothèques présentent une histoire complexe avec des personnages importants, qui ont permis la création des bibliothèques d'aujourd'hui. Néanmoins, la conception des bibliothèques dans ces deux pays est différente d'un point de vue législatif. En France, il y a une absence de loi concernant les bibliothèques permettant leurs développements dans les villes.

2.1.1. La naissance de la public library

C'est à Boston où est créée la première *public library* en 1854, grâce notamment à la réunion des *social libraries*[34]. A partir de cet événement, la bibliothèque publique devient une institution importante dans la vie de la société. Les citoyens voient la bibliothèque publique comme un outil, une source infinie d'information mise à leur disposition. Les origines de la *public library* portent

---

[31] Riberette Pierre, "Techniques modernes du prêt", *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1 janvier 1958, [en ligne] consulté le 10 avril 2019 : http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1958-11-0793-002.
[32] Bach Charles-Henri, *Guide du bibliothécaire amateur : guide sommaire pour l'organisation des petites bibliothèques municipales scolaires, de société, de patronage, etc…*, Issy-Les-Moulineaux, éditions « Je sers », p. 35.
[33] Bertrand Anne-Marie, *Bibliothèque publique et public library : essai de généalogie comparée*, Villeurbanne, Presses de l'enssib, 2010, p. 53.
[34] *Ibid*. p. 58.

sur « *les valeurs, l'éthique, la library faith, qui animent les bibliothécaires*[35] ». Il y a donc une volonté d'auto-éducation, d'engagement civique afin d'obtenir un épanouissement de tous les citoyens, c'est ce que représente la « *library faith* », la foi en la bibliothèque[36].

a) Une volonté communautaire dans un contexte démocratique

Les *social libraries* équivaut à des cabinets de lecture en France. Ces bibliothèques « sociales », largement diffusées dans les grandes villes américaines, sont dirigées par des éditeurs-libraires et regroupent notamment des romans, qui sont accessibles en prêt pour une petite somme[37]. Leurs fusions permettent ainsi de développer une nouvelle figure des bibliothèques avec un fonctionnement associatif, qui sera soutenu dans un premier temps par une institution privée.

De plus, en 1852, un *board of Trustees*[38] (« conseil d'administration ») est créé afin de défendre les intérêts de la bibliothèque, en mettant au point des règles et prenant les décisions financières nécessaires. Ce conseil d'administration permet de limiter le rôle du pouvoir central et de mettre en avant les besoins des bibliothèques publiques. Il s'agit d'un organisme travaillant pour le développement des bibliothèques publiques. Ce conseil est formé d'un groupe d'individu, composé *« de deux membres du Common Council et de cinq citoyens*[39] *»*. Les citoyens sont ainsi intégrés au développement des bibliothèques publiques aux Etats-Unis, qui montre qu'ils sont écoutés et nécessaires au bon développement de ces établissements. Les citoyens sont des acteurs indispensables et motivés pour mettre en place une institution publique qui répond au mieux aux besoins de la population et mettre à disposition un lieu d'information accessible à tous.

Une participation financière est aussi demandée pour la mise en place des bibliothèques, il s'agit d'un impôt : le *penny rate*. Cet impôt permet d'entretenir la bibliothèque et d'acheter des nouveaux livres. Donc la création des bibliothèques publiques ne repose pas seulement sur des lois accordant le droit de créer des bibliothèques, mais aussi sur un cadre fiscal. Il est ainsi plus facile pour les villes de mettre en place une bibliothèque[40]. De plus, le développement des bibliothèques publiques se fait aussi grâce à des donateurs, par un mouvement philanthropique. Nous pouvons citer notamment l'industriel et mécène Andrew Carnegie (1835-1919), qui a aidé à la construction de nombreuses bibliothèques, notamment celle de Reims (bibliothèque Carnegie à Reims fondée en 1928).

---

[35] Bertrand Anne-Marie, *Bibliothèque publique et public library : essai de généalogie comparée*, Villeurbanne, Presses de l'enssib, 2010, p. 57.
[36] Shannon Crawford Barniskis, *To What Ends, By Which Means?,* university of Boras (Sweden), 15 mars 2017, [en ligne] consulté le 18 avril 2019 : http://www.informationr.net/ir/22-1/colis/colis1646.html.
[37] Tacheau Olivier*, Bibliothèque publique et multiculturalisme aux Etats-Unis. Jalons pour repenser la situation française*, mémoire, Poulain Martine (dir.), Enssib, 1998, p. 8, [en ligne] consulté le 10 mars 2019:https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/1602-bibliotheque-publique-et-multiculturalisme-aux-etats-unis-jalons-pour-repenser-la-situation-francaise.pdf.
[38] Bertrand Anne-Marie, *Bibliothèque publique et public* library, *Op. Cit.*, p.59.
[39] *Ibid*., p.59.
[40] Tacheau Olivier*, Bibliothèque publique et multiculturalisme aux Etats-Unis*, *Op. Cit.*, p. 9.

Pour mieux comprendre cet élan associatif, il faut penser qu'au milieu du XIXe siècle, dans un contexte de vie démocratique, les Etats-Unis sont peuplés par une grande majorité d'immigrants, dont le plus grand nombre représente une masse ignorante[41]. Le livre et la bibliothèque deviennent donc des instruments essentiels, liés à la vie politique. Leurs buts sont d'apporter les outils nécessaires à la population pour se renseigner et se cultiver. Pour appuyer cette idée nous pouvons citer James Madison (1751-1836), homme politique américain et quatrième président des États-Unis de 1809 à 1817 :

> *« Un gouvernement populaire sans information pour le peuple, ni les moyens pour le peuple d'y avoir accès n'est qu'un prologue à une farce, à une tragédie, ou les deux à la fois. Le savoir l'emportera toujours sur l'ignorance[42]. »*

b) Un encadrement législatif favorable au développement de la *public library*

Les Etats-Unis possèdent en plus de cette volonté, une législation propice au développement des bibliothèques publiques. En France, au début du XXe siècle, les bibliothèques ne sont pas encadrées par des lois spécifiques, alors qu'aux Etats-Unis, les bibliothèques peuvent se reposer sur des textes permettant leurs développements.
L'un des premiers textes fondateurs concernant ce sujet est celui de 1852, qui correspond à un discours du directeur de la futur *public library* de Boston :

> *« La fourniture de la lecture à tous devrait être l'affaire et le devoir des politiques publiques de la même manière que nous fournissons l'éducation gratuite, et en fait en tant que part, et l'une des plus importantes parts, de l'éducation pour tous. Comme il a été justement jugé que sous des institutions politique, sociale et religieuse telles que les nôtres, il est de la plus haute importance que les moyens d'information générale puissent être si répandus que le plus grand nombre possible de personnes soient incitées à lire et comprendre les questions et les vraies fondations de l'ordre social qui sont constamment requis pour décider et puissent décider non dans l'ignorance mais dans la sagesse[43]. »*

---

[41] Tacheau Olivier, *Bibliothèque publique et multiculturalisme aux Etats-Unis. Jalons pour repenser la situation française*, mémoire, Poulain Martine (dir.), Enssib, 1998, p. 59, [en ligne] consulté le 10 mars 2019:https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/1602-bibliotheque-publique-et-multiculturalisme-aux-etats-unis-jalons-pour-repenser-la-situation-francaise.pdf.
[42] *Ibid*., p. 59.
[43] *Ibid.*, p. 12. Cette citation est elle-même tirée du rapport Everett/Tricknor de 1852.

Ici, nous voyons que le livre tient une place importante dans la société, car il est associé à l'éducation et à la formation pour tous. La lecture publique est donc un enjeu primordial pour la société américaine car elle permet d'élever la population, en leur donnant les outils nécessaires à leur réussite, en combattant l'ignorance. Donc la bibliothèque publique devient une institution *« impliquée dans l'éducation et la prise de conscience politique des citoyens*[44] *».*

De plus, l'association professionnelle ALA (*American Library Association*) met en place la *Library Bill of Right*[45] en 1948, qui permet à tous les bibliothécaires de se référer à cette loi. Ce texte fondateur permet de justifier les actions sociales, ainsi que la fonction éducative pour tous dans les bibliothèques. Également, les Américains ont mis en place une législation touchant plusieurs domaines du livre, de la lecture comme *The Freedom to Read Statement*, adopté en 1953, qui rappelle le droit à la lecture, contre la censure, ce droit est garanti par la Constitution. Ou encore l'ALA a aussi institué un *Code of Ethics*[46] en 1939, afin d'assurer la bonne conduite des bibliothécaires et leurs politiques menées au sein des bibliothèques. Le bibliothécaire doit rester une personne neutre en toute circonstance.

2.1.2. Deux organisations professionnelles : Association des Bibliothécaires Français (de France depuis 2006) et *American Library Association*

Les Etats-Unis, contrairement à la France, développent rapidement une organisation professionnelle : *American Library Association* (ALA), qui permet d'encadrer les bibliothèques, et ainsi permettre son épanouissement.

L'ALA, comme indiqué sur le site internet officiel de l'organisation, est *« the oldest and largest library association in the world* [47]». En effet elle a été fondée le 6 octobre 1876 par des hommes de lettres et bibliothécaires américains : Justin Winsor, C. A. Cutter, Samuel S. Green, James L. Whitney, Melvil Dewey, Fred B. Perkins and Thomas W. Bicknell. Leurs buts étaient de créer une association afin de promouvoir le développement des bibliothèques publiques et encadrer le métier de bibliothécaire, sur tout le territoire américain :

> *«To provide leadership for the development, promotion and improvement of library and information services and the profession of librarianship in order to enhance learning and ensure access to information for all* [48] *»*

---

[44] Tacheau Olivier*, Bibliothèque publique et multiculturalisme aux Etats-Unis. Jalons pour repenser la situation française*, mémoire, Poulain Martine (dir.), Enssib, 1998, p. 12, [en ligne] consulté le 10 mars 2019:https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/1602-bibliotheque-publique-et-multiculturalisme-aux-etats-unis-jalons-pour-repenser-la-situation-francaise.pdf.
[45] *Library Bill of Right*, 1948, Annexe n°1, p. 108.
[46] *Code of Ethics*, 1939, Annexe n°2, p. 109.
[47] « la plus vieille et grande association de bibliothèque dans le monde », in *About ALA*, [en ligne] consulté le 24 avril 2019: http://www.ala.org/aboutala/.
[48] « Assurer le développement, la promotion et l'amélioration des services de bibliothèque et d'information et de la profession de bibliothécaire afin d'améliorer l'apprentissage et de garantir l'accès de tous à l'information », in *About ALA*, [en ligne] consulté le 24 avril 2019: http://www.ala.org/aboutala/.

Donc l'ALA représente le porte-parole des bibliothécaires et des usagers. Elle vise à promouvoir et défendre la bibliothèque publique[49]. Elle regroupe ainsi divers membres, est administrée par l'*ALA Council* et un membre est nommé président de l'association. L'organisation porte les valeurs des bibliothèques (éducatives et acculturatrices), dont la priorité est de toucher tous les citoyens. Pour appuyer cette idée, nous pouvons citer la devise de l'association :

« the best reading, for the largest number, at the least cost[50]. »

Pour mener à bien ses actions, l'ALA a écrit une série de documents comme *the Charter of 1879*, qui présente le but de l'association, ainsi que *ALA's Constitution and Bilaw*. Cette constitution décrit le fonctionnement de l'organisation professionnelle, avec les adhésions, réunions, nominations, élections, conseils, chapitres, divisions, tables rondes, comités, finances, avis par courrier, dirigeants, fonds de dotations, règlements administratifs, et amendements. De plus, il ne faut pas oublier la *Library Bill of Right*, écrit par *l'American Library Association*, qui représente un des textes les plus importants du monde des bibliothèques, lors de sa création en 1948.

En France, l'organisation professionnelle ABF (Association des bibliothécaires français, puis de France en 2006) a été créée beaucoup plus tardivement que l'ALA. En effet elle a été fondée en 1906 dans le but de représenter *« tous les bibliothécaires professionnels et bénévoles qui réfléchissent, débattent, se forment et promeuvent le rôle des bibliothèques dans la société[51] ».* Comme l'ALA, elle possède un président et un conseil d'administration (le conseil National), et aussi des groupes régionaux qui permettent de comprendre les attentes spécifiques et les actions à mener dans chaque région.

Un point commun à noter entre ces deux organisations professionnelles est la professionnalisation, la formation des bibliothécaires. Par exemple dès 1924, l'ALA fonde son *Board of Education for Librarianship* qui examine les écoles des bibliothécaires[52]. L'ABF met un point d'honneur à former les nouveaux bibliothécaires, par leurs prédécesseurs, par exemple Eugène Morel, bibliothécaire, donne des cours à l'école américaine de Paris que nous verrons par la suite. L'ABF en 1938, propose aussi de former des bibliothécaires chargés de diriger des petites bibliothèques[53].

---

[49] Bertrand Anne-Marie, *Bibliothèque publique et public library : essai de généalogie comparée,* Villeurbanne, Presse de l'Enssib, 2010, p. 135.
[50] « La meilleure lecture, pour le plus grand nombre, au moindre coût. », in *Mission & Priorities, About ALA*, 9 juin 2008, [en ligne] consulté le 24 avril 2019 http://www.ala.org/aboutala/missionpriorities.
[51] « L'Association des Bibliothécaires de France c'est…», *Association des Bibliothécaires de France*, [en ligne] consulté le 24 avril 2019 : http://www.abf.asso.fr/1/113/228/ABF/l-association-des-bibliothecaires-de-france-cest.
[52] Bertrand Anne-Marie, *Bibliothèque publique et public library, Op. Cit.,* p. 143.
[53] *Ibid*., p. 145.

a) Les revues professionnelles

L'American Library Journal a été fondé en 1876 par Melvil Dewey aux Etats-Unis et permet la publication de nombreux sujets concernant le monde des bibliothèques publiques et les activités professionnelles. Cette revue devient une des littératures professionnelles les plus abondantes et riches en informations. Elle représente la principale source d'information de lecture professionnelle aux Etats-Unis.

En France, il existe plusieurs revues professionnelles comme la revue *Bibliothèque(s)* créée en 1891, publie dans les premières années des articles essentiellement tournés vers la recherche historique, la conservation. La revue qui propose le plus souvent des articles professionnels et sur les bibliothèques étrangères est le *Bulletin des Bibliothèques de France*. Celui-ci a été créé en 1956 par le bibliothécaire Julien Cain (1887-1974). Initialement conçue pour annoncer les résultats des concours ou des rapports, au fil des années, elle se consacre de plus en plus au monde professionnel en proposant des sujets touchant directement au monde des bibliothèques, en France et dans le monde.

Les bibliothèques françaises et américaines présentent donc de nombreuses différences au début du XXe siècle, notamment sur le plan social ou encore législatif. Les Etats-Unis ont profité de leur contexte démocratique pour développer une nouvelle forme de bibliothèque : la *Public Library*. Cette bibliothèque repose aussi sur une génération de bibliothécaires tel que Melvil Dewey, qui œuvrent pour la lecture publique, la diffusion du livre pour tous, avec un enjeu éducatif. De plus, les bibliothèques peuvent compter sur le soutien de l'organisation professionnelle ALA, qui est très investi dans le monde bibliothéconomique. Leur législation permet également un meilleur encadrement au développement des bibliothèques.

La France au début du XXe siècle souffre d'un manque de modernité des bibliothèques, du point de vue des collections, des locaux, des techniques bibliothéconomiques. Les bibliothécaires français afin de montrer cette différence et ce manque de modernité présentent un nouveau modèle de bibliothèque : la *Public Library*. Ils mettent l'accent sur le côté social, éducatif et présentent les techniques modernes de gestion et d'organisation des bibliothèques.

La bibliothéconomie américaine en France

1. Le modèle américain en France à partir de la première guerre mondiale

La France, pendant la première guerre mondiale reçoit de nombreuses aides, que ce soit au niveau militaire, matériel ou médical. Les Américains s'engagent dans la guerre à partir d'avril 1917, des soldats sont envoyés sur le front, mais aussi un groupe d'américaines volontaires qui souhaitent apporter leurs aides dans divers besoins.

1.1. *L'American Library in Paris*

L'*American Library in Paris* est une bibliothèque fondée en 1920 par l'association ALA pour les soldats américains. Pour ce faire, l'association apporte en France des collections de livres et de périodiques des bibliothèques américaines. Cette collection représente environ deux millions de documents, qui ont été envoyés par l'association, grâce à la création du *Library War Service*[54]. Ce service, créé en 1917 permet de collecter de nombreux livres pendant la première guerre mondiale dans un but précis :

> *« to provide books and library services to US soldiers and sailors both in training at home and serving in Europe[55]. »*

L'enjeu est d'apporter des documents en France, placés sous la responsabilité de deux bibliothécaires américains : Burton Stevenson et Elizabeth G. Potter. C'est Burton Stevenson qui dirige *l'American Library in Paris* de 1918 à 1920, située 10 rue de l'Elysée, avec pour commencer une collection comprenant 25 000 volumes et 115 périodiques[56].
Aujourd'hui *l'American Library in Paris* représente la plus grande bibliothèque en langue anglaise, en termes de prêt, en Europe[57]. Pendant la première guerre mondiale et dans les années 1920, elle permet l'intégration pour la première fois du modèle de *public library* en France. En effet, on retrouve le caractère éducatif, social de la bibliothèque américaine, ainsi que des techniques modernes de gestion et d'organisation des bibliothèques.

Cette implantation permet aux Français d'observer les pratiques modernes des Américains, d'analyser ce nouveau modèle anglo-saxon dont Eugène Morel et autres modernistes en font l'éloge depuis le début du XXe siècle. En effet, en novembre 1918 plusieurs bibliothécaires firent la visite de *l'American Library in Paris* [58].

1.2. Le CARD en France (1917/1924)

Le Comité Américain pour les Régions Dévastées est un comité créé par un groupe de femmes américaines, afin d'apporter un soutien aux troupes et à la population en France. Elles vont ainsi aller sur le front en France, à partir de 1916 (mais officiellement présenté en 1917), afin d'aider

---

[54] *The Library War Service – American Library in Paris*, [en ligne] consulté le 25 avril 2019: https://americanlibraryinparis.org/timeline/the-library-war-service/.
[55] Wayne A. Wiegand, "The Library War Service", *American Libraries Magazine*, 18 février 2016, [en ligne] consulté le 25 avril 2019 : https://americanlibrariesmagazine.org/2016/02/18/ala-history-library-war-service/. trad. : "d'apporter des livres et des services de bibliothèques aux soldats et marins américains qui s'entrainent à la maison et servent en Europe".
[56] *10, Rue de l'Elysée – American Library in Paris*, [en ligne] consulté le 25 avril 2019 : https://americanlibraryinparis.org/timeline/10-rue-de-lelysee/.
[57] *History | American Library in Paris*, [en ligne] consulté le 25 avril 2019 : https://americanlibraryinparis.org/history/.
[58] Richter Noë, *La Lecture et ses institutions (1919-1989),* Plein Chant, 1989, p. 7.

dans divers domaines tel que le social, médical, culturel. L'engagement de ces Américaines se fait ainsi avant l'entrée en guerre des Etats-Unis (en avril 1917). Nous pouvons ainsi dire que, par leurs actions, ces femmes américaines ont été les précurseurs *« de ce que l'on appelle aujourd'hui l'action humanitaire*[59] *».* Leurs actions prennent fin en 1924, le comité américain remet aux villes respectives les différents bâtiments et matériels empruntés afin d'assurer leurs actions.

1.2.1. Pourquoi cet engagement ?

En 1917, un groupe d'américaines volontaires, mené par Ann Tracy Morgan (1873-1952), fille du banquier John Pierpont Morgan, s'installe en France afin d'apporter leur aide au front. Ann Tracy Morgan hérite de la fortune de son père en 1913, devenant ainsi une des femmes les plus riches du monde (estimé à environ trois millions de dollars[60]). Elle profite de sa fortune pour faire des actions philanthropiques, notamment aider les plus démunis. Une de ses premières actions a été de créer un club féminin. Ainsi dès 1907, elle ouvre le *Colony Club*, qui comme sur le modèle masculin, permet aux femmes de se rencontrer, participer à des loisirs et discuter[61]. Donc nous voyons qu'Ann Morgan est une femme engagée et la création du Comité Américain pour les Régions Dévastées en France entre ainsi dans ce mouvement de charité.

La volonté de la création de ce comité remonte au début de la première guerre mondiale. En effet, au lendemain de la bataille de la Marne (septembre 1914), Ann Morgan, et son amie Elsie de Wolfe (1865-1950) actrice et décoratrice américaine, se rendent sur le lieu des combats et ce qu'elles voient les bouleverse profondément :

> *« Il y avait peut-être un peu d'exagération, mais ce que nous avons vu, de nos propres yeux, des horreurs de la guerre nous a si profondément émues que nous avons décidé sur le champ de nous consacrer à la cause alliée tant que les hostilités dureraient*[62]*. »*

Ainsi c'est à partir de ce moment, qu'Ann Morgan s'investit dans cette cause et entraîne avec elle de nombreuses femmes, dont Anne Murray Dike (1879-1929) médecin Américaine, et d'autres femmes américaines. De plus, cet élan de solidarité pour la France n'est pas anodin. En effet, pour les Américains, la France représente la pays de la culture mais aussi le pays qui a

---

[59] Dopffer Anne, "Under two flags, des volontaires américaines en Picardie", *Des américaines en Picardie : Au service de la France dévastée 1917-1924*, catalogue d'exposition, Paris, Réunion des Musées Nationaux, 2002, p. 32.
[60] Diebolt Evelyne, "La philanthropie féminine américaine face à la guerre. L'exemple du CARD", *Des américaines en Picardie : Au service de la France dévastée 1917-1924*, catalogue d'exposition, Paris, Réunion des Musées Nationaux, 2002, p. 26.
[61] Dopffer Anne, "Under two flags, des volontaires américaines en Picardie", *Op. Cit.*, p. 33.
[62] *Ibid*., p. 34.

aidé les Etats-Unis à obtenir son indépendance. Dans leurs esprits, il est donc naturel de venir en aide aux Français[63].

Ainsi en 1917, avec l'aide de son amie Anne Murray Dike, elles fondent la section civile de *l'American Fund for French Wounded*, qui devient en 1918 le CARD. Cette section doit venir en aide à la population française qui a été libérée après le repli allemand. Dans ce groupe de femmes américaines, nous retrouvons Ann Morgan, Anne Murray Dike, mais aussi Barbara Allen, Rose Dolan, Caroline Duer, Miriam Blagden, Margaret W. Stevenson et Florence Wright[64].

Elles mènent des actions dans différents domaines, à savoir la santé publique, le social, la construction, l'agriculture, puis en juin 1920 le domaine de la bibliothèque devient un nouveau champ d'action pour ces femmes[65]. Ainsi pendant sept ans, le CARD assure des missions économiques, éducatives, sociales et morales. Le CARD réunit dans sa période d'action environ 350 bénévoles américaines, qui ont traversé l'Aisne grâce à leurs camionnettes Ford[66].

1.2.2. L'arrivée du CARD en France en 1917 et leurs premières actions

Le groupe d'Américaines est accueilli par Philippe Pétain (militaire et homme d'Etat né en 1856 et mort en 1951), qui leur attribue l'une des régions plus touchées par la guerre : l'Aisne[67]. Ann Morgan, dans le rapport annuel du CARD en 1919, rappelle que ce département est celui qui a le plus souffert pour la guerre :

> *« No district in France has suffered more than the Department of the Aisne as a result of the ravages of war. The American Committee for Devastated France is the only American organization authorized to do relief work in the Department of the Aisne[68]. »*

Donc leurs actions et leurs présences sont très importantes pour la France, l'idée est aussi d'apporter un soutien moral aux Français qui se trouvent dans cette région. En effet, la présence

---

[63] Dopffer Anne, "Under two flags, des volontaires américaines en Picardie", *Op. Cit.*, p. 36.
[64] Diebolt Evelyne, "La philanthropie féminine américaine face à la guerre. L'exemple du CARD", *Des américaines en Picardie : Au service de la France dévastée 1917-1924*, catalogue d'exposition, Paris, Réunion des Musées Nationaux, 2002, p. 28.
[65] American Committee for Devasted France, *description of the work in France*, New-York, American Headquarters of the Committee, April 1 1923, p.18. Archive du musée franco-américain de Blérancourt.
[66] Galoin Alain, "L'aide américaine en Picardie", *Histoire et analyse d'images et œuvres*, [en ligne] consulté le 25 avril 2019 : http://www.histoire-image.org/fr/etudes/aide-americaine-picardie.
[67] Evelyne Diebolt et Nicole Fouche, "1917-1923 : Les Américaines en Soissonnais, leur influence sur la France", *Revue Française d'Études Américaines* 59, nº 1 (1994), p.48, [en ligne] consulté le 25 avril 2019 : https://www.persee.fr/doc/rfea_0397-7870_1994_num_59_1_1527.
[68] American Committee for Devastated France, *Annual Report of the American Committee for Devastated France in France, 1919-1920*, N.Y.: American Headquarters of the Committee, 1919, p. 6. Trad. : « Aucun département en France n'a souffert plus que le département de l'Aisne à la suite des ravages de la guerre. Le Comité américain pour la France dévastée est la seule organisation américaine autorisée à effectuer des travaux de secours dans le département de l'Aisne »

de ces premières Américaines annonce l'arrivée future des troupes américaines sur le territoire français.
Elles s'installent dans le château de Blérancourt qui devient leur quartier général, suivent les ordres de l'état-major français et logent dans des baraquements[69]. Elles ont mis en place cinq centres, avec un rayon d'action autour afin d'occuper le plus efficacement la région : Blérancourt, Soissons, Anizy-le-Château, Vic-sur-Aisne et de Coucy-le-Château.

Leurs premières actions sont tournées vers la population :

> *« Therefore it was our work to bring the necessary food, clothing, household utensils, trade-tools, agricultural implement, live-stock, and seeds into the district and to distribute them[70]. »*

Elles développent un réseau parfaitement organisé afin d'accomplir les différentes tâches (Ann Morgan était reconnue pour son talent d'organisatrice) :

> *« Un réseau d'infirmières-visiteuses, en ouvrant des bibliothèques, des foyers, des jardins d'enfants, en encourageant le scoutisme, en organisant des fêtes dans l'espoir de retisser le lien social. Elles s'attachent particulièrement à promouvoir la pratique du sport auprès des enfants et des adolescents[71]. »*

Donc nous pouvons constater que leur champ d'action est très large et qu'elles mènent un combat actif afin d'aider la population à survivre à la guerre et à reprendre confiance.
Puis après l'armistice en 1918, le CARD redéfinit ses plans d'actions, car désormais le but n'est plus vraiment de soutenir la population en leur apportant les aides nécessaires, mais de reconstruire le territoire après la guerre :

> *« Tout est à reconstruire : des terres agricoles incultivables aux habitations ; quant aux populations, elles ne disposent ni de soins, ni d'écoles, ni de magasins. L'urgence oblige le CARD à s'investir dans tous ces secteurs. Mais, rapidement, il recentre son action sur les activités sanitaires et sociales,*

---

[69] Diebolt Evelyne, "La philanthropie féminine américaine face à la guerre. L'exemple du CARD", *Des américaines en Picardie : Au service de la France dévastée 1917-1924*, catalogue d'exposition, Paris, Réunion des Musées Nationaux, 2002, , p.28-29.
[70] American Committee for Devastated France, *Annual Report of the American Committee for Devastated France in France, 1918-1919*, N.Y.: American Headquarters of the Committee, 1919, p. 4. [en ligne] consulté le 27 avril 2019: http://archive.org/details/annualreportofa1918amer_1. Trad. : « Par conséquent, notre travail consistait à apporter la nourriture, les vêtements, les ustensiles ménagers, les outils de travail, les outils agricoles, le bétail et les semences nécessaires au district et à les distribuer. »
[71] Galoin Alain ,"L'aide américaine en Picardie", *Histoire et analyse d'images et œuvres,* [en ligne], consulté le 25 avril 2019. URL : http://www.histoire-image.org/fr/etudes/aide-americaine-picardie.

agricoles et culturelles. L'immensité de ces tâches nécessite la prolongation de sa présence jusqu'en 1923[72]. »

Par cette citation, nous pouvons voir que les Américaines sont encore investies dans ce travail de solidarité, même après la fin de la guerre. Elles ont une véritable envie d'apporter une aide à la population. Elles sont à leur écoute et c'est ainsi que la section bibliothèque est créée.

1.2.3. La section bibliothèque du CARD

La section bibliothèque est créée en juin 1920[73], suite à la demande constante de la part de la population à lire des livres. Dès l'automne 1918, les Français réclament des livres pour changer de leur quotidien de guerre. Il faut aussi imaginer que les bibliothèques sont endommagées par la guerre (la collection n'est pas renouvelée et elle ne propose pas une grande variété de livres comme aux Etats-Unis) :

> *« Au début, le Comité Américain pour les régions dévastées n'avait nullement l'intention d'organiser « une section des bibliothèques ». Il s'était simplement formé pour répondre à tous les besoins qui s'adresseraient à lui, et la population a commencé à demander des livres, dès l'automne de 1918, avant même d'avoir reçu la nourriture nécessaire. En conséquence, « le Département des bibliothèques » fut organisé afin de satisfaire à la demande qui était venue spontanément d'une population qui était avide de lecture[74]. »*

Le but de cette section, grâce à la lecture publique, est d'apporter à la population un réconfort à tous les niveaux, il faut aider les citoyens à développer un sentiment de bien-être après la guerre :

> *« C'est dans l'idée de restructurer la solidité du tissu social, de renforcer la santé mentale et culturelle, de rétablir un équilibre moral chez les populations de l'Aisne que les Américaines s'intéressaient aux bibliothèques, tant au niveau de leur ouverture au lecteur, qu'au niveau de la formation des bibliothécaires [75]. »*

---

[72] Diebolt Evelyne, "la philanthropie féminine américaine face à la guerre. L'exemple du CARD", *Des américaines en Picardie : Au service de la France dévastée 1917-1924*, catalogue d'exposition Paris, Réunion des Musées Nationaux, 2002, p. 26.
[73] Richter Noë, *La Lecture et ses institutions (1919-1989),* Plein chant, 1989, p. 8.
[74] Carson Jessie, *Comité Américain pour les Régions Dévastées, Section des bibliothèques*, rapport annuel, avril 1921-avril 1922, p. 2. Archive de la bibliothèque municipale de Soissons.
[75] Diebolt Evelyne et Fouché Nicolas, "1917-1923 : les américaines en Soissonnais", *Revue française d'études américaines*, n°59, fév. 1994, p. 54, [en ligne] consulté le 25 avril 2019 : https://www.persee.fr/doc/rfea_0397-7870_1994_num_59_1_1527.

Donc l'enjeu est de mettre en place un nouveau système de bibliothèque dans l'Aisne, différent de celles en France, de part leur organisation et leur gestion par des professionnelles, sans oublier de placer les citoyens au centre de ces actions.

Celle qui est choisie pour diriger cette nouvelle section est l'Américaine Jessie Carson, bibliothécaire de la New-York Public Library, spécialisée dans le domaine de la jeunesse :

> *« Ancienne élève de l'école de la bibliothèque Carnegie, à Pittsburg, qui, après avoir dirigé la bibliothèque des enfants à la bibliothèque de Tacoma, à Washington, était alors directrice de la section des enfants à la grande bibliothèque publique de New York[76]. »*

Elle a en charge l'organisation des bibliothèques dans les cinq centres du comité américain, et est aidée par quatre autres bibliothécaires américaines, dont Miss O'Connor, qui sera à la tête de la bibliothèque de Soissons[77]. Chaque bibliothécaire américaine dirige l'une des bibliothèques populaires des différents centres d'action. De plus, elles sont secondées par des bibliothécaires assistantes françaises. Ce poste leur offre une expérience professionnelle, elles sont ainsi formées à des pratiques modernes de gestion des bibliothèques. De plus, cet épisode du CARD permet aussi une première féminisation du métier de bibliothécaire en France (ce poste étant jusqu'ici largement occupé par des hommes).

a) Avant la section bibliothèque

Cependant il s'est écoulé deux ans avant la véritable mise en place, en action de cette section. En effet, les réclamations pour les livres ont commencé en 1918 et la section des bibliothèques n'a été ouverte qu'à partir de 1920. Avant ceci, les Américaines ont fait part de leur volonté à développer une nouvelle section à la direction, ainsi que le besoin de livres réclamés par la population. Dès 1918, un premier colis de livres est envoyé en France, destiné aux enfants de Boullay-Thierry (le CARD s'est déplacé en centre Val-de-Loire à cause d'une offensive allemande), ils sont installés dans un local spécialement aménagés pour les enfants ; ils peuvent venir lire les livres ou des adultes peuvent leurs faire la lecture [78]. De plus en avril 1917, à Vic-sur-Aisne est ouverte pour la première fois en France une bibliothèque enfantine :

> *« Au début, des « coins bibliothèques » s'ouvrent dans des bâtiments destinés à d'autres usagers. Ainsi, à Vic-sur-Aisne, en avril 1919, la pièce*

---

[76] Coyecque Ernest, "L'œuvre française d'une bibliothécaire américaine", *Revue des Bibliothèques*, Librairie ancienne H. Champion, 1924, p. 260, [en ligne] consulté le 30 avril 2019 : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5596616g.
[77] Diebolt Evelyne et Laurant Jean-Pierre, *Anne Morgan, une Américaine en Soissonnais (1917-1952) : de l'Aisne dévastée à l'action sociale,* Soissons, France, AMSAM, 1990, p. 121.
[78] *Ibid*., p. 121.

servant de salon dans le bâtiment des membres du C.A.R.D est transformée en bibliothèque pour les enfants pendant une semaine, à l'occasion des vacances scolaires[79]. »

Les livres prennent ainsi une place importante. Par exemple le comité met en état treize bibliothèques scolaires avec des livres pour enfants et adultes[80]. Par ses différentes actions (avant la création de la section bibliothèque), le CARD remarque que la population est intéressée par les livres. De plus, ce constat s'accompagne lui aussi d'une autre observation qui porte sur l'état des bibliothèques françaises.

b) Constat dramatique par Jessie Carson sur l'état des bibliothèques françaises

Jessie Carson, à son arrivée en France, constate que les bibliothèques françaises sont dans un état alarmant. En effet, en plus d'avoir souffert à cause de la guerre, les bibliothèques sont peu entretenues, la collection est peu renouvelée et consultée par la population. Dans le premier rapport du CARD portant sur la section bibliothèque en 1921/1922, elle décrit cette situation :

« Il ne faut pas croire que le Comité Américain ait introduit en France la Bibliothèque Publique. Il y en a dans tous les quartiers des grandes villes et dans presque chaque petit village. Mais ces bibliothèques ne sont pas des « bibliothèques publiques » au point de vue moderne ; elles ne répondent qu'imparfaitement aux besoins de la communauté. Elles sont incomplètes ; ce sont, pour la plupart, des salles petites, mal tenues, pauvrement éclairées, avec des rayons resserrés montant jusqu'au plafond ; le public ne peut faire choix d'un livre qu'en consultant un mauvais catalogue, déchiré, souvent périmé, qu'on doit feuilleter hâtivement sur un pupitre de bois à l'entrée de la salle. Les bibliothécaires sont généralement des instituteurs ou des secrétaires de mairie qui n'ont reçu aucun enseignement professionnel et qui sont si surchargés de travail et si occupés par leur carrière véritable, qu'ils n'ont envers la bibliothèque que peu de vitalité et peu d'intérêt[81]. »

Jessie Carson porte dans l'ensemble un regard négatif sur les bibliothèques françaises, pour elle il faut revoir la gestion et l'organisation des bibliothèques, afin d'obtenir, une bibliothèque publique moderne, au sens américain. En effet, il faut revoir les locaux, la collection, le catalogage et la formation des bibliothécaires. La création d'une section des bibliothèques au

---

[79] Diebolt Evelyne et Laurant Jean-Pierre, *Anne Morgan, une Américaine en Soissonnais (1917-1952) : de l'Aisne dévastée à l'action sociale,* Soissons, France, AMSAM, 1990, p. 123.
[80] Richter Noë, *La Lecture et ses institutions (1919-1989),* Plein chant, 1989, p. 8.
[81] Carson Jessie, *Comité Américain pour les Régions Dévastées, Section des bibliothèques*, rapport annuel, avril 1921-avril 1922, p. 2. Archives de la bibliothèque municipale de Soissons.

sein du CARD est donc primordiale, et soutenue par *l'American Library Association* et l'Association des Bibliothécaires de France :

> *« Elle a été reconnue par l'Association Françaises des Bibliothèques, et s'est assurée la collaboration de l'Inspecteur des Bibliothèques de Paris et du Département de la Seine, ainsi que l'appui des bibliothécaires et des écoles de bibliothécaires des Etats-Unis[82]. »*

Il y a ainsi une volonté d'améliorer la situation des bibliothèques françaises, et pour cela le CARD se porte volontaire pour mettre en place de nouvelles bibliothèque dans l'Aisne basées sur le modèle américain.

c) La mise en place des bibliothèques du CARD dans l'Aisne

Le comité américain a mis en place plusieurs bibliothèques populaires dans les différents cantons, ainsi qu'un système de bibliobus, afin d'assurer une desserte de livres dans les villages alentours : « les bibliothèques circulantes », sur le modèle américain. Les bibliothèques circulantes sont conduites par des bénévoles américaines, qui amènent des caisses de livres dans les villages près des cantons, des centres d'actions du CARD, à la charge de l'instituteur : *« De 1921 à 1924, ce système bénéficia à 75 villages, prêtant 260323 livres à 7359 abonnés[83]. »*

Comme dit précédemment, c'est à Vic-sur-Aisne que fut ouverte la première salle de lecture pour enfant, puis c'est au tour de Blérancourt. Ces installations permettent de recevoir des livres afin d'alimenter la collection déjà en place. Ces collections de livres viennent principalement des dons des bibliothèques américaines.

Dans les premières années, le but est donc de mettre en place des bibliothèques dites populaires, afin de répondre à la demande de livre et d'installer pour la première fois sur le territoire français un autre type de bibliothèque. Il faut dans un premier temps s'accorder avec les villes pour connaître leurs besoins et le soutien qu'elles peuvent apporter, comme le local ou le financement. Par exemple, la commune de Soissons s'engage à rémunérer la bibliothécaire et d'assurer le développement de la bibliothèque face aux différentes demandes de la population. Le comité américain prévoit aussi de s'investir dans le financement des bibliothèques :

---

[82] Carson Jessie, *Comité Américain pour les Régions Dévastées, Section des bibliothèques*, rapport annuel, avril 1921-avril 1922, p. 2. Archives de la bibliothèque municipale de Soissons. p. 1.
[83] Hind Bouchareb, *Penser et mettre en œuvre la lecture publique : discours, débats et initiatives (1918-1945),* thèse de doctorat, sous la dir. de Varry Dominique, 2016, p. 89, [en ligne] consulté le 2 avril 2019 :https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/67257-penser-et-mettre-en-oeuvre-la-lecture-publique-discours-debats-et-initiatives-1918-1945.pdf.

« The American Committee is giving 60,000 francs to the towns of Soissons and 20,000 francs to the village of Anizy, which will be used to complete the present library equipment and collection of books housed in temporary baraques[84]. »

Les bibliothécaires américaines vont aussi sélectionner huit françaises volontaires et motivées pour le métier de bibliothécaire, afin de les aider dans leur travail (elles seront des bibliothécaires-assistantes, dont Victorine Vérine, bibliothécaire française qui aura la charge la bibliothèque de Soissons, après le CARD). De plus le CARD reçoit l'aide d'autres associations telle que la Croix-Rouge américaine, en effet le produit de la vente du matériel sera distribué à la section bibliothèque afin de fonder et d'équiper les nouvelles bibliothèques[85].

La première bibliothèque à ouvrir est celle de Blérancourt en mai 1920, elle se trouve dans l'une des ailes du château, où est installé le centre du comité américain. Puis en octobre 1920 c'est au tour des bibliothèques d'Anizy (dans la mairie) et de Vic-sur-Aisne, en décembre de la même année c'est celle de Coucy qui ouvre ses portes à la population. En mars 1921, c'est la bibliothèque de Soissons qui ouvre ; il s'agit de la plus grande bibliothèque mise en place par le CARD, elle devient un modèle, la nouvelle image d'une bibliothèque moderne, un exemple à suivre[86]. De plus, le comité américain donne des indications aux bibliothécaires afin de s'accorder sur les pratiques de gestion, notamment sur les indications à donner sur le livre, l'inscription sur le registre d'inventaire, et comment doivent être rédigées les fiches topographiques et le catalogage. Les nouvelles bibliothèques contrastent avec les bibliothèques françaises, en effet elles sont organisées et aménagées selon les pratiques américaines :

« Elles étaient installées dans des baraquement militaires aménagés et équipés d'un mobilier fabriqué dans l'atelier du CARD à Blérancourt selon les normes en usage aux Etats-Unis. Tous ceux qui les ont visitées ont été frappés par la gaîté de leur atmosphère et surpris par les images coloriées fixées aux murs, les cartonnages et les reliures de couleur qui habillaient les livres au lieu de la traditionnelle toile noire des bibliothèques populaires. […] Elles s'adressaient à tous les âges, à tous les niveaux de lecture et couvraient un large éventail d'intérêts. On y trouvait des revues et des journaux. L'accès direct aux livres était rendu possible par leur classement selon le système

---

[84] American Committee for Devastated France, *Annual Report of the American Committee for Devastated France in France, for the year ending March 31, 1922*, N.Y., American Headquarters of the Committee, 1922, p. 63. Trad. : « Le Comité américain donne 60 000 francs aux villes de Soissons et 20 000 francs au village d'Anizy, qui seront utilisés pour compléter l'équipement actuel de la bibliothèque et la collection de livres conservés dans des baraques temporaires. ». Archive du musée franco-américain de Blérancourt.
[85] Diebolt Evelyne et Laurant Jean-Pierre, *Anne Morgan, une Américaine en Soissonnais (1917-1952) : de l'Aisne dévastée à l'aide sociale,* Soissons, France, AMSAM, 1990, p. 123.
[86] *Ibid*., p. 123.

décimal de Dewey, qui n'avait été utilisé en France que par Eugène Morel à la bibliothèque de Levallois en 1913. L'autonomie de l'usager est favorisée encore par un catalogue d'un type inconnu en France. Ce n'est plus une liste éditée à intervalles plus ou moins rapprochés, jamais complètes, où les livres sont répartis dans des divisions plus ou moins grossières où on les trouve dans l'ordre alphabétique des auteurs. C'est un catalogue sur fiches, régulièrement tenu à jour, où, dans un ordre alphabétique unique, on peut trouver un même ouvrage à son auteur, à son titre et à son sujet. La bibliothèque prête tous ses livres, mais elle n'utilise plus le beau registre où l'on calligraphie soigneusement le nom des emprunteurs et les titres des livres empruntés sous la date du jour écrite à la plume de ronde. La bibliothèque utilise un système plus expéditif, importé d'Amérique, qui utilise des cartes insérées dans les livres. La bibliothèque, enfin, n'attend pas que le lecteur vienne à elle. Elle va au-devant de lui en pratiquant la « réclame » au moyen d'affiches et de prospectus[87]. »

Les bibliothèques du CARD reçoivent un aménagement américain, les meubles sont fabriqués spécialement pour ces nouvelles bibliothèques. Melvil Dewey en 1876 fonde le *Library Bureau*, qui correspond à une société de mobilier spécialisée dans les bibliothèques, donc les normes sont standardisées, des tailles sont mises en place. Aujourd'hui cette société a été rachetée par la société Remington Rand, spécialisée dans la fabrication de machine de bureau.

Les usagers sont autonomes dans ces bibliothèques, ils peuvent consulter librement les livres, conseillés par les bibliothécaires, qui à plusieurs peuvent mieux gérer la bibliothèque. Les livres sont soigneusement catalogués avec des méthodes modernes. De plus, les bibliothécaires prennent les devants en allant vers l'usager, en proposant des activités, des conférences, annoncées par des affiches. Les bibliothèques du CARD, sur le modèle des *Publics Libraries*, diffèrent réellement des bibliothèques françaises et ont un impact important dans les années 1920. En effet, il y a une véritable organisation professionnelle mise en place et la bibliothèque devient un lieu de rencontre et de loisir.

[87] Richter Noë, *La Lecture et ses institutions (1919-1989)*, Plein Chant, 1989, p. 10-11.

De plus, des bibliothèques circulantes sont mis en circulation en 1921. Une cinquantaine de bibliobus sont en fonction dans l'Aisne, à partir des cinq centres des bibliothèques populaires du CARD. Le nombre total de livres en circulation est d'environ 14 000, dont environ 29 000 livres ont été prêtés au cours de l'année, le plus souvent par des familles[88].

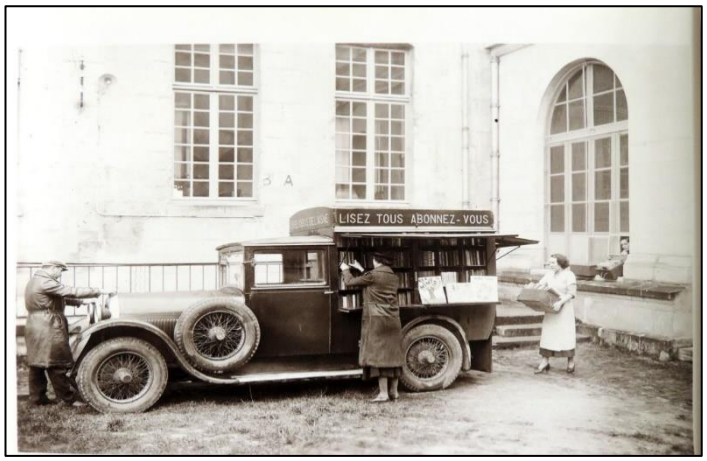

Illustration 1 : Bibliobus en circulation dans l'Aisne. Source : archives de la bibliothèque municipale de Soissons.

2. L'influence américaine dans les années 1920

Les bibliothèques du comité américain connaissent un franc succès dès leur ouverture au grand public. En effet, dans le rapport annuel du comité américain de 1923, nous pouvons consulter les chiffres concernant le nombre de lecteurs, consultation sur place, prêt avec carte, la circulation des livres, avec les bibliothèques circulantes…

2.1. Succès du modèle de la *Public Library*

2.1.1. Réussite pour la bibliothèque de Soissons

Nous observons qu'entre 1920 et 1923, les chiffres sont en constante augmentation, par exemple le nombre de bibliothèques circulantes (« No. Of Travelling Libraries ») est passé de 45 à 59. Cette augmentation montre que la demande est elle aussi toujours en croissance dans les villages alentour. Ceci est confirmé par le nombre de livres en circulation dans les bibliothèques circulantes, en 1920/1921 le chiffre est de 11 397 livres puis en 1922/1923 à 28 799 livres[89]. La suite du rapport du comité américain montre qu'il y a aussi une augmentation de la consultation sur place des livres (« No Of Readers in room »). En effet nous passons en 1920/1921 à 6 671 à 39 975 livres en 1922/1923.

Nous pouvons penser que la population voit la bibliothèque différemment, elle devient accessible à tous, chaleureuse, elle perd l'image d'une bibliothèque savante et froide. De plus, le nombre d'inscrit augmente car il passe de 891 à 7 123 entre 1920/1923, ce qui permet de dire que la bibliothèque du comité américain a réussi le pari de modifier le visage de la bibliothèque.

---

[88] Carson Jessie, *section des bibliothèques, rapport annuel du CARD*, 1921-1922, p. 3. Archive municipale de Soissons.
[89] American Committee for Devasted France, *description of the work in France*, New-York, American Headquarters of the Committee, April 1 1923, p. 19. Archive du musée franco-américain de Blérancourt.

De plus, avant l'arrivée du CARD, les bibliothèques françaises étaient tenues, généralement, par une personne. Avec le CARD, les bibliothèques sont gérées par au moins deux bibliothécaires (« librarians », une bibliothécaire chef et une bibliothécaire-assistante), et leur nombre ne cesse d'augmenter ; en trois ans leurs effectifs ont presque doublé (de 8 à 14).

2.1.2. L'influence du modèle soissonnais

Le CARD a mis en place dans l'Aisne cinq bibliothèques sur le modèle américain, dont la plus grande est celle de Soissons. Inaugurée le jour de Pâque, en 1921, la bibliothèque de Soissons reçoit la visite de plusieurs bibliothécaires français tels qu'Ernest Coyecque ou Eugène Morel. Rappelons que ces deux personnages souhaitent intégrer le modèle américain de la *public library* en France, donc pour eux l'implantation des bibliothèques du CARD en France est une réussite, ils souhaitent organiser la lecture publique sur le modèle américain.

> *« Aimablement invités à la cérémonie, Eugène Morel et moi fûmes émerveillés ; depuis huit longues années, je cherchais à faire comprendre aux autorités parisiennes la nécessité d'une meilleure organisation des bibliothèques municipales, multipliant rapports, brochures, articles de propagande ; maintenant, il allait me suffire d'inviter ces messieurs de Paris à prendre le train de Soissons pour venir voir une bibliothèque modèle, sur le type de laquelle il faudrait peu à peu transformer celles des municipales parisiennes, enlisées dans une formule désuète et déficitaire[90]. »*

Nous comprenons qu'Ernest Coyecque souhaite que la bibliothèque de Soissons devienne un modèle pour les futures bibliothèques françaises.

a) La bibliothèque rue Fessart, quartier Belleville à Paris

Miss Jessie Carson, quelques jours après le discours d'Ernest Coyecque concernant la bibliothèque de Soissons, propose aux bibliothécaires français une réplique de cette bibliothèque à Paris. En effet, le but est de présenter leurs actions, d'une certaine façon c'est une réponse au discours d'Ernest Coyecque. Cette nouvelle bibliothèque, réplique de Soissons, permet aux autorités parisiennes d'observer le fonctionnement et la gestion d'une bibliothèque « moderne », avec des pratiques américaines.

Les dépenses pour cette nouvelle bibliothèque rue Fessart sont prises en charge par le comité américain pour la première année. La mairie met aussi à disposition 10 000 francs au CARD (aux

---

[90] Coyecque Ernest, "L'œuvre française d'une bibliothécaire américaine", *Revue des Bibliothèques*, Librairie ancienne H. Champion, 1924, p. 261, [en ligne] consulté le 30 avril 2019 : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5596616g.

Etats-Unis, il est de coutume de faire des contributions financières aux associations pour les aider dans leurs projets). De plus, le local est prêté par la ville de Paris :

> *« Il y avait justement à Belleville, rue Fessart, dans une école, une bibliothèque municipale installée dans des conditions misérables, une salle d'environ 4 mètres sur 6, où il faisait nuit en plein jour et où le bibliothécaire, avec son bureau, suffisait à remplir le faible espace laissé libre par les casiers de livres ; et pourtant cette pitoyable petite boîte accusait l'un des mouvements de prêts les plus intensifs de Paris. Or, contigu à l'école, un terrain, appartenant à la municipalité, restait inoccupé, ses dimensions restreintes, 20 mètres sur 8, en rendant l'utilisation très difficile ; ce rectangle allongé, de 20 mètres de façade en bordure immédiate de la rue, dont les deux petits côtés étaient constitués par les murs des bâtiments voisins, se prêtait fort bien, et à peu de frais, à l'installation d'une bibliothèque[91]. »*

Le comité américain récupère ainsi un ancien local avec un terrain qui permet de mettre en place une nouvelle bibliothèque. Le fait de se baser sur une ancienne bibliothèque aide sa création car il est possible de s'approprier les bases de cette structure ainsi que ses usagers. En effet, Ernest Coyecque informe qu'il s'agit d'une bibliothèque avec un succès non négligeable pour sa capacité d'accueil et ses propositions de lectures.

[91] Coyecque Ernest, "L'œuvre française d'une bibliothécaire américaine", *Revue des Bibliothèques*, Librairie ancienne H. Champion, 1924, p. 262, [en ligne] consulté le 30 avril 2019 : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5596616g.bid.

Après six mois de travaux, la nouvelle bibliothèque rue Fessart est remise à la ville de Paris le 2 novembre 1922, elle devient une bibliothèque municipale et s'ouvre officiellement au public le 13 novembre[92].

Illustration 2 : Extérieur de la bibliothèque du quartier de Belleville.
Source : Réseaux des Musées Nationaux [en ligne] consulté 22/05/19 : https://www.photo.rmn.fr/archive/01-015195-2C6NU0GG0G0G.html

La bibliothèque mise en place par le comité représente, comme à Soissons, le modèle de bibliothèque moderne des Américains, comme le souhaitent les modernistes français. En effet, la bibliothèque s'intègre dans le paysage architectural de la ville, avec un bâtiment qui lui est consacré. Les américaines ont appliqué le concept du « *one-room library* », car la bibliothèque est constituée seulement d'une salle, décorée avec des tableaux et des fleurs. De plus, elle est équipée d'un mobilier adéquat pour chaque usager, les adultes et les enfants (petites chaises, tables hautes…). Cette distinction est la même pour les collections, en effet, nous retrouvons dans cette bibliothèque une collection pour les adultes et une autre pour les enfants. Il y aussi des revues et des journaux, des documents qui normalement ne trouvent pas leur place dans les bibliothèques françaises. Le catalogage est aussi modernisé car les bibliothécaires mettent en place un catalogue sur fiches internationales avec des fiches d'auteurs, de titres, de matières, une classification décimale (Dewey) et un rangement par ordre alphabétique des noms d'auteurs. La collection est renouvelée quotidiennement pour donner aux usagers les documents les plus récents, les informations les plus précises. La bibliothèque est tenue par des professionnelles, deux femmes avec des assistantes bibliothécaires en stage[93], afin de les former

[92] Coyecque Ernest, "L'œuvre française d'une bibliothécaire américaine", *Revue des Bibliothèques*, Librairie ancienne H. Champion, 1924, p. 262, [en ligne] consulté le 30 avril 2019 : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5596616g.bid..
[93] Séguy Paul, « Une visite suggestive », *Ligue française de l'enseignement*, 1er fév 1923. Source : Notes personnelles de Mme Neveu Valérie.

aux pratiques modernes. En ce qui concerne l'ouverture aux usagers, la bibliothèque propose un volume horaire beaucoup plus important que les autres bibliothèques françaises. En effet, elle est ouverte en semaine de 14h à 22h, le mercredi de 20h à 22h. Les inscriptions sont ouvertes à tous, et les enfants sont autorisés à s'inscrire eux-mêmes. Il est possible d'emprunter jusque deux livres par personne, avec un seul roman, afin de développer la curiosité et obliger à lire des ouvrages différents. Les usagers peuvent participer à des animations organisées par les bibliothécaires, telles que l'Heure du conte ou des événements autres comme des conférences[94].

L'œuvre américaine rencontre un franc succès auprès de la population, comme nous l'informe Ernest Coyecque dans son article sur Jessie Carson :

> *« Le succès de l'œuvre a dépassé les prévisions les plus optimistes ; au bout des dix-neuf premières semaines, on comptait 2 016 lecteurs inscrits et 32 449 prêts à domicile. En 1923, le nombre des prêts s'est élevé à 105 809 ; pendant le premier semestre de 1924, à 58 853. Au 30 juin 1924, on avait inscrit 4 786 lecteurs[95]. »*

Nous pouvons constater qu'en une année, le nombre de prêt a triplé et en deux ans, le nombre de lecteurs inscrits a doublé. Cette croissance prouve le fait que la bibliothèque est un établissement consulté et ce nouveau modèle connaît une audience importante dès les premières années, ce qui peut confirmer le fait que le modèle anglo-saxon répond aux besoins des citoyens.

2.1.3. La création de l'Heure Joyeuse à Paris : une autre bibliothèque parisienne d'après le modèle américain

La création de la nouvelle bibliothèque à Paris est le fruit de l'association entre la ville de Paris et un autre organisme charitable américain : *the Book Committee for a Children's Library*. Créée en 1909, cette association a pour but d'aider les parents à éduquer leurs enfants grâce aux livres. En effet, au début du XXe siècle, il y a une prise de conscience de la part de la population sur la vision des livres. Le livre aiderait les enfants à mieux comprendre le monde qui les entoure, à développer leurs opinions et sentiments[96]. Dans les années 1920, ce comité est dirigé par Caroline Griffiths.

Avec l'accord de la ville de Paris, le *Book's Comittee for a Children's Library* installe une bibliothèque, spécialisée dans la jeunesse dans un local prêté par la ville. Quelques années

---

[94] Coyecque Ernest, "L'œuvre française d'une bibliothécaire américaine", *Revue des Bibliothèques*, Librairie ancienne H. Champion, 1924, p. 262-263, [en ligne] consulté le 30 avril 2019 : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5596616g.
[95] *Ibid*., p. 263.
[96] « About », *Bank Street College of Education* (blog), [en ligne] consulté le 30 avril 2019, https://www.bankstreet.edu/library/center-for-childrens-literature/childrens-book-committee/about-the-childrens-book-committee/.

auparavant, en septembre 1920, à Bruxelles, une bibliothèque de l'Heure Joyeuse a déjà été installée. A Paris, le comité américain s'engage à former les nouveaux bibliothécaires et met à disposition environ 2000 livres pour les lecteurs. Tandis que la ville s'engage elle, à reprendre et assurer le développement de la bibliothèque. En 1924, elle devient ainsi une bibliothèque municipalisée[97].

La création de l'Heure Joyeuse n'est pas anodine, en effet, elle est en lien avec la volonté d'instaurer la paix en Europe après la première guerre mondiale. Le but étant de mettre à disposition des enfants des livres sur des pays différents, et en langues étrangères. Il y avait ainsi une utopie de paix après la guerre, et les bibliothèques jeunesses devaient jouer un rôle important[98]. Eugène Morel emploie aussi les termes « d'œuvre de paix » lors du discours d'inauguration le 12 novembre 1924[99].

La bibliothèque de l'Heure Joyeuse est dirigée en 1924 par trois pionnières de la lecture publique : Marguerite Gruny, Mathilde Leriche et Claire Huchet. La direction de la nouvelle bibliothèque est donnée à Claire Huchet (1899-1993). Mrs Griffiths avait besoin d'une interprète afin de traduire et répondre aux nombreuses négociations afin de créer la bibliothèque, c'est donc naturellement que Claire Huchet fut appelée pour les aider (elle préparait une licence d'anglais)[100]. Afin de se former au métier de bibliothécaire, elle suit un *« stage en Angleterre et en Belgique, et obtint le diplôme de la London University, section bibliothèque[101] »*.

Marguerite Gruny (1903-1993), nièce d'Eugène Morel, est une bibliothécaire française, elle a travaillé à la bibliothèque de l'Heure Joyeuse dès sa création, nommée en tant que bibliothécaire assistante par Mrs Griffiths. Elle s'est formée aux techniques modernes dès l'année 1920 en faisant un stage à la bibliothèque de l'Heure Joyeuse à Bruxelles et en suivant par la suite les cours donnés par l'école américaine, avec Mathilde Leriche[102]. En 1929, Claire Huchet quitte son poste de direction de la bibliothèque, afin de suivre son mari aux Etats-Unis, elle travaillera un moment en tant que bibliothécaire à la bibliothèque de New-York, avant de se consacrer à

---

[97] *Littérature jeunesse 3/4*, La fabrique de l'Histoire, 2015, Emission de radio, animée par Emmanuel Laurentin, diffusée le 18/03/2015, France Culture, [en ligne] consulté le 8 mars 2019, https://www.franceculture.fr/emissions/la-fabrique-de-lhistoire/litterature-jeunesse-34.

[98] *Ibid.*

[99] Ezratty Viviane et Hélène Valotteau, "La Création de l'Heure Joyeuse et la généralisation d'une belle utopie", *BBF*, 1 janvier 2012, [en ligne] consulté le 30 avril 2019 : http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2012-01-0045-008.

[100] Ezratty Viviane, "Hommage à Claire Huchet", *la Revue des livres pour enfants*, n°153, 1993, p. 7, [en ligne] consulté le 30 avril 2019 : http://cnlj.bnf.fr/sites/default/files/revues_document_joint/PUBLICATION_3501.pdf.

[101] *Ibid*., p. 7.

[102] Ezratty Viviane et Lemaître Renée, "En souvenir de Claire Huchet de Marguerite Gruny", *Bulletin d'informations de l'Association des Bibliothécaires français*, n°160, 1993, p. 2, [en ligne] consulté le 30/04/19 : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/43295-en-souvenir-de-claire-huchet-et-marguerite-gruny.pdf.

l'écriture[103]. C'est donc Marguerite Gruny qui prend la direction de la bibliothèque de l'Heure Joyeuse à cette date jusqu'en 1968, date de sa retraite[104].
Mathilde Leriche (1900-2000), comme ses partenaires, a suivi des cours de bibliothécaire, notamment avec Marguerite Gruny et a aidé à la création de la bibliothèque de l'Heure Joyeuse. Ces trois bibliothécaires sont des pionnières dans les pratiques modernes de la bibliothéconomie concernant les enfants, par exemple, elles organisent l'Heure du conte en bibliothèque. Cette pratique est une nouveauté en France, l'heure du conte est une activité qui relève de la sphère privée en France, tandis que les Américains pratiquent cette activité en bibliothèque.

a) Le fonctionnement et les nouveautés de l'Heure Joyeuse

Nous l'avons compris, l'enfant occupe une place importante au sein de cette bibliothèque, l'enjeu étant de faire cohabiter les adultes et les enfants dans un espace décloisonné. L'enfant est placé au cœur des techniques modernes, ils peuvent, selon le témoignage de Marguerite Gruny (archive de « profil perdu » France culture de 1989[105]), choisir librement les livres dans les rayons, ou encore aider les bibliothécaires, par exemple à tenir le bureau de prêt. De plus, il faut aussi choisir des chefs dans les bibliothèques (un garçon et une fille), pour ranger les livres, s'occuper des fleurs… Les enfants plus âgés peuvent rédiger le catalogue ou encore conseiller les plus petits[106]. Ils participent aussi à l'organisation des fêtes, en installant la décoration pour un spectacle. Le but comme Eugène Morel le présente dans son discours d'inauguration est de développer les échanges avec les enfants, développer leurs curiosités.
Les bibliothécaires font découvrir aux enfants des livres récemment traduits et peuvent faire la lecture dans la bibliothèque ou dans les squares. Mathilde Leriche, conteuse à la bibliothèque de l'Heure Joyeuse, observe que les contes de fées lus sont comme un refuge pour les enfants, car ils correspondent à leurs besoins sentimentaux. Les garçons se dirigent le plus souvent vers les livres scientifiques, mais lors de la lecture des contes, ils sont subjugués et intrigués car ils ne connaissent pas[107].

2.2. Pérenniser les actions du CARD

2.2.1. La création du Comité Français pour la Bibliothèque Moderne

Le Comité Américain pour les Régions Dévastées doit prendre fin en France en 1924. Jessie Carson, pour s'assurer de le continuité de ses actions pour les bibliothèques met en place en

---

[103] Ezratty Viviane et Lemaître Renée, "En souvenir de Claire Huchet de Marguerite Gruny", *Bulletin d'informations de l'Association des Bibliothécaires français*, n°160, 1993, p. 2, [en ligne] consulté le 30/04/19 : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/43295-en-souvenir-de-claire-huchet-et-marguerite-gruny.pdf.
[104] *Ibid*., p. 2.
[105] *Littérature jeunesse 3/4*, La fabrique de l'Histoire, 2015, Emission de radio, animée par Emmanuel Laurentin, diffusée le 18/03/2015, France Culture, [en ligne] consulté le 8 mars 2019, https://www.franceculture.fr/emissions/la-fabrique-de-lhistoire/litterature-jeunesse-34.
[106] *Ibid.*
[107] *Ibid.*

juin 1922 un comité français pour la bibliothèque moderne (CFMB). Ce comité doit promouvoir la lecture publique en France, en développant des bibliothèques modernes, comme il a été fait dans l'Aisne :

> *« The organization of this Committee is in itself formal recognition of the need, value and permanence of library service such as was begun in the Aisne almost three years ago[108]. »*

Ce comité est une volonté du CARD mais aussi une nécessité pour les bibliothécaires français afin d'organiser au mieux les bibliothèques modernes. Ce comité français est créé par Jessie Carson et est dirigé par l'écrivain français André Chevrillon (1864-1957) en 1922. Le CFBM réunit les modernistes comme Eugène Morel, Richard Cantinelli (conservateur de la bibliothèque municipale de Lyon et de la bibliothèque Sainte-Geneviève), Ernest Coyecque (inspecteur des bibliothèques à Paris), Gabriel Henriot (chartiste, directeur de la bibliothèque Forney), Henri Lemaître (chartiste, bibliothécaire, rédacteur en chef de la *Revue des bibliothèques*), Pol Neveux (inspecteur général des bibliothèques) et Pierre-René Roland-Marcel (administrateur de la Bibliothèque nationale) [109]. Ces personnes forment le conseil d'administration du comité.

Il est aussi important d'observer que cet événement montre la volonté de plusieurs bibliothécaires de se réunir pour promouvoir la lecture publique, de moderniser les bibliothèques, qu'ils soient chartistes ou non. Il y a une prise de conscience de la part des bibliothécaires vis-à-vis de ce retard français par rapport aux autres pays.

Initialement créé pour surveiller le bon développement des bibliothèques du CARD et des donations faite aux bibliothèques françaises, il doit développer le modèle de bibliothèque pour tous sur le territoire français, comme il se fait aux Etats-Unis. Pour cela il faut proposer une modernisation du réseau des bibliothèques, qui permet de répondre aux besoins contemporains des citoyens. Le texte de présentation du CFBM, écrit par Ann Murray Dike et Firmin Roz (1866-1957), enseignant et historien français, met en avant les missions de ce comité :

> *« Il a pour objet de provoquer et de faciliter une organisation de la lecture publique en France, moins rudimentaire, plus rationnelle, plus moderne, mieux adaptée aux besoins de la collectivité contemporaine que les bibliothèques dites "populaires" : nom fâcheux, d'ailleurs, qui suffit à faire naître et à propager une conception inexacte, celle d'une institution de classe.*

---

[108] American Committee for devasted France, *description of the work in France, April 1, 1923*, N.Y., American Headquarters of the Committee, 1923, p. 18. Trad. : « l'organisation de ce comité est en soi une reconnaissance formelle de la nécessité, de la valeur et de la permanence d'un service de bibliothèque tel qu'il a été lancé dans l'Aisne il y a presque trois ans. ». Archive du musée franco-américain de Blérancourt.

[109] Bouchareb Hind, *Penser et mettre en œuvre la lecture publique : discours, débats et initiatives (1918-1945)*, thèse de doctorat, sous la dir. de Varry Domminique, Lyon, université Lumière Lyon 2, 2016, p. 90, [en ligne] consulté le 26 avril 2019 https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/67257-penser-et-mettre-en-oeuvre-la-lecture-publique-discours-debats-et-initiatives-1918-1945.pdf.

Ce que nous voulons, c'est, à l'exemple des Anglais, des Américains et des Belges, la "bibliothèque publique" destinée à tous, à tous nécessaire, et par tous utilisable[110]. »

Le modèle *public library* est mis en avant par ce comité qui souhaite créer une nouvelle bibliothèque française. Ce changement souhaité par le comité passe aussi par la terminologie. En effet, ils reprochent aux termes « populaire » ou « savante », qui définissent les bibliothèques de ne pas montrer la volonté du comité à offrir aux citoyens une bibliothèque pour tous. Pour le comité, il faut revoir les bases du monde des bibliothèques, les techniques de gestion ainsi que la formation des professionnels. Par exemple, il soutient l'école américaine mise en place par les Américaines à Paris. Ou encore, après le départ du CARD en France en 1924, le comité français pour la bibliothèque moderne demande à *l'American Library Association* une aide financière[111].

2.2.2. Ecole américaine à Paris

Cette école franco-américaine de la rue de l'Elysée est née après la première guerre mondiale. En effet, l'ABF souhaite pallier le manque de professionnalisme dans certains bibliothèques, en instaurant des cours de bibliothécaires complets.

Dans un premier temps, l'association se tourne vers l'Ecole des Chartes, qui exerce un monopole sur la formation des bibliothécaires[112]. Puis dans un second temps, dans un contexte où le modèle anglo-saxon est présenté par des Américaines en France, l'idée est naturellement venue d'organiser des cours de bibliothécaires, dans une optique de pérenniser leurs actions de modernisation des bibliothèques en France. Ainsi en 1923, soutenu par l'*ALA*, le CARD met en place une école de bibliothécaire, installé rue de l'Elysée, donc dans les locaux de *l'American Library in Paris*.

Miss Sarah C.N Bogle (1870-1932), secrétaire adjointe à l'*ALA* et professeur à l'école de bibliothèque de Carnegie de Pittsburg, est chargée d'organiser les cours dans cette nouvelle école, avec l'aide de Miss Mary Parsons, bibliothécaire américaine du CARD. Elle choisit aussi les professeurs, des Américains et des Français, et les cours sont suivis à *l'American Library in Paris* ou dans la bibliothèque de le rue Fessart[113]. Ainsi est appelé à l'école américaine Firmin Roz, directeur adjoint de l'Office national des universités et écoles françaises à l'étranger, Gabriel Henriot (1880-1965), bibliothécaire et historien français, formé à l'Ecole des Chartes, il dirige la

---

[110] Bouchareb Hind, *Penser et mettre en œuvre la lecture publique : discours, débats et initiatives (1918-1945)*, thèse de doctorat, sous la dir. de Varry Dominique, Lyon, Université Lumière Lyon 2, 2016, p. 82-83, [en ligne] consulté le 26 avril 2019 : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/67257-penser-et-mettre-en-oeuvre-la-lecture-publique-discours-debats-et-initiatives-1918-1945.pdf.

[111] *Ibid*., p. 90.

[112] Bettant Audry, *Histoire de la formation du bibliothécaire : du DTB à l'ENSB (1932-1963)*, sous la dir. de Raphaële Mouren, mémoire, Enssib, 2012, p. 13, [en ligne] consulté le 25 avril 2019 : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/56676-histoire-de-la-formation-du-bibliothecaire-du-dtb-a-l-ensb-1932-1963.pdf.

[113] Fayet-Scribe Sylvie, *Histoire de la documentation en France : Culture, science et technologie de l'information, 1895-1937*, CNRS Éditions, 2016, p. 113-114.

bibliothèque de Forney, Eugène Morel et Ernest Coyecque. Du côté américain, c'est Margaret Mann (1873-1960), responsable du service du catalogue de *l'United Engineering Library* à New-York et vice-présidente de l'*ALA*, qui est appelée. Ainsi que Theresa Hitcler, directrice du *Cataloging Department of the Brooklin Public Library*, Rachel Sedeyn, bibliothécaire belge, qui enseigne la classification, Josephine Adams Rathbone, vice-président de l'institut *Pratt Library School*, William Warner Bishop, bibliothécaire de l'université de Michigan, Frederic P.Keppel, président de la *Carnegie Coporation* et Frederic G.Melcher, éditeur du *Publisher's weekly*[114]. Ce sont tous des spécialistes et des bibliothécaires reconnus dans leurs domaines.

Les cours sont divisés en trois sections : A (administration), C (catalogue, classification et autres sujets techniques) et L (livres), de plus, une place importante est accordée aux enfants en bibliothèque pendant ces cours[115]. Ils peuvent être suivis sur l'année (huit mois) ou par des cours abrégés (session d'été, qui s'adresse principalement à des bibliothécaires souhaitant être à jour dans les pratiques modernes, en 1926, ces sessions d'étés sont remplacées par des cours du soir[116]). Des stages et des visites de bibliothèques sont organisés afin de mettre en pratique le savoir acquis en cours, notamment à la Bibliothèque Nationale et une autre bibliothèque. L'école américaine est internationale, elle accueille des Français et des étrangers.
A la fin de l'année d'étude est attribué aux élèves un diplôme de l'école des bibliothécaires et concernant les sessions d'étés, les élèves reçoivent un certificat élémentaire. Les premiers cours donnés correspondent à une session d'été (juin-juillet 1923) et il est attribué 29 certificats[117], et concernant la première année de cours (1924-1925), l'école fournit une centaine de diplômes[118].

Le cours A est organisé par Miss Bogle, Miss Parsons, Mademoiselle Famin et Ernest Coyecque. Elles organisent des cours sur l'administration, la gestion (financière et matérielle), l'aménagement et la réglementation en France et dans les autres pays comme les Etats-Unis, concernant les bibliothèques[119]. Margaret Mann s'occupe du cours C, spécialiste du catalogage, elle donne des cours sur les méthodes de rédaction, de traitement et de rangement de livre, sans oublier l'étude des systèmes de classification comme celui de Dewey[120]. Le cours L est enseigné par Gabriel Henriot, Eugène Morel, Firmin Roz et Mademoiselle Famin sur l'histoire du livre, les techniques de sélection de livres et leurs utilisations en bibliothèques (en fonction des

---

[114] Fayet-Scribe Sylvie, *Histoire de la documentation en France : Culture, science et technologie de l'information, 1895-1937*, CNRS Éditions, 2016, p 113-114.
[115] *Ibid*., p. 114.
[116] Diebolt Evelyne et Laurant Jean-Pierre, *Anne Morgan, une Américaine en Soissonnais (1917-1952) : de l'Aisne dévastée à l'aide sociale,* Soissons, France, AMSAM, 1990, p. 127.
[117] *Ibid*., p. 127.
[118] *Ibid*., p. 114-115.
[119] *Ecole des bibliothécaires, 10, rue de l'Elysée (Paris VIIIe)*, Frazier-Soye, Paris, 1926, p. 9. Archives de la bibliothèque de Soissons.
[120] *Ibid*., p. 10.

différentes bibliothèques)[121]. Les cours concernant les enfants et la littérature enfantine sont donnés par Mademoiselle Famin, elle leur apprend à sélectionner les livres pour enfants et la gestion d'une bibliothèque enfantine[122].

Les cours de l'école américaine sont suivis par une majorité de femmes, lesquelles sont de plus en plus intégrées au monde des bibliothèques. Aux Etats-Unis, les femmes trouvent rapidement leur place dans cet univers, ce qui n'est pas le cas en France. C'est avec l'arrivée des Américaines et la modernisation des bibliothèques que ce changement aura lieu.

Malheureusement, quelques années après le départ du CARD en France, l'école américaine ferme ses portes en juin 1929, faute de moyens techniques et financiers. En effet, les bibliothécaires français et le CFBM n'ont pas réussi à trouver un soutien tel que le CARD auparavant. Une autre raison à sa fermeture peut être dû au manque de débouchés professionnels suite à l'attribution du diplôme ou du certificat pour les élèves. L'administration parisienne est souvent mise en cause dans la fermeture de l'école[123].
Malgré sa fermeture, l'école américaine a formé une génération de bibliothécaires aux techniques modernes, aux pratiques américaines grâce aux cours donnés par des professionnels. Si sa fermeture n'empêche pas la modernisation des bibliothèques françaises, ce n'est qu'après la seconde guerre mondiale qu'il est possible d'observer un changement. En effet, *« ni les bibliothécaires français ni les pouvoirs publics ne furent capables de prendre le relais [124]»*, après le départ du CARD. Mais il faut reconnaître que leurs actions ont eu une influence considérable pour les bibliothèques, comme le rappelle Martine Poulain (bibliothécaire française) :

> *« La poursuite de cette œuvre américaine fut significative et influença l'histoire des bibliothèques françaises au XXe siècles[125] . »*

---

[121] *Ecole des bibliothécaires, 10, rue de l'Elysée (Paris VIIIe)*, Frazier-Soye, Paris, 1926, p. 10. Archives de la bibliothèque de Soissons.
[122] *Ibid.*, p. 10.
[123] Diebolt Evelyne et Laurant Jean-Pierre, *Anne Morgan, une Américaine en Soissonnais (1917-1952) : de l'Aisne dévastée à l'aide sociale,* Soissons, France, AMSAM, 1990, p. 128.
[124] Bertrand Anne-Marie, *Bibliothèque publique et public library : essai de généalogie comparée,* Villeurbanne, Enssib, 2010, p. 38.
[125] *Ibid.*, p. 37.

L'Après CARD ou la difficulté à diffuser le nouveau modèle des bibliothèques en France

1. La lutte des « modernistes » et la reprise de certaines pratiques américaines par les bibliothèques associatives

Le Comité Américain pour les Régions dévastées quitte la France en 1929, laissant derrière lui une influence considérable dans divers domaines. Grâce aux différents projets pour maintenir ses plans de reconstruction, le comité assure son départ et laisse la France maître de son avenir. Malheureusement, à cause des différentes crises (crise économique et politique dans les années 1930), la seconde guerre mondiale (1939-1945) et le manque de soutien de la part de l'Etat français empêchent la France de se moderniser dans le domaine des bibliothèques. Néanmoins, la lutte des modernistes ne s'arrête pas à cause de ces événements, ils continuent de se battre pour imposer le modèle de *public library*, en démontrant les points positifs de celui-ci face aux conservateurs.

1.1. L'influence américaine face aux conservateurs français

Le CARD laisse derrière lui des exemples de bibliothèques, comme celle de Soissons, de la rue Fessart et l'Heure Joyeuse, sans oublier l'école franco-américaine. Même avec sa fermeture en 1929, l'école aura marqué profondément l'histoire des bibliothèques françaises et surtout l'histoire de la formation professionnelle. En effet, avant l'école américaine, la formation professionnelle des bibliothécaire est donné par l'Ecole des Chartes, dont le programme est axé essentiellement sur l'histoire du livre. De plus, l'emploi concernant les bibliothèques est assez réduit car les bibliothèques d'Etat emploient seulement les personnes possédant le Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Bibliothécaire universitaire (crée en 1879), soit le Certificat d'Aptitude aux Fonctions de Bibliothécaire municipal, pour les municipales classées (crée en 1893)[126].

Après le CARD, des actions vont être menées pour changer cette situation et apporter un modernisme. Cette modernité passe aussi par une évolution dans le CAFB, créé en 1879. Moderniser la formation professionnelle des bibliothécaires n'est pas une idée nouvelle. En effet, dès le début du XXe siècle il y a une volonté de modifier cette formation, notamment de la part d'Eugène Morel. Parce que le métier de bibliothécaire évolue, il faut changer la formation professionnelle pour organiser au mieux les bibliothèques modernes. La création de la section

[126] Hecquard Françoise, *la formation de l'association des bibliothécaires français : histoire, évolution, objectifs (de 1910 à 1990)*, sous la dir. de Varry Dominique, Ecole nationale supérieure de bibliothécaires, 1991, p. 5.

des Bibliothèques modernes est la première initiative pour améliorer la formation des bibliothécaires. En effet, Eugène Morel, un des personnages fondateurs de cette section, espère développer le modèle de *public library*, avec la volonté de mettre aussi en place des bibliothécaires formés, qui pourront instaurer la bibliothèque moderne, ainsi que l'organiser[127]. Il souhaite former des « bibliothécaires neufs » sur le modèle des *librarians*, qu'il présente dans son livre *Librairie Publique*. Dans cette section, Eugène Morel prévoit une formation des bibliothécaires pour pallier une formation chartiste qu'il juge trop historique et pas assez professionnalisante pour le métier de bibliothécaire. Entre 1910 et 1914, les cours se suivent sous la forme de cycles de conférences, mais s'arrête à cause du début de la première guerre mondiale[128].

a) Querelle entre les modernistes et les conservateurs

Mais plusieurs bibliothécaires n'adhèrent pas avec ces changements et se posent en défenseurs du modèle français face à celui des anglo-saxons, mis en avant par les modernistes français. C'est le cas de plusieurs personnes formées à l'école des Chartes (les chartistes), qui défendent leur formation et leur métier :

> *« Qui ne voyaient dans le bibliothécaire qu'un conservateur du patrimoine et qui déniaient toute spécificité au métier. Pour eux, la formation érudite donnée à l'école des Chartes convient parfaitement : « trente leçons d'une heure, c'est plus qu'il ne faut pour initier au service des bibliothèques des jeunes gens intelligents que la pratique perfectionnera[129]. » »*

Tous les chartistes ne sont cependant pas contre ce modèle, par exemple Gabriel Henriot est un ancien chartiste, qui constate qu'il faut moderniser les bibliothèques et la formation professionnelle. Le chef de ces contestataires est connu sous le nom de Hurepoix. Il a vivement critiqué la position des modernistes vis-à-vis de ce modèle anglo-saxon et de l'école américaine. Hurepoix écrit l'article *Un beau métier que l'on n'apprend plus*, publié dans l'ABF en 1930, où il critique l'école américaine, la formation proposée en la surnommant « l'école des Chartes du Far-West » :

> *« Le métier de bibliothécaire ne s'apprend plus. Pourtant jamais on n'a tant et si bien parlé de technique et de technicien. Mais voilà ! dans la matière qui nous occupe, certains ont renchéri maladroitement. On allait répétant que la technique était tout. D'où haussement d'épaules. On prétendait élever à la hauteur d'une science de simples pratiques de métier. Et l'on nous prouvait*

---

[127] Ducolomb Lydie, "Eugène Morel et la section des Bibliothèques modernes", *BBF*, n°1, 2012, [en ligne] consulté le 7 mai 2019 : http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2012-01-0035-006.
[128] *Ibid*.
[129] Richter Noë, *La Lecture et ses institutions (1919-1989)*, Bassac, Plein chant, 1989, p. 17.

que de modestes gardiens bien dressés s'égalaient dans nombre de cas à des bibliothécaires médiocres. C'est plaisant. Alors, méthode inverse ! On ravalait à un très bas niveau des enseignements qui devaient être réservés à des gens cultivés. L'Amérique nous tendit une main secourable. En plein cœur des Champs-Elysées elle ouvrit une école de bibliothécaires, pour former les jeunes et perfectionner les vieux. Nous n'exagérons rien. Chacun de nous reçut des prospectus engageants. La farce dura peu. Et pourtant cette école avait pu s'attacher de très distingués confrères qui furent, pendant un ou deux ans, contraints de cuisiner à l'usage de primaires cosmopolites un enseignement digestible de bibliothéconomie populaire. Cette Ecole des chartes du Far-West a fermé ses portes[130]. »

Hurepoix, dans cette citation, reproche l'utilisation des nouvelles techniques modernes qui modifient le métier de bibliothécaire. L'intervention américaine est vue comme trop entreprenante et met en avant une bibliothéconomie populaire. Il critique l'école américaine qui accueille des élèves de toutes nationalités. Il souhaite que l'Etat français prenne en main la formation, qui ne passe pas par une modernisation de l'école des Chartes mais par la création de nouvelles écoles. Cependant, Christophe Pavlidés, dans son article sur *Henriot ou Hurepoix ? L'ABF et les filières de formation avant 1939*, indique qu'Hurepoix n'est pas *« un défenseur de l'école des Chartes : « Elle ne pourra jamais prétendre monopoliser l'enseignement spécial qu'un jour il faudra bien pourtant organiser[131]. » »*. Il souhaite mettre en place une école spécifique : institut de bibliographie et de bibliothéconomie.

Mais qui est Hurepoix ? Son identification *« a fait couler beaucoup d'encre »* comme le relève Christophe Pavlidès dans son article sur *Henriot ou Hurepoix ? l'ABF et les filières de la formation avant 1939*. Selon Sylvie Fayet-Scribe, Hurepoix est le nom d'un collectif de bibliothécaires, un pseudonyme pour désigner des chartistes[132], au nombre de quatre, selon les archives de Gabriel Henriot. Le nom de Frantz Calot (1889-1973) bibliothécaire français, est aussi avancé pour désigner Hurepoix, selon Noë Richter[133] ; ainsi que celui de Henri Stein qui est une théorie de Henri Comte (1862-1940) archiviste et historien français[134]. Cependant, Noë Richter pense que Frantz Calot est seulement le « porte-plume » des quatre contestataires, de plus Henri Stein était un conservateur et défenseur de l'école des Chartes, ce qui n'est pas le cas de Hurepoix.

---

[130] Fayet-Scribe Sylvie, *Histoire de la documentation en France : culture, science et technologie de l'information (1895-1937)*, Paris, CNRS édition, 2000, p. 111.
[131] Palvidès Christophe, "Henriot ou Hurepoix ? L'ABF et les filières de formation avant 1939", *spécial ABF à 100ans*, Revue de l'association des bibliothèques français Association des bibliothécaires français, n°28, 2006, p 30, [en ligne] consulté le 08/03/19 : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/59091-28-special-l-abf-a-100-ans.pdf.
[132] Fayet-Scribe Sylvie, *Histoire de la documentation en France*, *Op. Cit*., p. 111.
[133] Richter Noë, *La Lecture et ses institutions (1919-1989),* Bassac, Plein chant, 1989, p. 50-53.
[134] Palvidès Christophe, "Henriot ou Hurepoix ? L'ABF et les filières de formation avant 1939", *Op. Cit*.

Ainsi l'identité de Hurepoix fait toujours débat, cependant nous savons aujourd'hui qu'il souhaitait avant tout moderniser la formation des bibliothécaires en France, en créant de nouvelles écoles.

1.1.2. Un changement dans la formation professionnelle des bibliothécaires

Après la fermeture de l'école franco-américaine, Gabriel Henriot, qui était professeur-directeur des cours, ne souhaite pas arrêter la formation des bibliothécaires. En effet, il s'aperçoit que la formation professionnelle mise en place par les Américaines est très importante en France :

> *« Oui, l'Ecole est non seulement intéressante mais encore indispensable, mais il faut que cette idée prenne corps. […] Mais si on arrête d'un coup son budget, il est impossible qu'un Français, si dévoué qu'il soit, puisse prendre, en quelques semaines, la suite de l'entreprise... C'en est fait de l'œuvre des bibliothèques modernes. L'Ecole de Paris et les bibliothèques créées par vos soins constituent un effort perdu et sans lendemain...* [135] *»*

Il comprend que la présence américaine est nécessaire pour assurer le projet de l'école. La France n'est pas capable d'assumer et d'assurer une telle responsabilité dans la formation des bibliothécaires.

Ainsi il continue à former des élèves dans un premier temps à la bibliothèque Forney, dont il est le directeur, puis dans un second temps il aide à la création de cours et à l'ouverture d'une nouvelle école de bibliothécaire à la demande de l'Institut Catholique de Paris.

a) L'école municipale de la bibliothèque de Forney

A partir de 1930, Gabriel Henriot prend l'initiative de former des élèves dans la bibliothèque de Forney : l'école municipale des bibliothécaires, qui sera ouverte jusqu'en 1936. Pour lui il est nécessaire de former les bibliothécaires, qui doivent être les représentants d'une bibliothèque organisée et accueillante. Grâce à son passage dans l'école américaine, il acquiert une grande expérience de professeur :

> *« Henriot est alors devenu l'un des spécialistes internationaux de la formation professionnelle des bibliothécaires*[136]*. »*

La nouvelle école qu'il met en place rencontre un certain succès, notamment les conférences concernant la lecture publique. Il explique comment il faut organiser la lecture publique et la nécessité de la propager sur le territoire :

---

[135] Meuvret Colette, "Gabriel Henriot, une carrière de bibliothécaire", Bulletin *d'Information de l'ABF*, p. 239-240, [en ligne] consulté le 14 mai 2019 : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/52013-une-carriere-de-bibliothhecaire-gabriel-henriot-1880-1965.pdf..
[136] *Ibid*.

« Cher Professeur, vos élèves de Forney ont vivement regretté de s'être laissé surprendre par la fin d'un cours auquel ils ont pris un vif intérêt. Vous avez fait le tour, trop rapide à notre gré, des questions qui s'imposent à l'esprit des bibliothécaires. Nous y avons trouvé une si riche substance intellectuelle, une documentation si savante et si sûre que nous avons bien vite constaté l'insuffisance de notre préparation [...] Vous avez éveillé notre curiosité et ouvert nos yeux à des champs d'investigation où elle peut se satisfaire. Croyez cher Maître que nous garderons longtemps l'agréable souvenir d'un enseignement si élevé et si spirituel et particulièrement de la vivante expression d'une science qu'un long commerce et un amour profond des livres vous ont permis d'acquérir... [137] *»*

Nous pouvons constater que les cours proposés ont créés un véritablement engouement pour des nouvelles perspectives pour le métier de bibliothécaire. Ils apprennent la classification, le catalogage, l'histoire du livre, comment choisir les livres en fonction des différents publics. Ces enseignements permettent de mettre en place des bibliothèques organisées, pensées pour les usagers et dirigées par des bibliothécaires formés.
Cette école forme environ 200 élèves et la formation se tourne essentiellement vers des professionnels qui souhaitent acquérir une formation aux techniques modernes, dans la région parisienne :

« S'adressait aux bibliothécaires municipaux déjà en fonctions, aux fonctionnaires de la préfecture, aux bibliothécaires publics ou privés, aux élèves et anciens élèves des écoles de service social, aux personnes voulant créer des bibliothèques populaires, des offices d'information, etc. [138]*»*

Gabriel Henriot propose de suivre des cours sous la forme de cycles de formations élémentaires, reprenant plus ou moins le système des sessions d'été de l'école franco-américaine. En effet, il instaure des cours d'hiver et d'été, avec environ 15 heures de cours complétés de 30 heures de travaux pratiques [139]. Il y a aussi des stages et des visites de bibliothèques proposés pour les élèves. Les cours sont gratuits et le resteront jusqu'à sa fermeture en 1936. Le but de cette formation pour Gabriel Henriot est de former tous les bibliothécaires à Paris, et ainsi d'instaurer cette formation sur tout le territoire français [140].

---

[137] Bettant Audry, *Histoire de la formation du bibliothécaire : du DTB à l'ENSB (1932-1963)*, sous la dir. de Raphaële Mouren, mémoire, Enssib, 2012, p. 70, [en ligne] consulté le 25 avril 2019 : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/56676-histoire-de-la-formation-du-bibliothecaire-du-dtb-a-l-ensb-1932-1963.pdf. Cette citation est tirée des Archives de la bibliothèque Forney, fonds Henriot
[138] Meuvret Colette, *Gabriel Henriot, Op. Cit.*, p. 241.
[139] Fayet-Scribe, Sylvie *Histoire de la documentation en France, culture, science et technologie de l'information (1895-1937)*, Paris, CNRS édition, 2000, p. 116.
[140] Bettant Audry, *Histoire de la formation du bibliothécaire : du DTB à l'ENSB (1932-1963)*, *Op. Cit.*, p. 68.

Paul Gsell, inspecteur des bibliothèques de la ville de Paris à cette période, fait un constat sur les premiers cours donnés dans cette école. Il juge la formation utile mais il semble que pour lui il est possible de se former plus rapidement directement dans les bibliothèques[141]. Ainsi, la ville de Paris ne porte que très peu d'intérêt à cette bibliothèque, elle lui apporte peu de soutien au niveau matériel et financier :

> *« En décembre 1936, lassé d'attendre que les « intéressés » aient touché les « rétributions » indiquées par son rapport de 1935, il décida de supprimer « un enseignement créé cependant par délibération du Conseil municipal, approuvé par arrêté préfectoral et qui avait rendu d'éminents services. […] Mais c'est aussi qu'il a décidé de servir ailleurs. Au printemps 1935. Gabriel Henriot m'avait fait venir. « La Ligue féminine d'action catholique met à ma disposition une subvention pour créer une école de bibliothécaires à l'Institut catholique ». Il me demanda ma collaboration. Je lui fis des objections d'ordre divers. Il me répondit : « Et moi ? Vous pouvez bien faire ce que je fais. J'ai échoué partout. Les catholiques viennent à moi. Ils sont la seule force, aujourd'hui qui, au nom de la liberté religieuse, peut encore maintenir la liberté de penser. D'ailleurs, sans faire concurrence à l'Etat, jamais nous n'obtiendrons cette école nationale de bibliothécaires que nous réclamons depuis tant d'années » [142]. »*

Gabriel Henriot juge que la ville de Paris ne lui apporte pas l'aide nécessaire alors que le conseil municipal de la ville était d'accord avec la création de cette école. Il souhaite que Paris s'investisse dans cette entreprise, mais par manque de patience, il décide de fermer l'école.
Cependant, dans la même année 1936, il a été approché par la ligue féminine d'action catholique afin de mettre au point des cours pour les bibliothécaires. Cet appel est donc une façon pour Gabriel Henriot de mettre en pratique son expérience de professeur, grâce à une association qui saura le soutenir dans son projet.

b) Gabriel Henriot et la ligue féminine d'action catholique

En 1935, la ligue féminine d'action catholique demande à Gabriel Henriot de les aider dans la mise en place de cours pour l'école des bibliothécaires-documentalistes de l'institut catholique de Paris. C'est aussi de cette union qu'apparaît l'association Culture et Bibliothèque pour tous

---

[141] Bettant Audry, *Histoire de la formation du bibliothécaire : du DTB à l'ENSB (1932-1963)*, *Op. Cit.*, p. 69.
[142] Meuvret Colette, "Gabriel Henriot, une carrière de bibliothécaire", *Bulletin d'Information de l'ABF*, p. 242, [en ligne] consulté le 14 mai 2019 : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/52013-une-carriere-de-bibliothhecaire-gabriel-henriot-1880-1965.pdf.

(née en 1936, dans le but de développer la lecture publique en France par la mise en place de centres culturels, tels que des bibliothèques).

Cette nouvelle école voit ainsi le jour en 1935, et existe encore aujourd'hui. Grâce à la formation, régulièrement modernisée, l'école a réussi à se maintenir ouverte. Gabriel Henriot met en place des cours variés, épaulé par des amis bibliothécaires qu'il a réussi à convaincre de se lancer dans cette entreprise : Colette Meuvret (1896-1990) bibliothécaire française, formée à l'école des Chartes, Aline Payen (1901-1994) bibliothécaire française, Violette Coeytaux bibliothécaire française et chef du bureau des bibliothèques de Paris et enfin Solange Petit[143]. Ils forment la première génération de professeurs à l'école de bibliothécaire-documentaliste.
Leurs élèves sont des personnes qui passent le Diplôme Technique de Bibliothécaire (DTB), les bibliothèques hospitalières, sociales ou populaires[144], en complément avec les cours suivis à l'école des Chartes. Lors de la première année les cours se répartissent entre la pratique, d'une durée annuelle de 300 heures, les travaux pratiques de 600 heures et avec un stage à réaliser devant faire environ 130 heures[145] :

Tableau 1 : Cours donnés à l'école de l'Institut Catholique [146]

Conférence de formation et d'éducation	Importance morale et sociale de la lecture publique. La documentation moderne	Gabriel Henriot
Cours d'administration	Histoire et organisation des bibliothèques. Méthodes pratiques modernes dans l'administration. Bibliothèques pour enfants	Colette Meuvret
Cours de classification et de catalogue	Rédaction des catalogues Rangement des livres	Aline Payen
Cours sur le livre	Histoire et technique du livre et des arts graphiques. Choix des livres. Renseignements dans les bibliothèques. Bibliographies nationales et spécialisées	Gabriel Henriot, Solange Petit, Violette Coeytaux

[143] Bettant Audry, *Histoire de la formation du bibliothécaire : du DTB à l'ENSB (1932-1963)*, sous la dir. de Raphaële Mouren, mémoire, Enssib, 2012, p. 71, [en ligne] consulté le 25 avril 2019 : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/56676-histoire-de-la-formation-du-bibliothecaire-du-dtb-a-l-ensb-1932-1963.pdf.
[144] *Ibid*., p. 71.
[145] *Ibid*., p. 71.
[146] *Ibid*., p. 72.

Les cours donnés ont lieu les premières années dans les salles de l'institut catholique (prêtés gratuitement par l'association) ou encore dans la bibliothèque Forney ; ce n'est qu'en 1956, que cette école se fixe à la rue d'Assas à Paris[147].

L'école dès sa première année rencontre un franc succès, grâce à la qualité de sa formation donnée par les professeurs. En effet, le diplôme décerné par l'école de bibliothécaire-documentaliste à la fin des études, est considéré comme supérieur au CAFB[148].

La première équipe d'enseignement est composée de bibliothécaires professionnels, qui ont suivi une formation et obtenu une expérience importante. Par exemple, Colette Meuvret, formée à l'école des Chartes, donne des cours à l'école de bibliothécaire-documentaliste jusque 1974. Pour cela, elle s'appuie sur son expérience à l'école des langues orientales, de ses visites réalisées dans des bibliothèques françaises et étrangères. De plus, elle veille à être informée des dernières techniques modernes de gestion et d'organisation des bibliothèques, sur le catalogage, le choix des collections, l'accueil des usagers[149]. Aline Puget est une bibliothécaire formée à l'école américaine, elle a suivi les cours de Margaret Mann sur le catalogage et complète sa formation par deux stages aux Etats-Unis, le premier à la société des ingénieurs de New-York et le second au ministère de l'agriculture à Washington. De plus, après ces stages elle obtient un poste à la bibliothèque de l'Institut international de l'agriculture à Rome, où elle doit réorganiser le catalogue[150]. Grâce à son expérience américaine, elle enseigne à ses élèves les techniques de catalogage en France. Ses élèves ont une grande admiration pour cette enseignante, elle qui ne devait rester que trois ans, restera 35 ans à cette école, et sera même applaudie lors de son dernier cour[151].

Ainsi Gabriel Henriot a réussi le pari d'instaurer à Paris une école de bibliothécaire, qui s'inspire de son expérience à l'école américaine, où il peut enseigner les techniques modernes tirées du modèle américain *public library*. De plus, le diplôme de l'école bibliothécaire-documentaliste est reconnu par le CNRS (Centre National de la Recherche Scientifique) en 1962, ce qui lui confère une véritable légitimité dans le domaine professionnel[152]. Cette initiative privée a marqué les esprits, et comme le souhaite Gabriel Henriot, elle montre l'exemple de la formation

---

[147] Esperou Maud, "Colette Meuvret 1896-1990: La dame de la rue de Lille", *bulletin d'informations de l'Association des Bibliothécaires Français*, n°150, 1991, p. 105, [en ligne] consulté le 07/05/19, https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/42493-colette-meuvret-1896-1990.pdf. 42493-colette-meuvret-1896-1990.pdf .
[148] Richard K. Gardner, *Education for librarianship in France: an historical survey*, School of Library science, Case Western Reserve University, 1968, p. 181-217.
[149] Esperou Maud, *Colette Meuvret, Op., Cit.*, p. 105.
[150] Lemaître Renée, "En mémoire de...Aline Payen Puget (1901-1994) ou le charme du catalogage", *bulletin d'information de l'Association des Bibliothécaires*, n°171, 1996, p. 88, [en ligne] consulté le 7 mai 2019 : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/44895-aline-payen-puget-1901-1914.pdf.
[151] *Ibid*., p. 88.
[152] Bettant Audry, *Histoire de la formation du bibliothécaire : du DTB à l'ENSB (1932-1963)*, *Op. Cit.*, p. 75.

professionnelle sur le territoire français. Nous pouvons aussi dire que cette école a eu un impact sur la création de l'ENSB (Ecole Nationale Supérieure de Bibliothécaires créée en 1963), sur l'organisation et les cours donnés (classification, catalogage, histoire du livre…)[153].

c) Formation associative : l'exemple de l'initiative de l'ABF

L'Association propose dès sa création des sessions de formation professionnelle, mais c'est avec l'initiative de Myriem Foncin (géographe et bibliothécaire française) dans les années 1930, que les cours se développent. En effet, avec l'influence du mouvement de modernisation :

> *« Cette chartiste décida dans les années 1930 de mettre en place de petits cours pour les bibliothèques d'hôpitaux, de prisons, d'ensembles HLM, de maisons de jeunes et d'entreprises...Ces cours permettaient d'acquérir le savoir technique pour ce qui touchait au matériel, au classement ou au catalogue[154]. »*

Donc nous voyons que les initiatives privées ont des origines différentes, mais qu'elles ont toutes le même but, celui de moderniser la bibliothéconomie française, en reprenant les techniques des américains, comme ici concernant le catalogage.

1.2. Les bibliothèques populaires (ouvrières, religieuses et associatives) et le modèle américain

Malgré quelques contestations de certains conservateurs, les modernistes continuent leurs combats pour développer le modèle de *public library* en France, comme nous l'avons vu avec Gabriel Henriot. Ce n'est cependant pas le seul. En effet, les initiatives privées se multiplient pour mettre en place la bibliothéconomie américaine, et les bibliothèques associatives, comme les bibliothèques catholiques reprennent certaines pratiques modernes.

1.2.1. Les bibliothèques associatives, ouvrières et religieuses influencées par le modèle américain

a) Les bibliothèques catholiques

L'influence moderniste touche toutes les bibliothèques. Le modèle anglo-saxon inspire des bibliothèques populaire mises en place par des actions privées, comme des actions philanthropiques, ou par des groupes ouvriers ou religieux. Par exemple, nous pouvons citer l'exemple de Marcel Langlois (1871-1941), historien et bibliothécaire à l'Institut catholique de Paris. Dans ses articles parus en 1920, il fait un éloge du modèle anglo-saxon, présenté par

---

[153] Lafont Fabien, *Histoire de la formation des bibliothécaires : il y a 50 ans, l'ENSB (1963-1991)*, sous la dir. de Raphaël Mouren, mémoire, Enssib, 2014, p. 21, [en ligne] consulté le 7 mai 2019 : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/64141-histoire-de-la-formation-des-bibliothecaires-il-y-a-50-ans-l-ensb-1963-1991.pdf.
[154] Bettant Audry, *Histoire de la formation du bibliothécaire*, *Op. Cit.,* p. 63.

Eugène Morel et le CARD[155]. Il demande que les bibliothèques reprennent les techniques américaines comme le système de prêt et l'accès libre aux documents, en citant l'exemple de la bibliothèque enfantine de la rue Fessart à Paris. De plus, les bibliothécaires catholiques prennent conscience de l'importance de la technique pour le métier de bibliothécaire. Ils appuient ainsi en faveur des modernistes et du comité américain pour former une nouvelle génération de bibliothécaires. Ils se lancent aussi dans la publication de livre sur la bibliothéconomie comme Marguerite Chaumonot (appartient au groupe Saint-Augustin et œuvre pour l'installation de bibliothèques libres) avec son manuel publié en 1931 *Comment organiser une bibliothèque paroissiale ?* Pour ce livre, elle collabore avec Marie-Louise Arrivot, chartiste qui a suivi des cours à l'école américaine, ce qui leur permet d'entrer en contact avec Gabriel Henriot[156].

Par conséquent, on voit qu'au début des années 1920, les modernistes trouvent des nouveaux soutiens en faveur du modèle de la *public library*. Le milieu catholique devient le relais de leurs pensées, même si leurs buts diffèrent, car comme le souligne Hind Bouchareb, il y a une méfiance vis-à-vis de la lecture publique. En effet, le milieu catholique craint une déchristianisation à cause des réseaux de bibliothèques mis en place, ainsi pour concurrencer ceci ils conçoivent le réseau de « Bibliothèques pour tous »[157].

b) Le CARD et la ligue de l'enseignement

La ligue de l'enseignement regroupe plusieurs associations et œuvre dans le développement de l'éducation populaire, l'enseignement, les pratiques culturelles, sportives, de la formation professionnelle ou encore l'action sociale. Ce mouvement est né en 1866 à l'initiative de Jean Macé, enseignant et homme politique français (1815-1894). Il souhaite que l'éduction et la culture soient accessible à tous. Les premières années la ligue représente plus un mouvement d'opinion, elle sera véritablement une association le 21 avril 1881, date de sa première assemblée générale[158].

Avant l'arrivée du modèle américain en France, la ligue de l'enseignement souhaite mettre en place des « cantines de livres », c'est-à-dire un réseau de distribution de livres sur le territoire français. En 1921 lors du Congrès national de la Ligue à Nancy, Eugène Morel et Jessie Carson font une intervention en faveur des bibliothèques circulantes ainsi que l'application des techniques modernes pour les bibliothèques populaires[159]. Un an plus tard, la Ligue reçoit une

---

[155] Bouchareb Hind, "Des bibliothèques populaires à la lecture publique : continuité et rupture", Sandras Agnès (dir.), *Des bibliothèques populaires à la lecture publique*, Villeurbanne, Presses de l'ENSSIB, 2014, p. 427.
[156] *Ibid*., p. 427-428.
[157] *Ibid*., p. 428.
[158] Noë Richter, "Aux origines de la lecture publique", *BBF*, 1 janvier 1978, [en ligne] consulté le 08/05/19 : http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1978-04-0221-001.
[159] Bouchareb Hind, "Des bibliothèques populaires à la lecture publique : continuité et rupture", *Op. Cit*., p. 429.

aide financière du ministère de l'Intérieur, afin de mettre en place leur « cantine de livres », grâce à l'aide d'Eugène Morel[160].

c) Les bibliothèques ouvrières

Il existe deux types de bibliothèques ouvrières :

> *« Les plus nombreuses sont des bibliothèques d'usine, généralement créées par le patronat, mais il existe aussi quelques initiatives émanant de groupements ouvriers[161] »*

La Bellevilloise, fondé en 1877 par un groupement d'ouvriers est une bibliothèque conçue dans le but d'apporter la culture et l'éducation pour les citoyens. L'université populaire de la Semaille se trouve aussi dans cet établissement, celle-ci est réaménagée en 1927, en se basant sur le modèle de la bibliothèque du CARD à la rue Fessart[162] :

> *« Ouverte tard le soir et le dimanche matin, pratiquant le libre accès, la lecture sur place et le prêt à domicile (avec un système de fiche à l'américaine), elle impressionna même Ernest Coyecque en offrant une grande diversité de journaux, pas seulement de gauche[163]. »*

Des sorties et des conférences gratuites sont aussi organisées à l'université, dès l'année 1923, l'enjeu étant de développer un lieu de rencontre, de sociabilité. Par exemple en 1927, elle propose la projection de films sur la Russie, avec Jules Grandjouan, dessinateur, peintre et révolutionnaire libertaire français (1875-1968)[164].

Par conséquent, nous voyons par ces trois exemples, que les idées modernistes se développent de plus en plus dans différents milieux. Le discours sur la lecture publique prend ainsi racine et permet de développer quelques grands principes du modèle anglo-saxon, qui s'appliquent aux bibliothèques françaises, grâce à des initiatives privées et à l'influence des modernistes.

---

[160] Bouchareb Hind, "Des bibliothèques populaires à la lecture publique : continuité et rupture", Sandras Agnès (dir.), *Des bibliothèques populaires à la lecture publique*, Villeurbanne, Presses de l'ENSSIB, 2014, p. 429.
[161] Bouchareb Hind, *Penser et mettre en œuvre la lecture publique : discours, débats et initiatives (1918-1945)*, Thèse de doctorat en Histoire, sous la dir. de Dominique Varry, Université de Lyon, 2016, p. 56, [en ligne] consulté le 28 avril 2019 : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/67257-penser-et-mettre-en-oeuvre-la-lecture-publique-discours-debats-et-initiatives-1918-1945.pdf.
[162] Bouchareb Hind, "Des bibliothèques populaires à la lecture publique : continuité et rupture", *Op., Cit.*, p. 429.
[163] *Ibid.*, p. 429.
[164] Meusy Jean Jacques, *La Bellevilloise: une page de l'histoire de la coopération et du mouvement ouvrier français*, creaphis editions, 2001, p. 151.

2. Réappropriation du modèle américain par les Français

La volonté d'améliorer les bibliothèques en France vient des bibliothécaires, de l'Etat ; aux Etats-Unis, c'est l'*ALA* qui soumet au gouvernement les modifications et les besoins nécessaires au développement des bibliothèques[165]. En France, la bibliothèque dépend de la municipalité, depuis le décret consulaire de 1803 sous Napoléon Bonaparte. En effet, les bibliothèques municipales sont sous la responsabilité des municipalités, qui leur accordent le budget et les locaux nécessaires.

Cependant l'entre-deux-guerres et après 1945 sont des périodes importantes pour l'histoire des bibliothèques françaises. En effet, les bibliothèques connaissent un élan de modernité, grâce à l'action des modernistes qui se mobilisent afin de mettre en place des établissements adaptés aux publics. Cette modernisation passe par une mise en réseau structurée et organisée du territoire, notamment les propositions d'Éric et Georgette de Grolier (lui est libraire et considéré comme le père de la science de l'information en France, et elle est bibliothécaire, elle a notamment débuté sa carrière dans une bibliothèque du CARD). Les modernistes continuent donc de se mobiliser pour appliquer le modèle américain en France, comme le faisait Eugène Morel, qui dès 1911, souhaitait fonder une « ligue » afin de s'accorder sur les actions[166]. La lecture publique en France se développe progressivement, grâce à l'action des modernistes. En effet à partir de 1945, le gouvernement met en place la Direction des Bibliothèques et de la Lecture Publique (DBLP), qui permet de mettre en place une politique pour développer la lecture à tous les citoyens, permettre l'accès à la culture pour tous.

2.1. La création de l'Association pour le Développement de la Lecture Publique

L'arrivée du Front Populaire en France dans les années 1930 créé une atmosphère favorable au développement d'une nouvelle association dans l'entre-deux-guerres : l'Association pour le Développement de la Lecture Publique (ADLP). En effet, en 1936 est créé le sous-secrétariat d'État aux sports et à l'organisation des loisirs qui est lui-même favorable au développement de cette association par des bibliothécaires :

> *« Éric et Georgette de Grolier, Georges Collon, Henri Vendel, Victorine Vérine, Marguerite Gruny, sans doute Mathilde Leriche et Odette Réville [167]»*

---

[165]Bertrand Anne-Marie, *Bibliothèque publique et public library : essai de généalogie comparée*, Villeurbanne, Presse de l'Enssib, 2010, p. 96.
[166] Bouchareb Hind, *Penser et mettre en œuvre la lecture publique : discours, débats et initiatives (1918-1945)*, Thèse de doctorat en Histoire, sous la dir. de Dominique Varry, Université de Lyon, 2016, p. 285, [en ligne] consulté le 28 avril 2019 : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/67257-penser-et-mettre-en-oeuvre-la-lecture-publique-discours-debats-et-initiatives-1918-1945.pdf.
[167] *Ibid*., p. 286.

Ces bibliothécaires français, comme nous l'avons vu précédemment, sont des personnes qui ont une histoire avec le modèle américain. En effet, certains ont suivis les cours de l'école américaine, donc ils se sont familiarisés avec ces pratiques. C'est le cas notamment de Victorine Vérine, Odette Réville, Marguerite Gruny et Mathilde Leriche (toutes des femmes). Henri Vendel est un chartiste et bibliothécaire français. Georges Collon a fait ses études à l'école des Chartes, il est influencé par la pensée des modernistes, comme celle de Gabriel Henriot, et rejoint ce mouvement. Il a aussi été le directeur de la bibliothèque municipale de Tours, où il installa un espace pour les enfants *« the children's corner »* en mai 1933 :

> *« Elle se composait de 200 volumes minutieusement choisis, avec un catalogue de 400 fiches, et une table était mise à la disposition des enfants. « C'est un commencement... » écrivait-il. Oui, si modeste que fut cette réalisation, c'était un commencement en effet, non seulement pour Tours, mais pour toute la France, car à l'exception des créations américaines c'était la première fois — si ma mémoire et mes notes sont exactes — que des enfants trouvaient place dans une bibliothèque municipale de province[168]. »*

Georges Collon installe cette section enfant sur le modèle américain, avec des livres choisis pour eux, du mobilier à hauteur des enfants, avec des fleurs sur la table… En 1937, il définit cette salle comme étant « l'Heure Joyeuse de Tours ».

En ce qui concerne l'ADLP, ils avaient l'intention de créer une section dans l'ABF, mais le manque d'intérêt et de soutien de la part de celle-ci, fait de l'association une association individuelle et autonome. Georgette de Grolier qualifie l'attitude de l'ABF de « résistance passive ». La proposition de cette nouvelle section est l'œuvre du couple Grolier. Ils souhaitent mettre en place une association, consacrée au développement de la lecture publique en France, qui réunit les personnes souhaitant moderniser les bibliothèques françaises selon les techniques instaurées par les Américaines.
Dans un premier temps, l'ADLP rassemble 24 personnes, dont la moitié a été formés par l'école bibliothécaire américaine, et d'autres personnalités qui n'avaient jusque-là montré peu d'intérêt, d'investissement pour ce sujet, comme Suzanne Briet (bibliothécaire à la bibliothèque nationale), Frantz Calot (bibliothécaire à la bibliothèque de l'Arsenal) et Charles Beaulieux (directeur de la bibliothèque de la Sorbonne)[169]. Nous retrouvons aussi des personnes qui ne sont pas

---

[168] Gruny Marguerite, 'Nécrologie Georges Collon (1898-1961)", *Bulletin d'information de l'ABF*, p. 110, [en ligne] consulté le 13/05/19 : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/51039-georges-collon-1898-1961.pdf.
[169] Bouchareb Hind, *Penser et mettre en œuvre la lecture publique : discours, débats et initiatives (1918-1945)*, Thèse de doctorat en Histoire, sous la dir. de Dominique Varry, Université de Lyon, 2016, p. 287, [en ligne] consulté le 28 avril 2019 : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/67257-penser-et-mettre-en-oeuvre-la-lecture-publique-discours-debats-et-initiatives-1918-1945.pdf.

bibliothécaires, mais leurs connaissances du milieu et leur volonté permettent d'intégrer ce mouvement, c'est le cas notamment des éditeurs Michel Bourrelier et Roland Alix[170].

Cependant, cette mobilisation ne suffit pas à attirer l'attention de l'ABF, ainsi le couple Éric et Georgette de Grolier envoyèrent des lettres à Jean Zay (ministre de l'éducation nationale) et Léo Lagrange (sous-secrétaire d'Etat aux loisirs). Ces deux personnes s'intéressent à cette association car elle permet de développer la culture, l'éducation pour tous. Le but du Front Populaire était de réformer l'éducation, la culture et les loisirs, de rendre accessible à tous ces éléments culturels. Le gouvernement français s'implique ainsi dans la construction de l'association, et le développement de la lecture publique. Ainsi, Ernest Coyecque est nommé président, Henri Vendel est vice-président et le couple de Grolier représente les secrétaires. Le 18 août 1936, l'ADLP est officiellement créée, dont le but est de [171] :

> *« grouper les bibliothécaires professionnels, les membres de l'enseignement, les éditeurs, libraires et auteurs, et les représentants des municipalités, des organisations culturelles et éducatives de toutes sortes, des coopératives et syndicats ouvriers et agricoles, en vue de travailler au développement d'un réseau coordonné de bibliothèques publiques de diffusion (de culture générale, d'information et de loisirs), actives et modernes, élément essentiel de l'éducation populaire et de l'utilisation des loisirs des travailleurs. »*[172]

C'est la première fois qu'une association en faveur de la lecture publique, implique un corps professionnel aussi large. En effet, l'ABF réunit seulement des bibliothécaires, tandis que l'ADLP s'applique à réunir tous les métiers qui peuvent aider au développement de la lecture publique. Le but est d'appliquer les méthodes modernes acquises au cours des dernières années, afin d'apporter aux citoyens les outils nécessaires pour leur culture. En réunissant toutes ces personnes, cela permet d'unifier les actions et de s'accorder sur les objectifs à atteindre. Pour mettre en œuvre ceci, Éric et Georgette de Grolier affirme qu'il faut organiser les bibliothèques en réseau, afin d'accorder les actions et standardiser les pratiques (des bibliothèques modernes en réseau).

2.1.1. Les actions de l'ADLP

A partir de 1936, et jusqu'à sa dissolution en 1941, l'ADLP concentre ses efforts pour populariser les méthodes bibliothéconomiques des Américains. Pour cela, les membres de l'association souhaitent mettre en place des cours, à l'instar de l'école américaine et d'apporter des conseils à toutes bibliothèques qui le demandent. De plus, ils publient des articles grâce à leur revue :

---

[170] Bouchareb Hind, *Penser et mettre en œuvre la lecture publique*, *Op. Cit.*, p. 288.
[171] *Ibid.*, p. 289-290.
[172] *Ibid.*, p. 290.

Revue du livre et des bibliothèques, ou encore des brochures, par exemple sur l'organisation des bibliothèques, le matériel à utiliser ainsi que les livres à choisir en fonction des différents usagers[173].

L'association souhaite organiser les bibliothèques en réseau (projet d'Éric et Georgette de Grolier), en se basant sur les expériences américaines, par exemple ils proposent :

> « Le découpage du territoire en circonscriptions spécifiques réalisé à l'aide de deux critères. L'un, géographique et économique, est la zone d'attraction des centres urbains. L'autre, technique, est le rayon d'action quotidien d'un bibliobus (50 à 60km). Dans chacune des circonscriptions ainsi définies, on instituera une bibliothèque publique dite bibliothèque régionale du premier degré, qui desservira la ville principale et l'ensemble des villes et des villages gravitant autour d'elle […] Des bibliobus basés à la bibliothèque régionale feront la liaison entre ces bibliothèques, les approvisionneront et assureront le prêt direct aux populations dispersées[174]. »

Ce projet marque le premier pas dans le développement de la lecture publique en France et la mise en application d'un réseau sur le modèle américain. En effet, le réseau qui est mis en avant par l'ADLP définit une zone géographique permettant une desserte de plusieurs villages, grâce au développement des bibliothèques régionales, elles représentent le noyau du système. Le réseau de bibliothèques de la Marne est un bon exemple de l'application de ce projet.

a) La mise en place du bibliobus par Henri Vendel, l'ADLP et le sous-secrétaire des Loisirs

Un exemple de l'action de l'ADLP est son aide apportée à Henri Vendel, pour le développement du réseau de bibliobus dans la Marne, qui reprend le principe en fonction aux Etats-Unis et appliqué par le CARD dans l'Aisne. C'est en 1938, lorsqu'il travaille à la bibliothèque municipale de Châlons-sur-Marne, qu'Henry Vendel installe le réseau de bibliobus (la bibliothèque circulante de la Marne). Le modèle de bibliobus est déjà connu en France, en effet, Victorine Vérine réactive le système de bibliobus dans l'Aisne en 1934.

Le bibliobus représente un moyen pratique de diffusion des livres dans les villages, donc de répandre la lecture publique sur tout le territoire, avec l'action d'un bibliothécaire qui pratique le prêt dans son véhicule (rayonnage installé dans la voiture). Un système de prêt de livre dans les villages est déjà instauré en France, celui des caisses de livres qui sont laissées à la charge d'une personne, le plus souvent l'instituteur. Avec le système du bibliobus, de la voiture, il est plus facile de renouveler les livres, c'est un nouveau travail pour le bibliothécaire. Le premier à

---

[173] Bouchareb Hind, *Penser et mettre en œuvre la lecture publique*, *Op. Cit.*, p. 297.
[174] Richter Noë, *La Lecture et ses institutions (1919-1989)*, Plein Chant, Bassac, 1989, p. 64.

véritablement mettre en place une voiture pour pratiquer ce système est Henri Lemaître (bibliothécaire français, chartiste, qui a fait un voyage aux Etats-Unis en 1911). En effet, Henri Lemaître est connu dans les pays étrangers pour ses voyages d'études, ses congrès… Il étudie notamment les bibliobus et contribue à la création d'un prototype avec l'aide de Renault, qu'il expose lors de l'exposition coloniale de 1931 à Paris[175].

Le bibliobus de la Marne a été inauguré le 8 mai 1938, avec la présence de Georgette, Éric de Grolier, Julien Cain (haut fonctionnaire français) et Henri Vendel. Henri Vendel est investi dans sa bibliothèque et dans le projet de développement de la lecture publique. En effet, il modernise la bibliothèque municipale de Châlons en mettant à jour le catalogue des collections, en ouvrant une section pour les enfants, avec des livres et du mobiliers adaptés, et permet aux usagers de la bibliothèque de noter leurs envies sur un registre[176]. Le projet du bibliobus est donc pour lui une façon de développer la lecture publique, d'apporter les livres à tous les citoyens. Pour l'ADLP, ce projet répond à toutes leurs attentes :

> *« Il s'agit d'un système organisé, mutualisant les ressources des communes et impliquant les municipalités, adapté au territoire desservi, qui va au-devant des lecteurs, leur propose un service de prêt gratuit et bénéficie de la compétence d'un bibliothécaire professionnel. Le bibliobus rassemble donc tous les grands traits de l'idéal moderniste au point que le symbole devienne bientôt un idéal pour tout défenseur de la lecture publique[177]. »*

Nous retrouvons ici les principes du modèle de *public library* prôné par les Américains et dont Eugène Morel en avait fait les éloges. La population est prise en compte dans le projet et est servie par un bibliothécaire, qui a reçu une formation. De plus, le bibliobus permet d'organiser un réseau sur le territoire et de s'accorder sur les attentes et les pratiques à mettre en place.
La création de ce bibliobus rencontre un succès important, que ce soit au niveau de la population ou des professionnels. En effet, plusieurs bibliothécaires en font l'éloge, comme Jean-Richard Bloch (1884-1947), écrivain, journaliste, homme politique français qui écrit en juillet 1936, dans la revue *Vu* :

> *« Équipez, dans chaque arrondissement, une camionnette, peignez-la de couleurs aussi pimpantes que ces voitures de publicité qui s'en vont faire des démonstrations pour telle marque de lessive ou de cacao. Nous emportons*

---

[175] Bouchareb Hind, *Penser et mettre en œuvre la lecture publique : discours, débats et initiatives (1918-1945)*, Thèse de doctorat en Histoire, sous la dir. de Dominique Varry, Université de Lyon, 2016, p. 341, [en ligne] consulté le 28 avril : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/67257-penser-et-mettre-en-oeuvre-la-lecture-publique-discours-debats-et-initiatives-1918-1945.pdf.
[176] Jean-Marie Arnoult, Association des amis de la Bibliothèque enfantine, et Association des amis d'Henri Vendel, *Henri Vendel (1892-1949)*, Grasse, Association des amis d'Henri Vendel, 1979.
[177] Bouchareb Hind, *Penser et mettre en œuvre la lecture publique*, *Op. Cit.*, p. 343.

sur nos rayons un millier de livres bien classés, constamment renouvelés. Un jeune instituteur, défrayé par le ministère des Loisirs, s'installe au volant, et nous voilà partis, de villages en hameaux, d'écarts en écarts, de foires en marchés[178]. »

Donc nous voyons par cette citation, les principes promus par les Américains : un classement organisé, une collection renouvelée… De plus, il s'agit d'une nouvelle génération de professionnels, placés à la tête de cette nouveauté. Mais nous pouvons constater que le métier de bibliothécaire n'est pas encore pratiqué par des professionnels, des personnes formées par ce métier, car ce sont des « instituteurs » qui sont appelés à conduire ces véhicules et non des bibliothécaires. Dans ce bibliobus, nous retrouvons environ 8000 ouvrages, portant sur différents usages et pour tous âges (des romans, des récits historiques, des livres scientifiques et des livres pour les enfants)[179].

Le bibliobus est ainsi une expérience importante dans l'histoire des bibliothèques françaises, il permet d'inaugurer l'une des premières grande action de l'ADLP avec le soutien de l'Etat. Son inauguration a lieu lors de la journée d'étude de l'ADLP, c'est donc une façon de montrer que d'autres projets de cette envergure peuvent être développés grâce à l'association. Le bibliobus est mis en action à partir de 1938, mais à cause de la guerre il s'arrête en 1941. Son influence et l'expérience sont importantes pour la suite, car il sera le modèle des Bibliothèques Centrales de Prêt en 1945, qui ont pour but de servir les communes de moins de 20 000 habitants grâce à des bibliobus, sous la tutelle du ministère de l'Education nationale (en 1945, les BCP sont au nombre de huit)[180].

2.2. Un ralentissement du développement de la lecture publique

La seconde guerre mondiale impose une pause dans l'évolution des bibliothèques françaises, les nouveaux projets se font plus rares (l'ADLP est dissoute en 1941), tandis que la population réclame de plus en plus de livres. Un nouvel élan de modernité reprend à partir de 1960, ce qui permet d'imposer le modèle de la *public library* sur le territoire français.

---

[178] Bouchareb Hind, *Penser et mettre en œuvre la lecture publique : discours, débats et initiatives (1918-1945)*, Thèse de doctorat en Histoire, sous la dir. de Dominique Varry, Université de Lyon, 2016, p. 343, [en ligne] consulté le 28 avril : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/67257-penser-et-mettre-en-oeuvre-la-lecture-publique-discours-debats-et-initiatives-1918-1945.pdf.
[179] *Ibid*., p. 347.
[180] « Association pour le développement de la lecture publique (ADLP) », Enssib, 2013, [en ligne] consulté le 13 mai 2019 : https://www.enssib.fr/le-dictionnaire/association-pour-le-developpement-de-la-lecture-publique-adlp.

2.2.1. La seconde guerre mondiale : période de ralentissement du mouvement des modernistes

Nous observons à cette période que l'effort des modernistes est récompensé car il y a une croissance du nombre des lecteurs :

> *« Les Français lisent davantage après juin 1940. Les statistiques des bibliothèques municipales de Paris révèlent qu'on y a emprunté 96 livres par lecteur inscrit en 1941 au lieu de 63 en 1938, 48 en 1939 et 56 en 1940. Le constat vaudrait aussi pour la province[181]. »*

Noë Richter explique que les Français lisent de plus en plus, notamment des romans d'aventures policiers, et il y a un retour aux romans « sérieux », ainsi qu'une augmentation de la consultation des livres en langues étrangères (principalement l'anglais). Cependant, cette période souffre de la censure imposée par les listes *Bernhard* et *Otto* (documents interdits à la vente et à la lecture sous l'occupation allemande en France). Ainsi des livres sont retirés des librairies et dans les bibliothèques. De plus, il y a une baisse des activités en faveur de la lecture publique, par exemple la revue de l'ABF n'est pas publiée entre 1941 et 1946[182].

Les actions pour la lecture publique ne sont cependant pas inexistantes lors de cette période, la Bibliothèque nationale continue à s'efforcer à œuvrer pour cette cause. En effet, elle appuie un projet de « caisse de bibliothèque », qui sera desservi dans les provinces. Le bibliobus de Soissons est aussi utilisé pour servir les camps militaires et il y a toujours une volonté d'améliorer la formation des bibliothécaires.

a) Les actions en faveur de la lecture publique

Pendant la seconde guerre mondiale, les bibliothécaires continuent de s'efforcer à développer un réseau de bibliothèques. Pour cela, ils placent la Bibliothèque nationale au centre des actions. En effet, Bernard Faÿ (historien et administrateur général de la Bibliothèque nationale) souhaite élargir le champ d'action de la bibliothèque :

> *« Il n'échappera à personne quels bienfaits pourrait apporter à l'Etat et à la nation française un réseau de bibliothèques reliées les unes aux autres par des services communs ayant à leur centre cet organisme unique au monde qu'est la Bibliothèque nationale[183]. »*

---

[181] Richter Noë, *La Lecture et ses institutions (1919-1989)*, Plein chant, Bassac, 1989, p. 124.
[182] Bettant Audry, *Histoire de la formation du bibliothécaire : du DTB à l'ENSB (1932-1963)*, sous la dir. de Raphaële Mouren, mémoire d'étude, Enssib, 2012, p. 23, [en ligne] consulté le 25 avril 2019 : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/56676-histoire-de-la-formation-du-bibliothecaire-du-dtb-a-l-ensb-1932-1963.pdf.
[183] Richter Noë, *La Lecture et ses institutions*, *Op. Cit.*, p 128.

La Bibliothèque nationale est placée comme l'élément central, elle devient l'organe principal et coordonne les actions. De plus, les bibliothécaires obtiennent enfin de la part de l'Etat la création d'un bureau des bibliothèques au secrétariat d'Etat à l'éducation nationale, qui permet de coordonner les actions, de faciliter les échanges et avoir le soutien de l'Etat. C'est grâce à ce bureau (transformé en direction ministérielle à la fin de guerre) que le plan d'organisation du réseau de bibliothèques en quatre niveaux est proposé : municipal, départemental, régional et national ; et c'est par ce mouvement d'organisation qui sont mises en place les bibliothèques centrales régionales[184].

b) La formation des bibliothécaires

Le Diplôme Technique de Bibliothécaire (DTB) est créé en 1932, c'est le premier à utiliser le terme « technique » pour définir le métier de bibliothécaire en France. Il s'agit ici de la reprise de la conception du métier de bibliothécaire aux Etats-Unis. En effet, rappelons que dans ce pays, les bibliothécaires sont des personnes possédant une grande culture, allant vers les usagers et avec une technique professionnelle développée. En France, le bibliothécaire est une personne instruite, qui porte avant tout un intérêt pour les livres. Il y a donc une prise de conscience de la part des bibliothécaires français de la nécessité d'une formation technique pour ce métier. Après avoir suivi les cours et réussi l'examen final, le DTB est délivré.[185]

Pendant la seconde guerre mondiale, des propositions sont faites afin de continuer à moderniser la formation. Par exemple André Masson (bibliothécaire formé à l'école des Chartes, il a notamment été le conservateur adjoint à la bibliothèque de Rouen, bibliothécaire chef à Bordeaux, et il sera aussi nommé inspecteur général des bibliothèques) souhaite ajouter quelques années à la formation technique, en diversifiant l'enseignement, en proposant plusieurs options concernant les différentes bibliothèques et organisant plus de stages[186].
Pierre Lelièvre (bibliothécaire formé à l'école des Chartes, inspecteur général des bibliothèques, il représente l'un des principaux acteurs au développement de la lecture publique) propose une nouvelle formation, celle des bibliothécaires sociaux. Il souhaite mettre en place des cours spécialisés qui traitent de toutes les bibliothèques, afin de connaître les techniques de gestion, les choix des livres en fonction des différents publics[187]. Donc c'est une formation complète qui est proposée, permettant de former des professionnels avec une grande culture et pour tous les milieux.

---

[184] Richter Noë, *La Lecture et ses institutions (1919-1989)*, Plein chant, Bassac, 1989, p 130.
[185] Bettant Audry, *Histoire de la formation du bibliothécaire : du DTB à l'ENSB (1932-1963)*, sous la dir. de Raphaële Mouren, mémoire d'étude, Enssib, 2012, p. 14, [en ligne] consulté le 25 avril 2019 : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/56676-histoire-de-la-formation-du-bibliothecaire-du-dtb-a-l-ensb-1932-1963.pdf.
[186] *Ibid*., p. 24.
[187] *Ibid*., p. 25.

2.2.2. « Les années de braise[188] » après la seconde guerre mondiale

Après la seconde guerre mondiale, les bibliothèques françaises connaissent un élan de modernité. Les municipalités après les terribles destructions, profitent pour moderniser leurs établissements. Les modernistes se rassemblent également après la guerre pour s'accorder sur les actions à mener. Nous pouvons dire que la seconde guerre mondiale a permis de faire mûrir des projets, qui étaient mis en attente. Cette modernisation passe aussi par la formation des bibliothécaires, qui entre dans sa dernière grande réforme.

a) Assimilation des techniques modernes : l'exemple des bibliothèques municipales de Tours et Brest

Après la seconde guerre mondiale de nombreuses bibliothèques ont été rénovées, c'est le cas de la bibliothèque municipale de Tours ou de Brest. Ces deux bibliothèques municipales ont été détruites pendant la seconde guerre mondiale. Pour leurs reconstructions, la municipalité et les bibliothécaires des villes s'accordent à définir une nouvelle bibliothèque, répondant aux besoins de la population et avec les techniques modernes qui se développent en France depuis le début du XXe siècle.

En ce qui concerne la nouvelle bibliothèque de Tours, elle a été inaugurée le 26 novembre 1957, dix-sept ans après son incendie. Le premier changement à noter est l'architecture, en effet, il ne s'agit plus d'une simple salle de l'hôtel de ville, la bibliothèque possède son propre bâtiment, lequel s'intègre parfaitement au paysage architectural de la ville, comme aux Etats-Unis :

> *« Cet édifice qui souligne à l'entrée Nord de Tours une des extrémités de la place Anatole-France s'intègre parfaitement dans le cadre de la rue Nationale reconstruite[189]. »*

La bibliothèque est aussi aménagée avec des grandes baies vitrées comme le rappelle René Fillet dans son article dans le BBF. De plus, elle possède une salle de prêt à domicile, elle est décorée (photographie) et met en place « une vitrine », c'est-à-dire un espace de présentation des nouveautés et des journaux locaux. Le système de prêt est aussi revu, les bibliothécaires utilisent ainsi celui de Browne et les usagers ont un accès libre aux ouvrages, lesquels sont placés sur un mobilier moderne et classés selon la classification décimale de Dewey. Une autre nouveauté est celle de la salle « jeunesse », qui est indépendante de celle de prêt à domicile[190].

La bibliothèque municipale de Brest, comme celle de Tours, d'un point de vue architectural est très différente de celle de l'avant-guerre. Le projet a été soutenu par l'inspecteur général du

---

[188] Richter Noë, *La Lecture et ses institutions (1919-1989)*, *Op., Cit.*, p. 145.
[189] Fillet René, *La Nouvelle Bibliothèque municipale de Tours*, BBF, 1 janvier 1958, [en ligne] consulté le 16 mai 2019 : http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1958-12-0883-001.
[190] Plan de la bibliothèque de Tours en annexe n° 3, p. 110.

moment, à savoir Pierre Lelièvre. Ce nouveau bâtiment public est aménagé avec des tables, de chaises (colorées) pour encourager la lecture sur place, et elle possède aussi une salle de prêt, salle de périodiques, une salle d'exposition temporaire et une salle pour les enfants[191].

Ces deux exemples de nouvelles bibliothèques rencontrent un vif succès. En effet, Jean Bleton pour la bibliothèque de Brest rapporte que :

> *« Alors que, rue Yves Collet, dans l'ancienne bibliothèque populaire, le nombre de livres sortant par mois n'excédait pas 13 à 14.000, durant le mois de décembre 1957, rue Traverse, près de 23.000 livres ont été empruntés et au cours du premier semestre 1958 ce chiffre était largement dépassé[192]. »*

Donc nous voyons que la bibliothèque connaît une augmentation croissante de sa fréquentation et de ses prêts qui sont révélateurs d'une certaine situation. Les usagers sont enfin écoutés et peuvent trouver les documents qui les intéressent, dans un bâtiment approprié et avec un personnel qualifié.

b) 1950-1963 : le DSB et l'ENSB

- **Le DSB :**

Après la seconde guerre mondiale, il y a une continuité dans la modernisation du DTB, de plus il a été émis l'idée que l'école des Chartes ne représente plus une école moderne, lors d'une conférence en 1946[193]. En effet, il est demandé une nouvelle formation professionnelle, avec des cours permettant d'intégrer toutes les notions du métier de bibliothécaire. Il faudra cependant attendre 1950 pour voir la mise en place du Diplôme Supérieur de Bibliothécaire (DSB), qui apporte une modernisation de l'enseignement. En effet, pour Richard Kent Gardner (bibliothécaire américain), ce diplôme représente la naissance de l'enseignement moderne, en France[194]. D'après Audry Bettant dans son mémoire sur *l'histoire de la formation des bibliothécaires (1932-1963)*, les cours ont lieu à la Bibliothèque nationale, portent sur l'administration et le fonctionnement des bibliothèques, pendant un an, avec des stages à réaliser.

- **La formation des sous-bibliothécaires et la mise en place d'un nouveau CAFB :**

---

[191] Plan de la bibliothèque de Brest en annexe n°3, p. 110.
[192] Bleton Jean, « La Nouvelle Bibliothèque municipale de Brest », *Bulletin des bibliothèques de France*, 1959, n° 3, [en ligne] consulté le 16 mai 2016 : http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1959-03-0113-001.
[193] Bettant Audry, *Histoire de la formation du bibliothécaire : du DTB à l'ENSB (1932-1963)*, *Op. Cit*, p. 32, [en ligne] consulté le 10/05/2019 : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/56676-histoire-de-la-formation-du-bibliothecaire-du-dtb-a-l-ensb-1932-1963.pdf.
[194] *Ibid*., p. 35-37.

Toutes les catégories professionnelles reçoivent un enseignement, ce doit être le cas des sous-bibliothécaires et des bibliothécaires dans les petites ou moyennes structures.
Le poste de sous-bibliothécaire est créé par le décret du 5 avril 1950, c'est une première dans l'histoire des bibliothèques françaises. Il s'agit des personnes qui sont sous les ordres du bibliothécaire chef et réalisant des travaux techniques. Il faut ainsi penser à une formation adéquate à leur profession, qui passe par un concours, composé d'épreuves écrites (rédaction de fiches de livres imprimés modernes, en français et en langue étrangère par exemple) et des épreuves orales (Interrogation sur le fonctionnement technique et administratif d'une bibliothèque, par exemple) [195].

En effet en 1951, il est mis en place le CAFB (certificat d'aptitude aux fonctions de bibliothécaire), donc qui reprend le nom de l'ancien certificat, qui avait disparu au profit du DTB en 1932, comme le rappelle Audry Bettant dans son mémoire. Comme pour les sous-bibliothécaires, l'épreuve concerne l'organisation d'une bibliothèque, avec des questions sur le catalogage et autres techniques modernes essentielles, et en incluant tous les types de bibliothèques.

- **La création de l'ENSB :**

L'histoire de l'ENSB (Ecole Nationale Supérieur des bibliothécaires) remonte en 1961, lorsque l'inspecteur général des bibliothèques, Pierre Lelièvre, confie à Paule Salvan (conservateur à la Direction des bibliothèques de France) la mission d'imaginer une future école pour les bibliothécaires. Le but est de mettre en place une formation plus professionnelle, avec de nombreux stages, une formation plus encadrée et étalée dans l'année, afin de répondre aux besoins dans les espaces universitaires notamment. En effet, il y a une demande croissante de bibliothécaires dans ce milieu, qui doivent recevoir une formation appropriée et spécifique à ce cadre[196]. C'est par le décret du 12 juillet 1963 que l'ENSB est créée :

> *« Lui conférant un statut d'établissement public national à caractère administratif placé sous la tutelle du ministre de l'Éducation nationale. Son conseil d'administration est présidé par le directeur des bibliothèques, administrateur de la Bibliothèque nationale[197]. »*

Il s'agit de la création d'un établissement public, fonctionnant grâce à la collaboration entre le ministère et le service des bibliothèques. Fabien Lafont, dans son mémoire, explique les missions

---

[195] Bettant Audry, *Histoire de la formation du bibliothécaire : du DTB à l'ENSB (1932-1963)*, *Op. Cit*, p. 46-47, [en ligne] consulté le 10/05/2019 : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/56676-histoire-de-la-formation-du-bibliothecaire-du-dtb-a-l-ensb-1932-1963.pdf..
[196] Lafont Fabien, *histoire de la formation des bibliothécaires il y a 50 ans l'Ensb (1963-1991)*, sous la dir. de Raphaële Mouren, mémoire d'étude, Enssib, 2014, p. 17, [en ligne] consulté le 16 mai 2019 : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/64141-histoire-de-la-formation-des-bibliothecaires-il-y-a-50-ans-l-ensb-1963-1991.pdf.
[197] *Ibid*., p. 24.

de l'école, à *« savoir assurer le recrutement et la formation du personnel scientifique des bibliothèques »* (article 2 du décret). L'école forme des futurs fonctionnaires, elle recrute des bibliothécaires mais aussi des élèves associés, qui peuvent participer à la formation, par exemple les élèves de Paris. Ceux-ci sont considérés comme des élèves associés, car la formation de l'ENSB est donnée dans les locaux de la Bibliothèque nationale.

La formation, initialement prévue sur deux ans, se concentre finalement sur un an pour des raisons financières, et aborde tous les points concernant l'organisation, l'histoire des bibliothèques, et les techniques modernes à connaître pour gérer une bibliothèque. Une innovation est tout de même à noter, il s'agit de l'introduction des cours concernant la sociologie. Aux Etats-Unis, la sociologie a une place importante dans le métier, car elle permet d'apprendre aux bibliothécaires à mieux connaître les usagers. Ce cours permet d'identifier les besoins des usagers (choix des livres par exemple). De plus il s'agit de René Fillet, (bibliothécaire à Tours) qui s'occupe de ce cours, donc les cours de sociologie ne sont pas donnés par un sociologue mais un bibliothécaire, qui connaît mieux les besoins des usagers[198]. Comme pour les autres formations, l'ENSB aborde les cours concernant l'histoire du livre, les techniques de gestion, de classification, de catalogage…

L'ENSB se fixe en 1971 à Lyon et représente à ce moment le premier établissement français spécialisé dans la formation des bibliothécaires. Avec cette école, nous nous rapprochons du modèle de formation destiné aux bibliothécaires aux Etats-Unis. En effet, l'école est intégrée au campus universitaire de Villeurbanne et le contenu de la formation est spécifique au métier.

2.3. Le développement du réseau de bibliothèques en France

2.3.1. La création de la direction des bibliothèques et de la lecture publique

Après la seconde guerre mondiale, le bureau des bibliothèques se transforme en direction des bibliothèques et de la lecture publique le 8 août 1945 :

> *« C'était un acte politique : l'Etat affirmait sa compétence et sa volonté d'agir dans le domaine de la lecture publique[199]. »*

Avec cette nouvelle direction, l'Etat s'investit dans les projets de modernisation, de développement de la lecture publique. Les précédents projets concernant ceci agissaient sans le soutien de l'Etat, désormais les bibliothécaires peuvent agir avec l'aide du ministère. Comme aux Etats-Unis, l'Etat est donc un acteur de la modernisation. Cependant ce n'est pas l'ABF qui joue le rôle d'intermédiaire comme *l'ALA*, mais une direction.

---

[198] Lafont Fabien, *histoire de la formation des bibliothécaires il y a 50 ans l'Ensb (1963-1991)*, sous la dir. de Raphaële Mouren, mémoire d'étude, Enssib, 2014, p. 32-33, [en ligne] consulté le 16 mai 2019 : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/64141-histoire-de-la-formation-des-bibliothecaires-il-y-a-50-ans-l-ensb-1963-1991.pdf.

[199] Richter Noë, *La Lecture et ses institutions (1919-1989)*, Plein chant, Bassac, 1989, p. 146.

L'objectif reste le même que celui du bureau des bibliothèques, à savoir doter la France d'un réseau de bibliothèque afin de diffuser les livres. Ils reprennent le plan de réseau avec une organisation sur quatre niveaux, proposé par Éric et Georgette de Grolier. Cependant, après la seconde guerre mondiale, l'Etat ne peut se permettre de soutenir un tel projet (problème de financement), ainsi il fallait revoir le découpage du réseau. De plus, ce projet ne reçoit pas le soutien des élus municipaux, départementaux. Le manque de personnel qualifié pour cette tâche ne garantit pas non plus la réussite pour ce projet[200]. Pour développer leur projet, Noë Richter souligne que la direction des bibliothèques et de la lecture publique s'appuie sur les collectivités territoriales et les associations. Il faudra cependant attendre l'année 1968 pour voir la situation évoluer.

2.3.2. La section des bibliothèques publiques ou la continuité de l'ADLP : l'action du « groupe des sept »

La direction des bibliothèques et la lecture publique souffre du manque d'attention et du peu d'influence qu'elle possède. De plus, elle ne prend en compte que les bibliothèques municipales et centrales de prêt et entretient un dialogue avec ses fonctionnaires[201]. Il faut donc une nouvelle fois que les bibliothécaires se mobilisent afin de faire entendre leurs attentes, c'est dans ce contexte qu'est créé « le groupe des sept », évoqué précédemment, qui porteront ce projet. Ils mettent ainsi en place une nouvelle section, avec un caractère éducatif et social, chargée de réunir tous les bibliothécaires : d'entreprises, d'hôpitaux, d'établissements scolaires et d'institutions sociales[202]. Elle est intégrée au sein de l'ABF, et est présidée les premières années par Michel Bouvy (bibliothécaire à la bibliothèque municipale classée de Cambrai et membre du « groupe des sept »).

Cette section est influencée par les travaux d'Eugène Morel et souhaite continuer ceux de l'ADLP selon Noë Richter. Elle développe une bibliothéconomie « néo-moderniste », qui met l'accent sur l'éducation et l'accès à la culture, en rejetant la notion de savant qui serait un frein pour certains usagers. Comme aux Etats-Unis, l'école joue un rôle primordial dans le système des bibliothèques, lesquelles sont vues comme une « deuxième école ». Pour arriver à cette conception de la bibliothèque, le travail à suivre est le suivant :

> *« On détruira les inégalités et la ségrégation en multipliant l'offre de lecture et en équipant l'ensemble du territoire de bibliothèques publiques conçues dans l'esprit anglo-saxon. […] Pour y parvenir, on retirera l'initiative aux collectivités locales. Les disparités démographiques et économiques ne permettront jamais aux communes et aux départements d'assurer partout la*

---

[200] Richter Noë, *La Lecture et ses institutions (1919-1989)*, Plein chant, Bassac, 1989, p. 146-148.
[201] Richter Noë, *La Lecture et ses institutions*, *Op. Cit.*, p. 174.
[202] *Ibid.*, p. 175.

même qualité de service. […] On découpera le territoire français en secteurs taillés sur mesure. Ils seront tous équipés d'une bibliothèque, qui sera gérée par un syndicat intercommunal réunissant les communes desservies[203]. »

Le projet qui répond au mieux à leurs attentes est celui d'Albert Ronsin (bibliothécaire et conservateur de musée à Saint-Dié-des-Vosges), qui propose la mise en place des bibliothèques de secteur.

a) La bibliothèque de secteur en 1968

Albert Ronsin s'inspire des travaux de Pierre Lelièvre et ceux de l'ADLP pour développer son projet, selon Noë Richter. Les bibliothèques des secteurs sont regroupées dans un service régional, et permettent d'assurer la formation, l'inspection et le stockage et la conservation[204]. Albert Ronsin défini son projet ainsi :

« Il ne doit pas y avoir une lecture publique urbaine et une lecture publique rurale. Tous les citoyens quels que soient leur âge, leur situation sociale ou familiale, leur lieu de travail, de repos ou de loisirs, leur niveau de culture générale, technique ou professionnelle doivent avoir accès librement au livre et aux autres moyens de formation et de distraction dans les mêmes conditions, avec les mêmes facilités[205]. »

Il rappelle la nécessité de développer la lecture publique en France, grâce au réseau de bibliothèques qui doit proposer un accès libre à la culture. Pour lui, le réseau doit être général et concerner toutes les bibliothèques. Dans son mémoire Gaëtan Barbier désigne ce réseau fonctionnant par secteur, une bibliothèque publique centrale représente une commune, avec un seuil de population définis (100 000 habitants) et faisant l'intermédiaire entre les usagers et l'Etat. Ces bibliothèques servent des bibliothèques annexes situées dans des villes (3 000 habitants), ainsi que deux bibliobus.

Malheureusement, ce projet ne réussit pas à tenir dans le temps à cause de plusieurs facteurs, comme nous l'explique Gaëtan Barbier : notamment au niveau financier, une mise en place trop longue sur le territoire, et le fait que l'Etat souhaite donner plus de pouvoir aux collectivités territoriales. Il est aussi reproché le fait que certaines municipalités ne peuvent pas soutenir autant ce projet que d'autres.

---

[203] Richter Noë, *La Lecture et ses institutions*, *Op. Cit.*, p. 178.
[204] *Ibid.*, p. 179.
[205] Barbier Gaëtan, *Albert Ronsin et la bibliothèque de secteur : Une vision moderniste de la lecture publique (1950-1990)*, sous la dir. de Dominique Varry, mémoire de recherche, Enssib, 2018, p. 72, [en ligne] consulté le 16 mai 2019 : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/68703-albert-ronsin-et-la-bibliotheque-de-secteur-une-vision-moderniste-de-la-lecture-publique-1950-1990.pdf.

Conclusion

L'objectif de ce mémoire est de comprendre, d'analyser l'influence du modèle anglo-saxon, la *public library*, en France, par le biais de l'application de la bibliothéconomie américaine en France entre le début du XXe siècle et jusqu'en 1980. Il s'agissait d'analyser l'action des bibliothécaires modernistes, afin de savoir s'ils ont appliqué ou réapproprié ce modèle en France.

Nous pouvons dire dans un premier temps que l'influence du modèle américain s'est ressentie dans le développement de la lecture publique, dans l'histoire des bibliothèques françaises. Les bibliothèques françaises et américaines n'ont pas la même origine. Aux Etats-Unis, ces établissements culturels représentent un lieu d'éducation, de rencontre, accessible pour tous ; leurs développements sont permis grâce au soutien de l'association des bibliothécaires américains (*ALA*), ainsi que les états. En France, la bibliothéconomie américaine est apportée par la section bibliothèque du CARD, et elle est pérennisée par l'action des modernistes. Il s'agit ainsi dans une première partie de l'application du modèle anglo-saxon, mais dans un deuxième temps, nous pouvons dire que les nouveaux bibliothécaires français s'appuient sur les faits pour développer la lecture publique. En effet, ils reprennent des anciens travaux pour mettre en place une bibliothèque moderne, tout en continuant de s'appuyer sur le modèle américain.

Le modèle de la *public library*, n'est pas un exemple, c'est un but à atteindre, comme le souligne Anne-Marie Bertrand, dans son ouvrage *Quel modèle de bibliothèque ?*[206]. En effet, les bibliothécaire français reprennent des notions américaines, telles que le libre accès ou encore la section enfantine en bibliothèque. La bibliothèque publique en France est le résultat du travail des modernistes, qui souhaitent démocratiser l'accès de ces établissements pour tous. Les modernistes sont « des passeurs », « des militants » qui se basent sur les expériences et les influences extérieures pour développer leurs bibliothèques, selon Anne-Marie Bertrand.
Les modernistes, au début du XXe siècles, veulent faire prendre conscience le retard français, pour cela ils présentent le modèle de la *public library*, comme le modèle à suivre et à mettre en place en France. Il y a donc une volonté de « montrer la voie », de prendre exemple, mais Noë Richter dans son ouvrage *la lecture et ses institutions (1919-1989)* reproche aux pionniers leurs « *anglo-saxomanie endémique* ». A partir des années 1980, les auteurs abordent dans leurs ouvrages une réflexion sur l'histoire de l'origine de cette influence. En effet, ils portent un regard sur les écrits du début du XXe siècle, en analysant l'influence américaine sur les bibliothèques. Ces études montrent que le choix américain s'est fait en partie parce qu'il répondait mieux aux attentes des bibliothécaires et des usagers. La bibliothéconomie américaine est pour eux la plus

[206] Bertrand Anne-Marie, « Le modèle de bibliothèque : un concept pertinent ? », *Quel modèle de bibliothèque ?,* Bertrand Anne-Marie (coord.), Lyon, Presse de l'Enssib, 2008, p.10.

développée. Par exemple, ils mettent en place une classification, un accès libre aux rayons et développent le côté social dans les bibliothèques, via des animations ou des conférences.
Après 1945, nous observons un changement dans le développement de la bibliothéconomie américaine en France. En effet, les « nouveaux modernistes » peuvent s'appuyer sur l'expérience des « anciens » *(« autodidactes maladroits remplis de bonne volonté*[207] *»*), le but est d'assurer l'application de ce nouveau modèle, lequel passe par la mise en réseau afin de toucher le monde rural. L'entre-deux guerres est une période de ralentissement de leur mouvement, mais cette « pause » permet de réfléchir et penser aux futures bases de développement de la lecture publique. A partir de ce moment, nous pouvons dire qu'ils utilisent le modèle américain pour mettre en forme leur objectif de bibliothèque à atteindre, à savoir une bibliothèque pour tous, qui rejette la notion de savant, mettre fin à la différence entre les bibliothèques savantes et populaires.

Donc nous pouvons affirmer qu'il ne s'agit pas d'une mise en application du modèle de la *public library* en France, mais d'une réappropriation. Certains bibliothécaires français remettent en cause la mauvaise application de ce modèle, c'est la cas du bibliothécaire Michel Melot et d'Albert Ronsin (1928 – 2007), bibliothécaire et historien. Selon eux, les bibliothécaires français ont repris seulement quelques éléments de la bibliothéconomie américaine, comme le libre accès, afin de moderniser les bibliothèques. Certains aspects de la bibliothéconomie américaine n'ont pas été repris, notamment en ce qui concerne l'investissement des pouvoirs politiques ou de la population[208]. L'objectif était de mettre à disposition de tous une bibliothèque, en écartant la notion de savant.
La bibliothéconomie américaine change le profil des bibliothèques françaises et la vision que l'on peut avoir sur ces établissements culturels. Ce qui différencie les bibliothèques françaises des américaines au début des années 1980, est l'approche éducative vis-à-vis de ces établissements. En effet, comme nous l'avons vu les bibliothèques américaines mettent un point d'honneur à l'éducation, la bibliothèque est « une deuxième école ». Cependant, en France, les bibliothécaires mettent l'accent sur la notion culturelle, sociale, le loisir, ils évitent la notion de savant qui rappelle les bibliothèques savantes du début du siècle.

Pour finir cette analyse, je souhaite faire un parallèle avec l'émergence du modèle de médiathèque et la disparition du modèle anglo-saxon en France, au début des années 1980. En effet, l'histoire de la médiathèque française trouve son origine dans les bibliothèques publiques, car elle reprend les principes de celles-ci, à savoir l'ouverture au public et rompre avec un modèle

---

[207] Richter Noë, *La Lecture et ses institutions (1919-1989)*, Bassac, Plein Chant, 1989, p. 141.
[208] Bertrand Anne-Marie, *Bibliothèque publique et public library: essai de généalogie comparée*, Villeurbanne, Presses de l'enssib, 2010, p. 54-91.

savant[209]. Nous pouvons considérer la médiathèque comme l'extension des services des bibliothèques publiques, en plus des nouveautés concernant les médias. L'enjeu encore ici avec le concept de médiathèque est de changer l'image des bibliothèques, afin d'attirer le plus d'usagers.

[209] Bertrand Anne-Marie, *Bibliothèque publique et public library : essai de généalogie comparée*, Villeurbanne, presse de l'Enssib, 2010, p. 198.

Bibliographie

1. Histoire de la lecture publique

1.1. Ouvrages généraux

Bertrand Anne-Marie (coord.), Bettega Émilie, Catherine Clément, et Melot Michel, *Quel modèle de bibliothèque ?,* [séminaire], Lyon, Presses de l'Enssib, 2008, 183 p.

Bertrand Anne-Marie, *Bibliothèque publique et public library : essai de généalogie comparée*, Villeurbanne, Presses de l'Enssib, 2010, 229 p.

Fayet-Scribe Sylvie, *Histoire de la documentation en France, culture, science et technologie de l'information (1895-1937)*, Paris, CNRS édition, 2000, 313 p.

Hassenforder Jean, *Développement comparé des bibliothèques publiques en France, en Grande-Bretagne et aux Etats-Unis dans la seconde moitié du XIXe siècle*, Thèse de doctorat, Pr. Debesse (dir.), Paris, Cercle de la librairie, 1967, 214 p.

Morel Eugène, *La librairie publique*, Paris, librairie Armand Colin, 1910, 329 p. [En ligne] consulté le 20 avril 2019 : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/48832-la-librairie-publique.pdf.

Morel Eugène, *Bibliothèques, essai sur le développement des bibliothèques publiques et de la librairie dans les deux mondes*, Paris, Mercure de France, 1909, 424 p. [En ligne] consulté le 29 avril 2019 : http://archive.org/details/bibliothqueses01more.

Morel Eugène, *la Bibliothèque moderne, L'Enseignement post-scolaire*. - Annexe-rapport de 1920-1921 sur les bibliothèques de l'Aisne, indication de budget et premiers résultats, [en ligne] consulté le 7 février 2019 : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k931725k.

Pellisson Maurice, *Les bibliothèques populaires à l'étranger et en France*, Paris, Imprimerie Nationale, 1906, 240 p. [En ligne] consulté le 20 mai 2019 : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/48837-les-bibliotheques-populaires-a-l-etranger-et-en-france.pdf.

Poulain Martine (dir.), *Histoire des bibliothèques françaises, Les bibliothèques au XXe siècle : 1914-1990*, Paris, Éd. du Cercle de la librairie, 2009, 1187 p.

Richter Noë, *La conversion du mauvais lecteur & la naissance de la lecture publique*, Marigné, Éd. de la Queue du chat, 1992, 93 p.

Richter Noë, *La Lecture et ses institutions (1919-1989)*, Bassac, Plein chant, 1989, 237 p.

Sandras Agnès, *Des bibliothèques populaires à la lecture publique*, [colloque], Villeurbanne, presse de l'Enssib, 2014, 542 p.

Weis Hélène, *Les bibliothèques pour enfants entre 1945 et 1975 : modèles et modélisation d'une culture pour l'enfance*, Paris, Éditions du Cercle de la Librairie, 2005, 434 p.

1.2. Ouvrages spécialisés

Meusy Jean Jacques, *La Bellevilloise: une page de l'histoire de la coopération et du mouvement ouvrier français*, Creapis éditions, 2001, 238 p.

Munthe Wilhelm, *American librarianship from a European angle: an attempt at an evaluation of policies and activities,* Chicago, American Library Association, 1939, [en ligne] consulté le 18 mars 2019 : http://hdl.handle.net/2027/mdp.39015034800501.

Reboul Jaquette, *Les cathédrales du savoir, ou, Les bibliothèques universitaires de recherche aux Etats-Unis : étude d'organisation*, Paris, Publications de la Sorbonne, 1982, 282 p.

Salvan Paule, *Les classifications*, Paris, Bibliothèque Nationale, 1954, 96 p. [En ligne] consulté le 3 juin 2019 : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/48803-les-classifications.pdf.

Tacheau Olivier, *Bibliothèque publique et multiculturalisme aux Etats-Unis. Jalons pour repenser la situation française*, mémoire, Poulain Martine (dir.), Enssib, 1998, 69 p. [En ligne] consulté le 10 mars 2019 : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/1602-bibliotheque-publique-et-multiculturalisme-aux-etats-unis-jalons-pour-repenser-la-situation-francaise.pdf.

Wallace Linda K., *Libraries, Mission & Marketing : Writing Mission Statements That Work,* American Library Association, 2004, 82 p. [En ligne] consulté le 30 avril 2019 : https://books.google.fr/books?id=KJ3Nnr5Ws4oC&printsec=frontcover&hl=fr#v=onepage&q&f=false.

1.2.1. Le CARD en France

Aisne, Archives départementales, Musée municipal, Musée national de la coopération franco-américaine, et Musées de Noyon, *Reconstructions en Picardie après 1918*, Paris, Réunion des Musées Nationaux et Blérancourt : Association des amis du musée de Blérancourt, 2000, 311 p.

Collectif, *Des américaines en Picardie : Au service de la France dévastée 1917-1924*, catalogue d'exposition, Paris, Réunion des Musées Nationaux, 2002, 159 p.

Diebolt Evelyne, Fouche Nicole, « 1917-1923 : Les Américaines en Soissonnais, leur influence sur la France », in *Revue Française d'Etudes Américaines*, N°59, février 1994, La présence américaine en France XIXe-XXe siècles, p. 45-63, [en ligne] consulté le 10 mai 2019 : www.persee.fr/doc/rfea_0397-7870_1994_num_59_1_1527.

Diebolt Evelyne et Laurant Jean-Pierre, *Anne Morgan, une Américaine en Soissonnais (1917-1952) : de l'Aisne dévastée à l'aide sociale,* Soissons, France, AMSAM, 1990, 175 p.

1.3. Manuels et codes

Association des bibliothécaires Français, *Code de déontologie du bibliothécaire adopté lors du conseil national de l'Association des bibliothécaires français*, ABF, 23 mars 2003, 2 p. [En ligne] consulté le 24 avril 2019 : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/1989-code-de-deontologie-du-bibliothecaire.pdf .

Bach Charles-Henri, *Guide du bibliothécaire amateur : guide sommaire pour l'organisation des petites bibliothèques municipales scolaires, de société, de patronage, etc…*, Issy-Les-Moulineaux, éditions « Je sers », [C. 1130], 75 p.

Bach Charles-Henri et Oddon Yvonne, *Petit guide du bibliothécaire*, Paris, Armand Colin, Ed. Bourrelier, 1964, 182 p.

Cousin Jules, *De l'organisation et de l'administration des bibliothèques publiques et privées, manuel théorique et pratique du bibliothécaire*, Paris, A. Durand et Pedrone Lauriel, 1882, 392 p. [En ligne] consulté le 6 mars 2019 : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/48759-de-l-organisation-et-de-l-administration-des-bibliotheques-publiques-et-privees.pdf.

1.4. Thèses et mémoires

Barbier Gaëtan, *Albert Ronsin et la bibliothèque de secteur : Une vision moderniste de la lecture publique (1950-1990*), mémoire de recherche, sous la dir. de Varry Dominique, Enssib, 2018, 171 p. [En ligne] consulté le 16 mai 2019 : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/68703-albert-ronsin-et-la-bibliotheque-de-secteur-une-vision-moderniste-de-la-lecture-publique-1950-1990.pdf.

Bouchareb Hind, *Penser et mettre en œuvre la lecture publique : discours, débats et initiatives (1918-1945)*, Thèse de doctorat en histoire, sous la dir. de Varry Dominique, Université Lumière

Lyon 2, 2016, 613 p. [En ligne] consulté le 25 avril 2019 : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/67257-penser-et-mettre-en-oeuvre-la-lecture-publique-discours-debats-et-initiatives-1918-1945.pdf.

Lacour Anne-Laure, *Eugène Morel, légende bibliothéconomique, l'œuvre de Morel et la création du mythe*, mémoire master 1, sous la dir. de Neveu Valérie, université d'Angers, 2014, 135 p. [En ligne] consulté le 8 mars 2019 : http://dune.univ-angers.fr/fichiers/20136749/20142MHD2607/fichier/2607F.pdf .

Léveillé Laure, *Les petites bibliothèques de la République : aux origines de la lecture publique, des années 1870 aux années 1930*, 2 vol., thèse de doctorat, Philippe Levillain (dir.), Université Paris Nanterre, 1998, 892 p.

Magne Nathalie, *Henri Lemaître (1881-1946) : de la lecture publique à la documentation*, mémoire, sous la dir. de Fayet-Scribe Sylvie, Paris, Université Panthéon Sorbonne, 1995, 175 p. [En ligne] consulté le 2 mars 2019 : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/48763-henri-lemaitre-1881-1946-de-la-lecture-publique-a-la-documentation.pdf.

1.4.1. Histoire des bibliothèques

Aubry Alexia, *L'aménagement intérieur des bibliothèques de lecture publique en France, XXème – XXIème siècles,* mémoire master 1, sous la dir. De Sarrazin Véronique, 2016, 87 p. [En ligne] consulté le 13 mars 2019 : http://dune.univ-angers.fr/fichiers/20121784/20162MHD6135/fichier/6135F.pdf.

Pignard Elise, *Les réseaux de bibliothèques en milieu rural, étude de cas sur le réseau aux mille et une pages (Maine et Loire)*, mémoire master 1, sous la dir. de Neveu Valérie, université d'Angers, 2017, 144 p. [En ligne] consulté le 25 mars 2019 : http://dune.univ-angers.fr/fichiers/20131892/20172MHD7752/fichier/7752F.pdf.

1.4.2. La formation des bibliothécaires

Bettant Audry, *Histoire de la formation du bibliothécaire : du DTB à l'ENSB (1932-1963)*, mémoire d'étude, sous la dir. de Raphaële Mouren, Enssib, 2012, 97 p. [En ligne] consulté le 25 avril 2019 : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/56676-histoire-de-la-formation-du-bibliothecaire-du-dtb-a-l-ensb-1932-1963.pdf.

Bonavent Elodie, *Être une femme bibliothécaire : analyse du regard de la littérature professionnelle (début XXe siècle – années 1970)*, mémoire master 1, sous la dir. de Sarrazin Véronique, université d'Angers, 2018, 130 p. [En ligne] consulté le 16 février 2019 : http://dune.univ-angers.fr/fichiers/14000107/2018HMSIB9305/fichier/9305F.pdf.

Erny Nathalie, *l'enseignement supérieur de la bibliothéconomie et des sciences de l'information aux Etats-Unis et en Allemagne*, mémoire d'étude, sous la dir. de Keriguy Jacques, Lyon, Enssib, 1992, 106 p. [En ligne] consulté le 16 mai 2019 : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/62637-l-enseignement-superieur-de-la-bibliotheconomie-et-des-sciences-de-l-information-aux-etats-unis-et-en-allemagnememoire-d-etude.pdf.

Delaunay Guillaume, *La place de la bibliothéconomie dans l'organisation des connaissances et les classifications*, mémoire, sous la dir. de Gérard Régimbeau, Lyon, Enssib, 2009, 89 p. [En ligne] consulté le 12 mars 2019 : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/48579-la-place-de-la-bibliotheconomie-dans-l-organisation-des-connaissances-et-les-classifications.pdf.

Hecquard Françoise, *la formation de l'association des bibliothécaires français : histoire, évolution, objectifs (de 1910 à 1990)*, sous la dir. de Varry Dominique, Ecole nationale supérieure de bibliothécaires, 1991, 34 p.

Jousseaume Irène, *Classification Décimale de Dewey en France*, mémoire master 1, sous la dir. de Neveu Valérie, université d'Angers, 2015, 88 p. [En ligne] consulté le 14 mai 2019 : http://dune.univ-angers.fr/fichiers/20128576/20152MHD4357/fichier/4357F.pdf

Lafont Fabien, *histoire de la formation des bibliothécaires : il y a 50 ans l'Ensb (1963-1991)*, mémoire d'étude, sous la dir. de Mouren Raphaële, Enssib, 2014, 117 p. [En ligne] consulté le 16 mai 2019 : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/64141-histoire-de-la-formation-des-bibliothecaires-il-y-a-50-ans-l-ensb-1963-1991.pdf

Lebailly Guillaume, *Vers une pensée modernisée du métier de bibliothécaire : le cas du Manuel pratique de Léo Crozet*, mémoire d'étude, sous la dir. de Mouren Raphaële, Enssib, 2008, 101 p. [En ligne] consulté le 4 avril 2019. https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/2060-vers-une-pensee-modernisee-du-metier-de-bibliothecaire-le-cas-du-manuel-pratique-de-leo-crozet.pdf.

1.4.3. Les revues professionnelles

Pouliquen Pierre, *Index du bulletin de l'Association des Bibliothécaires Français (1907-1941)*, mémoire, sous la dir. de Beaudiquez Marcelle, Lyon, Enssib, 1981, 106 p.

Semmel Marie-Ange, *Index du bulletin de l'association des bibliothécaires français : 1907-1980*, mémoire, sous la dir. de Beaudiquez Marcelle, Lyon, 1984, 344 p.

1.5. Articles

Arnoult Jean-Marie, « Henri Vendel », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1980, n° 1, p. 11-12 [en ligne] consulté le 5 mai 2019 : http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1980-01-0011-002.

Association de bibliothécaires Français, *Bibliothèques ; spécial ABF 100 ans*, Association des Bibliothécaires Français, 2006, 113 p., [en ligne] consulté le 30 avril 2019 : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/59091-28-special-l-abf-a-100-ans.pdf.

Brun Robert, « Eugène Coulet », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1964, n° 8, p. 342-343, [en ligne] consulté le 28 mars 2019 : http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1964-08-0342-003.

Caillet Maurice, « L'Inspection des bibliothèques de la ville de Paris et du Département de la Seine », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1971, n° 3, p. 152-159, [en ligne] consulté le 1 mai 2019 : http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1971-03-0152-005.

Coeytaux Violette, « Le Centenaire des bibliothèques municipales parisiennes », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1966, n° 2, p. 63-70, [en ligne] consulté le 29 mars 2019 : http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1966-02-0063-001.

Dennery Étienne, « La Direction des bibliothèques et de la lecture publique et les bibliothèques de France », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1973, n° 7, p. 295-298, [en ligne] consulté le 10 avril 2019 : http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1973-07-0295-001.

Desgraves Louis, « Barnett, Graham Keith : Histoire des bibliothèques publiques en France de la Révolution à 1939 », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1988, n° 4, p. 332-334, [en ligne] consulté le 7 avril 2019 : http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1988-04-0332-003.

Ducolomb Lydie, « Eugène Morel et la section des Bibliothèques modernes », *Bulletin des bibliothèques de France*, n°1, 2012, [en ligne] consulté le 7 mai 2019 : http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2012-01-0035-006.

Lahary Dominique, « La bibliothèque de secteur (1967-1988) : quand s'imaginait un réseau national de lecture publique », *BIBLIOthèque(s), revue de l'ABF*, n°26, 2006, [en ligne] consulté le 16 mai 2019 : http://www.lahary.fr/pro/2006/BIBLIOtheques28-secteur.htm.

Morel Eugène, « L'effort pour les bibliothèques publiques en France », *Les Cahiers de la République des lettres, des sciences et des arts* / directeur : Pierre d'Espezel ; secrétaire général : Georges Brunon Guardia, 15 octobre 1927, p. 43-47, [en ligne] consulté le 12 mars 2019 : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5867189v.

Peeters Benoît, « Paul Otlet, le bibliographe rêveur », *Revue de la BNF,* n° 42, nº 3, 2012, p. 5-12, [en ligne] consulté le 2 mars 2019 : https://www.cairn.info/revue-de-la-bibliotheque-nationale-de-france-2012-3-page-5.htm.

Unstersteller Marguerite-Marie, « René Fillet et la réforme de la lecture publique » *bulletin ABF*, n°173, 1996, p.117-119, [en ligne] consulté le 12 avril 2019 : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/45038-rene-fillet-et-la-reforme-de-la-lecture-publique.pdf.

Richter Noë, « Aux origines de la lecture publique », *Bulletin des bibliothèques de France*, 1978, n° 4, p. 221-249, [en ligne] consulté le 20 mars : http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1978-04-0221-001.

Richter Noë, « Lecture populaire et lecture ouvrière », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1983, n° 2, p. 123-134, [en ligne] consulté le 10 mars 2019 : http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1983-02-0123-001.

Simon Agnès, « Bibliothécaires : lisez Morel ! », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2012, n° 1, p. 30-34, [en ligne] consulté le 14 mars 2019 : http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2012-01-0030-005.

Weil Françoise, « Hommage à Yvonne Oddon (1902-1982) », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1982, n° 12, p. 712-712, [en ligne] consulté le 19 avril 2019 : http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1982-12-0712-003.

1.5.1. La bibliothéconomie américaine en France

Baize Louis, « Aaron Shirley L, A Study of combined school-public libraries », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1983, n° 1, p. 103-104, [en ligne] consulté le 8 mars 2019 : http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1983-01-0103-001.

Baize Louis, « Association for library service to children. Let's read together revision committee. Chicago. Let's read together », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1982, n° 3, p. 172-173, [en ligne] consulté le 8 mars 2019 : http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1982-03-0172-007.

Bleton Jean, « Les Magasins à livres dans les bibliothèques françaises du début du XIXe siècle à nos jours », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1 janvier 1956. [En ligne] consulté le 4 mai 2019 : http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1956-03-0183-003.

Bleton Jean, « La Nouvelle Bibliothèque municipale de Brest », *Bulletin des bibliothèques de France*, 1 janvier 1959, [en ligne] consulté le 17 mai 2019 : http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1959-03-0113-001.

Bouyssi Marcelle, « Les sections pour la jeunesse dans les bibliothèques municipales de province», *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1964, n° 7, p. 283-294, [en ligne] consulté le 28 mars 2019 : http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1964-07-0283-002.

Deschamps Christine, « Coleman, Patricia M : Whose problem ? », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1982, n° 8, p. 517-517, [en ligne] consulté le 5 avril 2019 : http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1982-08-0517-007.

Desrichard Yves, « Les Formats et normes de catalogage », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1998, n° 3, p. 56-65, [en ligne] consulté le 2 avril 2019 : http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1998-03-0056-008.

Evans Charles, « A History of Community Analysis in American Librarianship », *Library Trends*, 1976, p. 441-457, [en ligne] consulté le 26 avril 2019 : https://core.ac.uk/download/pdf/4816203.pdf.

Ezratty Viviane et Valotteau Hélène, « La Création de l'Heure Joyeuse et la généralisation d'une belle utopie», *Bulletin des bibliothèques de France*, 1 janvier 2012, [en ligne] consulté le 30 avril 2019 : http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2012-01-0045-008.

Fillet René, « La Nouvelle Bibliothèque municipale de Tours », *Bulletin des bibliothèques de France*, 1958, n° 12, p. 883-896, [en ligne] consulté le 10 mai 2019 : http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1958-12-0883-001.

Fillet René, « Le Prêt à la Bibliothèque municipale de Tours. Une solution originale », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1961, n° 4, p. 169-185, [en ligne] consulté le 10 mai 2019 : http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1961-04-0169-002.

Fondin Hubert, « La Science de l'information ou le poids de l'histoire », *Les Enjeux de l'information et de la communication*, n° 1, 2005, p. 35-54, [en ligne] consulté le 7 mai 2019 : https://www.cairn.info/revue-les-enjeux-de-l-information-et-de-la-communication-2005-1-page-35.htm.

Fraser Ian Forbes, « La Bibliothèque américaine à Paris », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1960, n° 8, p. 273-282, [en ligne] consulté le 9 mai 2019 : http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1960-08-0273-001.

Frioux-Salgas Sarah, « Naissance d'une bibliothèque », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2007, n° 4, 7 p., [en ligne] consulté le 12 mai 2019 : http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-04-0007-002.

Gaudet Françoise et Liéber Claudine, « L'Amérique à votre porte », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2002, n° 6, p. 70-77, [en ligne] consulté le 4 mai 2019 : http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2002-06-0070-001.

Gitner Fred J. et Rosenthal Stuart A, « La Queens Library », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2007, n° 3, p. 71-77, [en ligne] consulté le 12 mai 2019 : http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-03-0071-014.

Icardo Marie-Noëlle, « Immigrés et bibliothèques publiques aux États-Unis », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1982, n° 4, p. 195-202, [en ligne] consulté le 2 avril 2019 : http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1982-04-0195-001.

Jenny Jean, « La Bibliothèque Municipale de Bourges, anciens et nouveaux locaux », *Bulletin d'information de l'Association des Bibliothécaires Français*, p. 151- 157, [en ligne] consulté le 11 mars 2019 : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/56362-la-bibliotheque-municipale-de-bourges-anciens-et-nouveaux-locaux.pdf.

« Journées d'études sur les méthodes des bibliothèques européennes et américaines », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1958, n° 3, p. 210-213, [en ligne] consulté le 1 mai 2019 : http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1958-03-0210-005.

Lefrancq Paul, « Le Bibliobus de Valenciennes et la lecture publique dans cette ville », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1966, n° 6, p. 223-226, [en ligne] consulté le 13 avril 2019 : http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1966-06-0223-003.

Lemaitre Renée et Thill André, « La culture à roulettes ou le premier bibliobus construit en France », *bulletin d'Association des Bibliothécaires Français*, n°162, 1994, p. 71 – 73, [en ligne] consulté le 6 mai 2019. https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/43350-la-culture-a-roulettes-ou-le-premier-bibliobus-construit-en-france.pdf.

Maack Mary Niles, « Women in Library Education: Down the Up Staircase », in *Library Trends*, 1986, p. 401 – 432, [en ligne] consulté le 20 avril 2019: http://citeseerx.ist.psu.edu/viewdoc/download?doi=10.1.1.596.5589&rep=rep1&type=pdf.

Pons Jacques, « Les Bibliobus urbains en France », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1963, n° 2, p. 41-77, [en ligne] consulté le 26 avril 2019 : http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1963-02-0041-001.

Razumovsky Maria, « La Collaboration en matière d'acquisition d'ouvrages dans quelques pays d'Europe et aux États-Unis », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1963, n° 4, p. 161-174. [en ligne] consulté le 3 mars 2019 : http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1963-04-0161-001.

Riberette Pierre, « Techniques modernes du prêt », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1958, n° 11, p. 793-810, [en ligne] consulté le 22 mars 2019 : http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1958-11-0793-002.

Vaillant Pierre, « Le Bibliobus urbain de Grenoble », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1956, n° 3, p. 167-177, [en ligne] consulté le 12 mai 2019 : http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1956-03-0167-001.

Vanbesien Hugues, « La Bibliothèque Circulante de Soissons (1930-1945) », *Bulletin d'information de l'ABF*, n°159, 1993, p. 7-11, [en ligne consulté le 17 avril 2019 : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/43023-la-bibliotheque-circulante-de-soissons-1930-1945.pdf.

1.5.2. L'évolution de la formation des bibliothécaires

Bertrand Anne-Marie, « La Formation des bibliothécaires », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 2007, n° 5, p. 5-8, [en ligne] consulté le 3 mai 2019 : http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-2007-05-0005-001.

Maack Mary Niles, « La Formation professionnelle des bibliothécaires aux États-Unis », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1984, n° 1, p. 56-59. [en ligne] consulté le 3 mai 2019 : http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1984-01-0056-001.

Netzer Michel « Hecquard Françoise, La Formation de bibliothécaires », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1993, n° 5, p. 123-124, [en ligne] consulté le 15 avril 2019 : http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1993-05-0123-006.

Tafarelli Jean-Louis, « L'Enseignement de la science de l'information aux États-Unis », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1983, n° 3, p. 267-277, [en ligne] consulté le 13 avril 2019 : http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1983-03-0267-004.

1.5.3. Le CARD en France

Coyecque Ernest, « L'œuvre française d'une bibliothécaire américaine », *Revue des bibliothèques*, Librairie ancienne H. Champion, 1924, p. 250-270, [en ligne] consulté le 30 avril 2019 : https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k5596616g.

Diebolt Evelyne et Fouche Nicolas, « 1917-1923 : les américaines en Soissonnais », *Revue française d'études américaines*, n°59, fév. 1994, p. 44 – 63, [en ligne] consulté le 25 avril 2019 : https://www.persee.fr/doc/rfea_0397-7870_1994_num_59_1_1527.

1.6. Nécrologies

Arnoult Jean-Marie, Association des amis de la Bibliothèque enfantine, et Association des amis d'Henri Vendel, *Henri Vendel*, Grasse, Association des amis d'Henri Vendel, 1979, 109 p.

Bartoszewski Marie, *Odette Reville (1893-1979)*, s.d., 2 p, [en ligne] consulté le 13 mai 2019. https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/55736-odette-reville-1893-1979.pdf.

Desgraves Louis et Léon de Groër, « André Masson (1900-1986) », *Bibliothèque de l'École des chartes* 144, n° 2, 1986, p. 443-445, [en ligne] consulté le 16 avril 2019 : https://www.persee.fr/doc/bec_0373-6237_1986_num_144_2_464430.

Esperou Maud, « Colette Meuvret 1896-1990: La dame de la rue de Lille », *bulletin d'informations de l'Association des Bibliothécaires Français*, n°150, 1991, p. 103 - 105, [en ligne] consulté le 7 mai 2019 : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/42493-colette-meuvret-1896-1990.pdf.

Ezratty Viviane, « Hommage : Claire Huchet », *Revue des livres pour enfants*, N° 153, 1993, 3 p. [En ligne] consulté le 30 avril 2019 : http://cnlj.bnf.fr/sites/default/files/revues_document_joint/PUBLICATION_3501.pdf.

Ezratty Viviane et Lemaître Renée, « En souvenir de Claire Huchet et Marguerite Gruny », *Bulletin d'information de l'Association des Bibliothécaires Français*, n°160, 1993, 3 p., [en ligne] consulté le 30 avril 2019 : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/43295-en-souvenir-de-claire-huchet-et-marguerite-gruny.pdf.

Georges Thomas, « Charles Sustrac (1874-1951) », *Bibliothèque de l'École des chartes*, n° 1, 1952, p. 314-315, [en ligne] consulté le 12 avril 2019 : https://www.persee.fr/doc/bec_0373-6237_1952_num_110_1_460269.

Gruny Marguerite, « Georges COLLON (1898-1961) », *Bulletin d'information de l'Association des Bibliothécaires Français*, s.d., 3 p., [en ligne] consulté le 13 mai 2019 : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/51039-georges-collon-1898-1961.pdf.

Gruny Marguerite, « Un pionnier des bibliothèques : Ernest Coyecque (15 Août 1864 - 15 Janvier 1954) », *Bulletin d'information de l'Association des Bibliothécaires Français*, 7 p., [en ligne] consulté le 13 mai 2019 : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/49628-un-pionnier-des-bibliotheques-ernest-coyecque-15-aout-1864-15-janvier-1954.pdf.

Guignard Jacques, « Nécrologie : Frantz Calot », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1974, n° 6, p. 315-317, [en ligne] consulté le 17 avril 2019 : http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1974-06-0315-001.

Lemaitre Renée, « Victorine Vérine, pionnière de la lecture publique », *Bulletin d'information de l'Association des Bibliothécaires Français*, n°131, 1986, 2 p., [en ligne] consulté le 4 avril 2019 : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/41473-victorine-verine-pionniere-de-la-lecture-publique-en-france.pdf.

Lemaître Renée, « En mémoire de... Aline Payen Puget (1901-1994) ou le charme du catalogage », *Bulletin d'information de l'Association des Bibliothécaires Français*, n°171, 1996, p. 88 - 90, [en ligne] consulté le 7 mai 2019 : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/44895-aline-payen-puget-1901-1914.pdf.

Masson André, « Nécrologie », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1961, n° 3, p. 133-135, [en ligne] consulté le 2 mai 2019 : http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1961-03-0133-003.

Martin André, « Henri Lemaître (1881-1946) », *Bibliothèque de l'École des chartes*, n° 1, 1948, p.169-171, [en ligne] consulté le 12 avril 2019 : https://www.persee.fr/doc/bec_0373-6237_1948_num_107_1_460294.

Meuvret Colette, « Gabriel Henriot, une carrière de bibliothécaire», *Bulletin d'Information de l'ABF*, p. 233 - 243, [en ligne] consulté le 14 mai 2019 : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/52013-une-carriere-de-bibliothhecaire-gabriel-henriot-1880-1965.pdf.

« Nécrologie : James Hazen Hyde (1876-1956) », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1959, n° 7-8, p. 350-350 [en ligne] consulté le 1 mai 2019 : http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1959-07-0350-003.

« Nécrologie : Denise Ravage », *Bulletin des Bibliothèques de France*, 1962, n° 11, p. 540-541, [en ligne] consulté le 1 mai 2019 : http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1962-11-0540-002.

Oddoux Françoise, Ezratty Viviane et Lévèque Françoise, *Une pionnière des bibliothèques pour la jeunesse disparaît Mathilde Leriche (25 janvier 1900 - 9 janvier 2000)*, Lyon, Enssib, 1 p. [en ligne] consulté le 2 mai 2019 : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/46769-une-pionniere-des-bibliotheques-pour-la-jeunesse-disparait.pdf.

Patte Geneviève, « Marguerite Gruny », *La revue des livres pour enfants*, n°153, 1993, [en ligne] consulté le 30 avril 2019 : http://cnlj.bnf.fr/sites/default/files/revues_document_joint/PUBLICATION_3502.pdf.

Perrillat Laurent, « Pierre Vaillant (1911-2005) », *Bibliothèque de l'École des chartes*, n° 2, 2006, p. 679-681, [en ligne] consulté le 25 avril 2019 : https://www.persee.fr/doc/bec_0373-6237_2006_num_164_2_463720.

1.7. Sitographie

« About », *Bank Street College of Education* (blog), [en ligne] consulté le 30 avril 2019, https://www.bankstreet.edu/library/center-for-childrens-literature/childrens-book-committee/about-the-childrens-book-committee/.

Agence photo du Réseau des Musées Nationaux et du Grand Palais des Champs-Elysées, le Comité Américain pour les Régions Dévastées, [en ligne] consulté le 4 avril 2019 : https://www.photo.rmn.fr/C.aspx?VP3=SearchResult&VBID=2CO5PCH8NB1SL&SMLS=1&RW=1366&RH=633&PN=1.

American Library in Paris*, History,* American Library in Paris, [en ligne] consulté le 25 avril 2019: https://americanlibraryinparis.org/history/.

« Association pour le développement de la lecture publique (ADLP) », Enssib, 2013, [en ligne] consulté le 13 mai 2019, https://www.enssib.fr/le-dictionnaire/association-pour-le-developpement-de-la-lecture-publique-adlp.

Association des Bibliothécaires de France, *L'Association des Bibliothécaires de France c'est…*, Association des Bibliothécaires de France, [en ligne] consulté le 24 avril 2019 : http://www.abf.asso.fr/1/113/228/ABF/l-association-des-bibliothecaires-de-france-cest.

Enssib, *Le contexte de la création de l'ADLP*, Enssib, [en ligne] consulté le 28 avril 2019 : https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/Livre_web_ADLP/text/Contexte.html#C1_05.

Enssib, « Médiathèque | Enssib », *Enssib*, [en ligne] consulté le 21 mai 2019 : https://www.enssib.fr/le-dictionnaire/mediatheque.

Enssib, *Bibliothéconomie*, Enssib, 26 août 2013, [en ligne] consulté le 4 juin 2019 : https://www.enssib.fr/le-dictionnaire/bibliotheconomie.

Bouchard Claire, *Les bibliothèques publiques en France au lendemain de la Première Guerre mondiale*, Le blog de Gallica, 2019, [en ligne] consulté le 25 mars 2019 : https://gallica.bnf.fr/blog/25022019/les-bibliotheques-publiques-en-france-au-lendemain-de-la-premiere-guerre-mondiale.

Quentin, *10, Rue de l'Elysée*, American Library in Paris, 16 avril 2017, [en ligne] consulté le 25 avril 2019 : https://americanlibraryinparis.org/timeline/10-rue-de-lelysee/.

Quentin, *The Library War Service,* American Library in Paris, 16 avril 2017, [en ligne] consulté le 25 avril 2019 : https://americanlibraryinparis.org/timeline/the-library-war-service/.

« Office national des universités ; et écoles françaises (o.n.u.e.f.) ; centre d'action et de propagande contre l'ennemi ; groupe académique russe ; comité français des sciences historiques (c.f.s.h.) », 2006, 3 p., [en ligne], consulté le 20 mai 2019 : http://www.archivesnationales.culture.gouv.fr/chan/chan/series/pdf/70AJ.pdf.

Shannon Crawford Barniskis, *To What Ends, By Which Means ?,* university of Boras (Sweden), 15 mars 2017, [en ligne] consulté le 18 avril 2019 : http://www.informationr.net/ir/22-1/colis/colis1646.html.

1.7.1. Histoire de *l'American Library Association*

American Library Association, *About ALA*, ALA [en ligne] consulté le 24 avril 2019 : http://www.ala.org/aboutala/.

American Library Association, *mission and priorities*, ALA, 9 juin 2008, [en ligne] consulté le 24 avril 2019 : http://www.ala.org/aboutala/missionpriorities.

American Library Association, *Charter of 1879 (revised 1942)*, ALA, 19 avril 2007, [en ligne] consulté le 24 avril 2019 : http://www.ala.org/aboutala/charter-1879-revised-1942.

Wiegand Wayne A., *The Library War Service*, American Libraries Magazine, 18 février 2016, [en ligne] consulte le 25 avril 2019 : https://americanlibrariesmagazine.org/2016/02/18/ala-history-library-war-service/.

1.7.2. Le CARD en France

Galoin Alain, L'aide américaine en Picardie, *Histoire et analyse d'images et œuvres*, [en ligne] consulté le 25 avril 2019 : http://www.histoire-image.org/fr/etudes/aide-americaine-picardie.

Oury Antoine, *Comment deux Américaines ont bouleversé les bibliothèques françaises*, Actuallité, 7 avril 2017, [en ligne] consulté le 8 février 2019. https://www.actualitte.com/article/monde-edition/comment-deux-americaines-ont-bouleverse-les-bibliotheques-francaises/70649.

1.8. Documents audiovisuels

1.8.1. Emission radiophonique

Littérature jeunesse 3/4, La fabrique de l'Histoire, 2015, Emission de radio, animée par Emmanuel Laurentin, diffusée le 18/03/2015, France Culture, [en ligne] consulté le 8 mars 2019, https://www.franceculture.fr/emissions/la-fabrique-de-lhistoire/litterature-jeunesse-34.

1.8.2. Emission de télévision

L'aide d'américaines à la reconstruction dans l'Aisne après la Première Guerre, reportage, 10 novembre 2000, Picardie, [en ligne] consulté le 5 avril 2019 : http://fresques.ina.fr/picardie/fiche-media/Picard00404/l-aide-d-americaines-a-la-reconstruction-dans-l-aisne-apres-la-premiere-guerre.html.

2. Sources

2.1. Archives

American Committee for Devastated France, *Annual Report of the American Committee for Devastated France in France, 1918-1919*, New-York, American Headquarters of the Committee, 1919, 68 p., [en ligne] consulté le 27 avril 2019 : http://archive.org/details/annualreportofa1918amer_1.

American Committee for Devastated France, *Annual Report of the American Committee for Devastated France in France, 1919-1920*, New-York, American Headquarters of the Committee, 1920, 56 p., [en ligne] consulté le 27 avril 2019 : http://archive.org/details/annualreportofa1919amer_4.

2.1.1. Archives de la bibliothèque municipale de Soissons

Alice Keat O'Connor, *Bibliothèque populaire de Soissons*, Comité Américain pour les Régions Dévastées de la France, 3 avril 1921, 3 p.

Carson Jessie, *Comité Américain pour les Régions Dévastées, Section des bibliothèques*, rapport annuel, avril 1921-avril 1922, 9 p.

Ecole des bibliothécaires, 10, rue de l'Elysée (Paris VIIIe), Frazier-Soye, Paris, 1926, 15 p.

Vérine Victorine, *Indications fournies aux bibliothèques de Blérancourt, Anizy-le-Château, Coucy-le-Château, Vic-sur-Aisne*, 7 p.

2.1.2. Archives municipale de Soissons

Carson Jessie, *Comité Américain pour les Régions Dévastées, Section des bibliothèques*, rapport annuel, avril 1921-avril 1922, p 1-9.

Carson Jessie, lettre adressée au maire de Soissons Mr Marquigny le 24 avril 1922.

Inventaire de la bibliothèque de Soissons le 31 décembre 1923, p. 1-3.

Mairie de Soissons, *extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la ville de Soissons*, séance du 29 juillet 1921.

Mairie de Soissons, *extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la ville de Soissons*, séance du 29 octobre 1926, 2 p.

Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, lettre adressée à Monsieur le Maire de Soissons, Paris, 7 novembre 1929, 2 p.

Murray Dike Ann, lettre adressée au maire de Soissons Mr Marquigny le 11 mai 1922.

Ville de Soissons, *Bibliothèque dite populaire Grand Place*, 19 novembre 1926, p. 1-2.

2.1.3. Archives du musée franco-américain de Blérancourt

American Committee for Devasted France, *description of the work in France*, New-York, American Headquarters of the Committee, April 1 1923.

American Committee for Devastated France, *Annual Report of the American Committee for Devastated France in France, for the year ending March 31, 1922*, N.Y., American Headquarters of the Committee, 1922.

L'implication du CARD en France : l'étude du modèle soissonnais

1. Le CARD à Soissons

1.1. L'arrivée du CARD en 1917

Le Comité Américain pour les Régions Dévastées arrive à Soissons à la fin de la première guerre mondiale, dans le but d'aider à la reconstruction du territoire et apporter un soutien à la population. Le CARD apporte aux Soissonnais des vêtements, de la nourriture, des objets techniques pour reconstruire les bâtiments et cultiver les terres… La culture et la notion de social occupent aussi une place importante au sein du comité. En effet, les Américaines du CARD ont mis en place « un service social » lequel participe au développement d'activité comme des concours d'athlétisme. Les Américaines pensent à la reconstruction morale qui passe par l'organisation d'événements sportifs, le scoutisme, la création de jardins, de parcs, et des bibliothèques :

> *« Elles s'attachent particulièrement à promouvoir la pratique du sport auprès des enfants et des adolescents. À leurs yeux, non seulement les activités sportives favorisent l'épanouissement physique des jeunes, mais elles contribuent au développement de qualités morales : dépassement de soi, émulation, culte de l'excellence et sens du fair-play[210]. »*

L'organisation du lancer de javelot est un exemple de l'investissement de la part des Américaines du CARD, notamment le 5 juin 1921 dans le parc Saint-Crépin à Soissons.

Illustration 3 : Lancer de javelot (5 juin 1921).

Source : Réseau des Musées Nationaux [en ligne] consulté le 22/05/19 : https://www.photo.rmn.fr/archive/02-002742-2C6NU0G8035W.html)

[210] Musée franco-américain, *Le lancer de javelot dans le parc de Saint-Crépin (5 juin 1921)*, [en ligne] consulté le 22 mai 2019 : https://museefrancoamericain.fr/objet/le-lancer-de-javelot-dans-le-parc-de-saint-crepin-5-juin-1921.

Donc, le CARD s'investit dans la vie soissonnaise, le comité écoute aussi les demandes des habitants, notamment le fait que ce sont eux qui sont venus à la rencontre des Américaines, afin d'obtenir des livres :

> *« Et la population a commencé à demander des livres dès l'automne de 1918, avant même d'avoir reçu la nourriture nécessaire. En conséquence, « le département des bibliothèques » fut organisé afin de satisfaire la demande qui était venue spontanément d'une population avide de lecture[211]. »*

La section bibliothèque née ainsi de la volonté de la population, qui souhaite « sortir » de la guerre, de la misère grâce aux livres. La bibliothèque municipale de Soissons à cette époque est endommagée par la guerre et le bibliothécaire, Mr Matthieu, est une personne âgée qui souhaite prendre sa retraite.

2. L'action du CARD en faveur de la bibliothèque de Soissons

2.1. La mise en place de la bibliothèque populaire

Le comité américain charge Jessie Carson et Alice Boots O'Connor de fonder la bibliothèque populaire de Soissons, qui pourra être utilisée par les adultes, ainsi que les enfants. Pour son installation, le CARD a demandé la permission auprès de la mairie de Soissons, dont le maire est Fernand Marquigny (de 1919 à 1942), pour installer la bibliothèque dans un baraquement. Fernand Marquigny apprécie l'implication du CARD et souhaite les soutenir dans leurs actions.

> *« Cette bibliothèque est installée Grand ' Place, sur une partie de l'emplacement occupé jadis par le Théâtre dans un baraquement fourni et monté par les services du Secteur des Travaux d'Etat (Ministère des Régions Libérées) [212]. »*

Ici, nous voyons que la ville met à disposition du CARD un baraquement, une construction provisoire près de la mairie. Cette bibliothèque pratique le prêt sur place, le libre accès aux ouvrage, une classification, et elle est gérée par deux bibliothécaires formées. De plus, une française est engagée afin de devenir bibliothécaire, travailler dans cette bibliothèque permet d'apprendre les pratiques modernes des Américains. Il s'agit de Victorine Vérine, qui suit aussi les cours à l'école franco-américaine à Paris et reprendra le poste de bibliothécaire chef à la bibliothèque de Soissons après le départ du CARD.

---

[211] Carson Jessie, *Comité Américain pour les Régions Dévastées, Section des bibliothèques*, rapport annuel, avril 1921-avril 1922, p. 2. Archives de la bibliothèque municipale de Soissons.
[212] Mairie de Soissons, *extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la ville de Soissons*, séance du 29 juillet 1921. Archives municipale de la ville de Soissons.

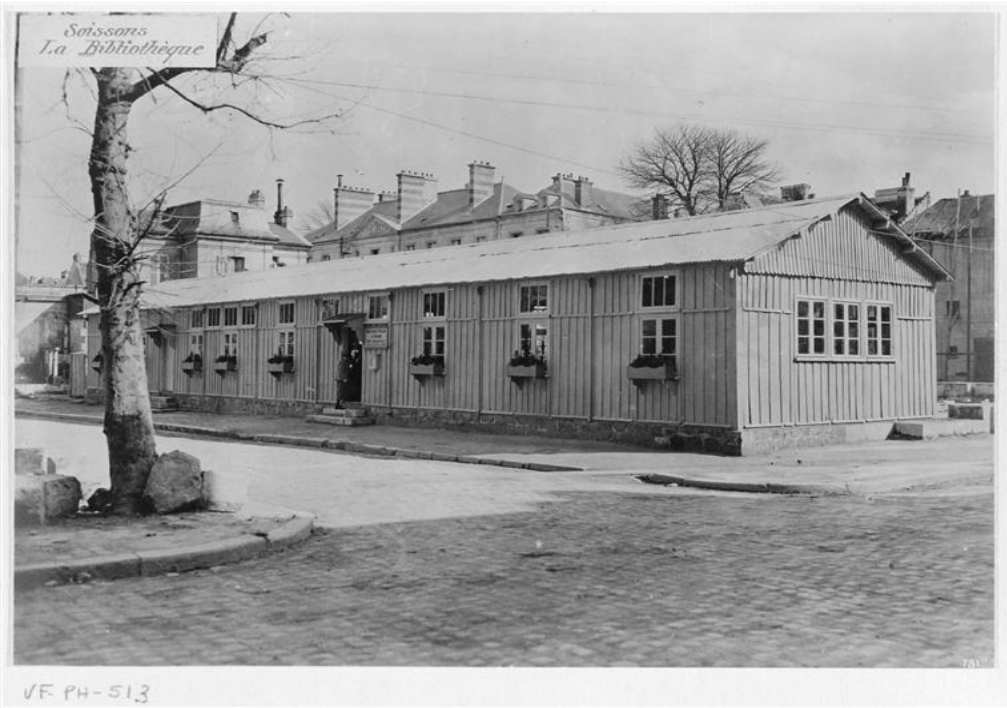

Illustration 4 : Extérieur de la bibliothèque populaire de Soissons « la baraque ».
source : Réseau des Musées Nationaux https://www.photo.rmn.fr/archive/94-056885-2C6NU0NQLC4U.html

2.1.1. Aménagement de la bibliothèque populaire

La bibliothèque populaire du CARD met en application la bibliothéconomie américaine, elle est gérée par une bibliothécaire chef, qui a reçu une formation appropriée, à savoir Alice Keat O'Connor, et une bibliothécaire assistante, Victorine Vérine.

Illustration 5 : Soissons, l'intérieur de la Bibliothèque.
Source : archives de la bibliothèque municipale de Soissons.

Elles travaillent toutes les deux pour rendre l'espace agréable et accessible à tous, par exemple elles mettent à disposition des documents pour adultes et enfants, ou encore le fait d'installer des fleurs, des peintures, des photographies… Les enfants, comme les adultes, ont libre accès aux livres. De plus, nous voyons sur cette image que le mobilier est adapté aux enfants : la chaise et les étagères, les enfants peuvent pratiquer la consultation sur place.

Il y a une réflexion sur l'aménagement afin d'adapter l'espace pour tous les usagers et les bibliothécaires, pour pouvoir gérer au mieux la bibliothèque. Par exemple il peut s'agir d'objets fonctionnels, utile à la bibliothèque ou des objets de décorations : des tables, des chaises, des classeurs, des fleurs… Tout le mobilier est réalisé dans

l'atelier de Blérancourt, qui se base sur les normes américaines, fournies par le CARD et le *Library Bureau*[213].

2.1.2. Fonctionnement de la bibliothèque du CARD

a) L'abonnement

Pour s'abonner à cette bibliothèque, il faut payer une somme annuelle de 36 Fr, une commission spécialement mise en place pour la bibliothèque peut néanmoins réviser certains dossiers afin d'adapter le paiement pour tous. Les enfants de moins 13 ans peuvent emprunter des livres gratuitement, si l'enfant a plus de 13 ans et est élève dans un enseignement public, il paye seulement un abonnement de 6 Fr[214].

b) Le catalogue

Afin d'améliorer l'organisation des bibliothèques populaires mises en place par le comité américain, il est décidé d'appliquer les même méthodes bibliothéconomiques, notamment concernant le catalogage. La classification décimale de Dewey est utilisée et un catalogue est mis à disposition des usagers afin de faciliter la recherche des livres. Pour cela, une inscription est à faire sur les livres et sur les registres d'inventaires. Par exemple, la cote du volume est à inscrire à l'intérieur, avec son type de classement et l'initiale de l'auteur. Sur le registre d'inventaire, il faut indiquer dans cet ordre : la date d'acquisition ou s'il s'agit de l'ancien fonds, son numéro, l'auteur, le titre, la date d'édition, l'exemplaire, l'éditeur, le format, la reliure, le prix, la classe, la source et l'observation. Ceci constitue le travail à réaliser pour la fiche d'auteur[215].

Victorine Vérine indique aussi la façon de rédiger les fiches de sujets. Elles sont mises à disposition des lecteurs permettant un complément d'information, liées aux fiches d'auteurs. Elles permettent de renseigner le public sur des sujets spécifiques présents dans la bibliothèque. Afin d'écrire les fiches sujets les plus complètes, Victorine Vérine indique qu'il est nécessaire de respecter l'écriture de ces fiches par tous les bibliothécaires[216]. Un même prénom doit être inscrit pour le même auteur, en respectant l'ordre de rédaction. De plus, il est conseillé d'indiquer le sujet du livre sur sa fiche auteur afin de faciliter la recherche par les bibliothécaires, pour pouvoir retirer les deux fiches en même temps si nécessaire.

---

[213] Inventaire de la bibliothèque de Soissons le 31 décembre 1923. Archives municipale de Soisson.
[214] Ville de Soissons, *Bibliothèque dite populaire Grand Place*, 19 novembre 1926, p. 1. Archives municipale de Soissons.
[215] Vérine Victorine, *Indications fournies aux bibliothèques de Blérancourt, Anizy-le-Château, Coucy-le-Château, Vic-sur-Aisne*. Archives de la bibliothèque de Soissons.
[216] Ibid.

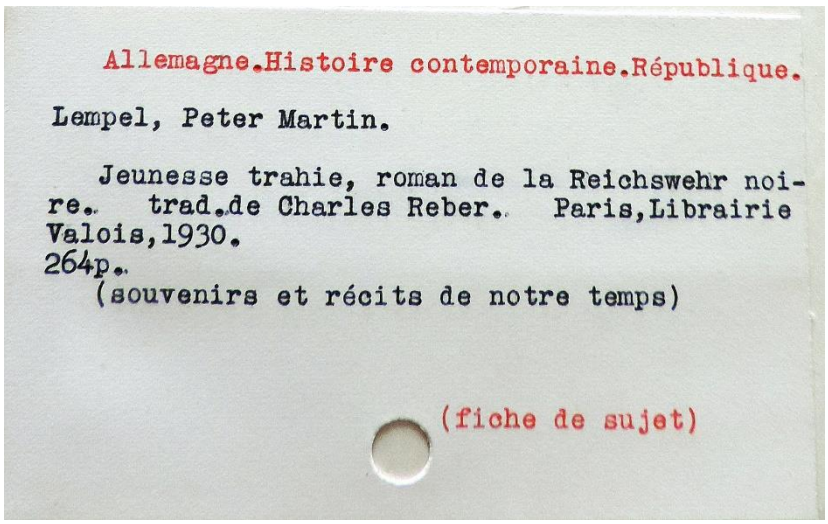
Allemagne.Histoire contemporaine.République.

Lempel, Peter Martin.

Jeunesse trahie, roman de la Reichswehr noire. trad.de Charles Reber. Paris,Librairie Valois,1930.
264p.
(souvenirs et récits de notre temps)

(fiche de sujet)

Illustration 6 : Exemple de fiche de sujet utilisé à la bibliothèque de Soissons. Source : Archives municipales de Soissons.

Des fiches topographiques sont aussi réalisées afin de faciliter l'inventaire de la bibliothèque. Elles forment un catalogue, rangées dans l'ordre alphabétique des auteurs, qui permettent d'éviter les doublons. Pour ceci, il suffit d'inscrire sur la fiche : auteur, titre, classement, le n° d'inventaire et d'exemplaire.

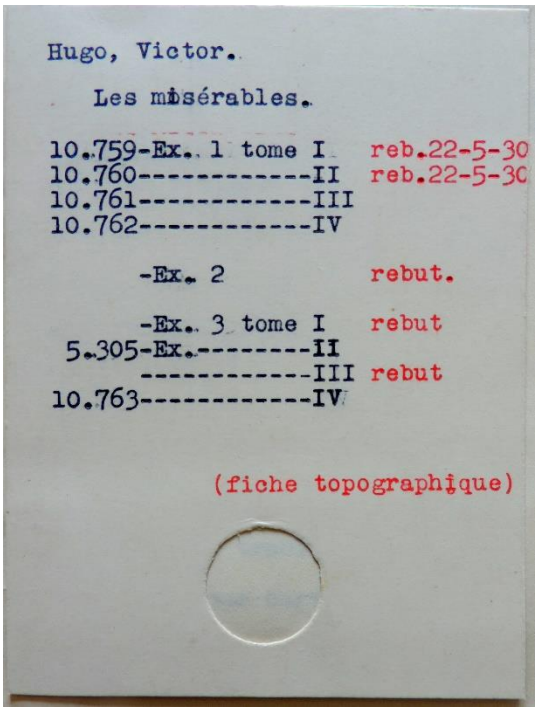
Hugo, Victor.

Les misérables.

10.759-Ex. 1 tome I reb.22-5-30
10.760----------II reb.22-5-30
10.761----------III
10.762----------IV

-Ex. 2 rebut.

-Ex. 3 tome I rebut
5.305-Ex.--------II
----------III rebut
10.763----------IV

(fiche topographique)

Illustration 7 : Exemple de fiche topographique de la bibliothèque de Soissons.
Source : Archives municipales de Soissons.

c) Le prêt des livres

Les Américaines mettent en place un système de prêt comme aux Etats-Unis, c'est-à-dire avec une feuille de rentrée et une fiche de livre. Le livre est mis en circulation après être inventorié dans le catalogue et estampillé (représenté par un griffon, le blason de Blérancourt).

La fiche de livre comprend le nom de l'auteur, le titre, le numéro de classification et de l'exemplaire. Cette fiche est insérée dans le livre et est retirée lors du prêt, elle est datée et placée dans un tiroir de prêt. La feuille de rentrée permet d'indiquer aux lecteurs la date de retour des documents.

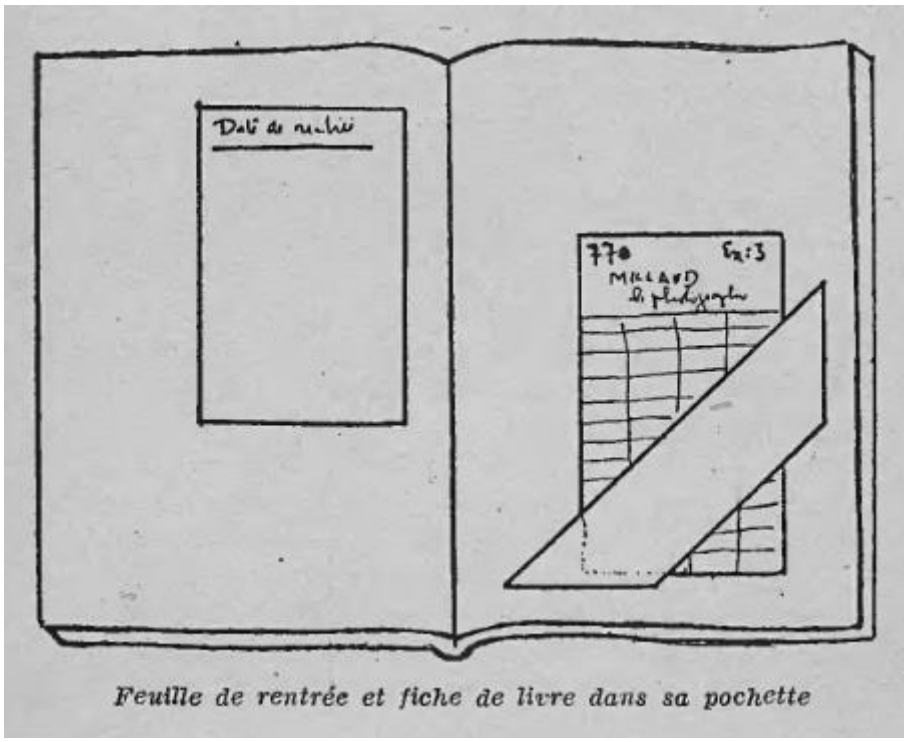

Illustration 8 : Feuille de rentrée à gauche et fiche du livre à droite, utilisé à Soissons.
Source : Bach Charles-Henri et Oddon Yvonne, Petit guide du bibliothécaire, Paris, Armand Colin, Ed. Bourrelier, 1964, p. 29.

La bibliothèque prête deux livres aux usagers, pour une durée de deux semaines (les revues ne sont empruntables que 8 jours), le plus souvent un livre et un autre document, comme une revue[217]. Le but est de développer la lecture chez les usagers, pour les intéresser à d'autres sujets. Il y a possibilité de renouveler les livres pour une durée de quinze jours, sauf pour les revues. En cas de retard, l'usager doit payer une amende de 10 centimes par jour et par livre.

d) Activités proposées dans la bibliothèque populaire

La bibliothèque devient un lieu de rencontre, où sont organisées des activités, des conférences… Les Américains considèrent cet établissement comme un lieu de partage, il est donc naturel de planifier ces événements.

Des conférences sont organisées par les amis de la bibliothèque à Soissons, celles-ci sont payantes et animées par un intervenant. En annexe, nous pouvons voir un exemple de conférence qui a eu lieu le dimanche 30 novembre 1924, sur la critique de l'état américain, par

[217] Ville de Soissons, *Bibliothèque dite populaire Grand Place*, 19 novembre 1926, p. 2. Archives municipale de Soissons.

Firmin Roz (enseignant, critique et historien français, né en 1866 et mort en 1957)[218]. L'accent est donc mis sur la culture, il y a une volonté de créer un espace culturel, un lieu d'échange et de rencontre pour la population.

2.2. L'inauguration

La bibliothèque populaire du CARD est inaugurée le 27 mars 1921, elle est ouverte au même moment aux usagers et propose environ 2 920 livres au premier jour[219].

2.2.1. Succès de la bibliothèque

Le jour de l'ouverture les enfants étaient très nombreux, comme les adolescents, les jeunes couples et les personnes âgés, selon Alice Keat O'Connor. Cette situation enthousiasme les bibliothécaires car ceci montre que la population porte un intérêt particulier pour ce nouvel établissement. Alice Keat O'Connor explique dans la suite de son rapport au CARD, qu'il y a toujours des usagers dans la bibliothèque.

> *« One afternoon every chair and bench in the children's end of the room was occupied and four little girls had to sit at one of the high tables[220]. »*

Les enfants apprécient ce lieu et restent sur place consulter les documents. La bibliothèque devient pour eux une nouvelle maison, laquelle met à disposition des documents qu'ils n'ont pas l'habitude de consulter. Alice Keat O'Connor indique que les usagers font la promotion de la bibliothèque en louant sa beauté, le nombre de documents et le professionnalisme des bibliothécaires. En effet, Miss O'Connor encourage les usagers à poser les questions pour trouver leurs livres. Elle raconte aussi les demandes variées des usagers lors de la première après-midi d'ouverture :

> *« During the first afternoon a diversity of taste in reading was very evident. The first man who requested a book wanted a Flammarion's astronomy, a little girl Blue-Beard, a larger little girl a sad story; a boy the life of Guynemer, and woman asked for Jean Christophe et Pierre Loti, and young men wanted Zola and Anatole France. We filled all of these requests and the following day supplied a history of Soissons to several elderly gentleman and a book about old coins to a collector who has lost his own book »[221]*

---

[218] Exemple de conférence à la bibliothèque populaire en annexe n°4, p. 111.
[219] Alice Keat O'Connor, *Bibliothèque populaire de Soissons*, Comité Américain pour les Régions Dévastées de la France, 3 avril 1921, p. 3. Archives de la bibliothèque municipale de Soissons.
[220] *Ibid*., p. 1. Trad. : « Un après-midi, toutes les chaises et tous les bancs des enfants étaient occupés et quatre petites filles devaient s'asseoir à une des tables hautes. »
[221] *Ibid*., p. 2. Trad. : « Au cours du premier après-midi, la diversité des goûts en lecture était très évidente. Le premier homme qui a demandé un livre voulait une astronomie de Flammarion, une petite fille Barbe-

Nous remarquons que les demandes abordent différents thèmes, scientifiques ou encore historiques. Les usagers ont un goût pour l'histoire de leur pays et leur région (Guynemer, Pierre Loti, histoire de Soissons). Certains ont aussi un intérêt personnel en allant à la bibliothèque. Donc la bibliothèque doit posséder une collection très variée, abordant différents sujets afin de satisfaire la demande.

La bibliothèque populaire du CARD rencontre un vif succès dès le début. Alice Keat O'Connor rapporte des chiffres sur les premiers jours de la nouvelle bibliothèque : en quatre jour d'ouverture (22h d'ouverture), 348 ouvrages ont été prêtés. Le nombre de lecteurs est d'environ 311 dont 230 enfants et 81 adultes, ce qui prouve que les enfants ont trouvé leur place naturellement dans cet établissement. A la date du 22 avril 1922, la bibliothèque compte 2 500 membres et 280 livres sont prêtés en une journée[222].

3. Le départ du CARD : l'avenir de la bibliothèque populaire

Le CARD laisse la bibliothèque populaire entre les mains de Victorine Vérine, accompagnée d'une bibliothécaire assistante Colette Golaz, à partir de 1924 (elles ont toutes les deux suivies les cours à l'école franco-américaine). Cependant, le comité américain décide d'instaurer quelques conditions afin d'assurer la continuité de la nouvelle bibliothèque publique.

3.1. Les conditions du CARD

A partir de 1921, le CARD entre en négociation avec la mairie de Soissons afin de garantir la pérennité de la bibliothèque populaire. En effet, dans une lettre adressée au maire de Soissons, Mr Marquigny, Ann Murray Dike (présidente du CARD) annonce que le CARD s'engage à verser la somme de 90 000 francs, sous certaines conditions.

> *« La ville devra s'engager à maintenir convenablement et conformément aux idées modernes sur lesquelles elle est établie, la section jusqu'ici dirigée par le Comité, à la développer de manière à répondre aux exigences intellectuelles grandissantes de la population, et à lui assurer les services d'une bibliothécaire diplômée recommandée par le Comité Américain[223]. »*

Bleue, une petite fille plus grande une histoire triste ; un garçon la vie de Guynemer, et une femme a demandé Jean Christophe et Pierre Loti, et les jeunes hommes ont voulu Zola et Anatole France. Nous avons rempli toutes ces demandes et le lendemain, nous avons fourni une histoire de Soissons à plusieurs hommes âgés et un livre sur les vieilles pièces de monnaie à un collectionneur qui a perdu son propre livre»

[222] Carson Jessie, lettre adressée au maire de Soissons Mr Marquigny le 24 avril 1922. Archives municipales de Soissons.

[223] Murray Dike Ann, lettre adressée au maire de Soissons Mr Marquigny le 11 mai 1922. Archives municipales de Soissons.

Le CARD souhaite mettre en place les conditions nécessaires pour le développement de la nouvelle bibliothèque. Victorine Vérine a carte blanche pour maintenir la section populaire de la bibliothèque. Le comité, comme les modernistes, souhaitent améliorer l'état des bibliothèques françaises en diffusant les nouvelles pratiques bibliothéconomiques. Mrs Dike insiste sur le fait que la bibliothèque doit toujours proposer une collection à jour, dans un espace approprié. Donc cela ne peut se faire que si la mairie de Soissons accorde à la bibliothèque populaire un budget satisfaisant.

Cette amélioration passe aussi par la formation comme le souligne Ann Murray Dike. En effet, le comité travaille avec l'Office National des Universités et des Ecoles Françaises *« afin d'assurer l'instruction des bibliothécaires en Amérique et à Paris »*. L'Office National des Universités et des Ecoles Françaises est une association, créée en 1910 par des universitaires français. Son but était de développer l'influence et le rayonnement des études françaises à l'international, mais elle a été dissoute en 1980. Le comité et l'Office espèrent qu'il y aura une prise de conscience de la nécessité d'améliorer la formation des bibliothécaires, en favorisant les échanges avec d'autres pays. Ce travail a aussi un impact dans la féminisation du métier de bibliothécaire, et permet d'assurer une profession encadrée et rémunérée.

3.1.1. Le don de 90 000 francs

Le comité américain accepte de laisser la bibliothèque populaire à Soissons, ainsi que son matériel, avec la somme de 90 000 francs, mais seulement sous certaines conditions. Ce choix a été décidé après l'accord de la commission spéciale le 3 février 1927, élaboré par Mr Marquigny, dans le but de vérifier la possibilité d'appliquer ces conditions. Le CARD accorde la somme de 90 000 francs à la ville, et celle-ci doit utiliser cette somme pour :

> *« Achat et entretien des livres, abonnements aux revues et périodiques, reliures des livres et des revues, fournitures diverses ; que le produit des amendes soit employé pour l'achat de fleurs et autres petits ornements (tableaux, vases …), qu'il n'y ait jamais moins d'une bibliothécaire et une bibliothécaire adjointe, que la bibliothécaire soit titulaire du diplôme de l'Ecole de bibliothécaires à la bibliothèque américaine à Paris, que la bibliothécaire adjointe ait un certificat de la même école, que la bibliothécaire reçoive un traitement de 800 Fr au minimum, plus le logement, que la bibliothécaire adjointe reçoive un traitement de 400 Fr au minimum, que la bibliothécaire et la bibliothécaire adjointe aient droit à un jour de congé, payé par semaine, qu'en cas de maladie de la bibliothécaire ou de la bibliothécaire adjointe, leur traitement soit continué pendant au moins un mois, que la bibliothécaire et la bibliothécaire adjointe soient admises à bénéficier de la retraite accordée aux autres employés municipaux. Enfin que la bibliothèque serait administrée,*

suivant les méthodes modernes en bibliothéconomie, par une bibliothécaire diplômée[224]. »

Toutes ces conditions ont été accepté par la ville, et à partir de ce moment, la fusion entre la bibliothèque municipale, placée à l'Hôtel-de-ville et la bibliothèque populaire du CARD peut commencer.

3.2. La fusion entre la bibliothèque populaire et la bibliothèque municipale

Afin de proposer une bibliothèque complète et à l'image des modernistes, il est décidé de fusionner la bibliothèque du CARD avec celle de la municipalité. Cette nouvelle bibliothèque deviendra la bibliothèque municipale, proposant des livres variés pour tous les usagers.

Un Conseil est mis en place par la mairie afin de décider les modalités de la fusion et le fonctionnement de ce nouvel établissement. Dans un premier temps, il est dit que la nouvelle bibliothèque sera installée au cloitre Saint-Léger, qui a subi des dommages pendant la guerre. Il faut donc penser à une reconstruction afin d'accueillir la bibliothèque.

La nouvelle bibliothèque a une architecture moderne, qui s'accorde avec la ville :

« La ville de Soissons a tenue à honneur de donner aux livres, non plus quelques salles de la Mairie devenues insuffisantes, mais un immeuble tout entier, largement éclairé et installé suivant les pratiques modernes[225]. »

---

[224] Marquigny Ferdinand, *extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la ville de Soissons*, séance du 29 octobre 1926, p. 2. Archives municipales de Soissons.
[225] Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, lettre adressée à Monsieur le Maire de Soissons, Paris, 7 novembre 1929, p. 1. Archives municipales de Soissons.

Ainsi les architectes de la ville appliquent les techniques modernes, comme il se fait aux Etats-Unis, à savoir l'intégrer dans le centre de la ville, avec de grandes baies vitrées afin d'avoir une lumière naturelle dans la bibliothèque, facilitant la lecture sur place.

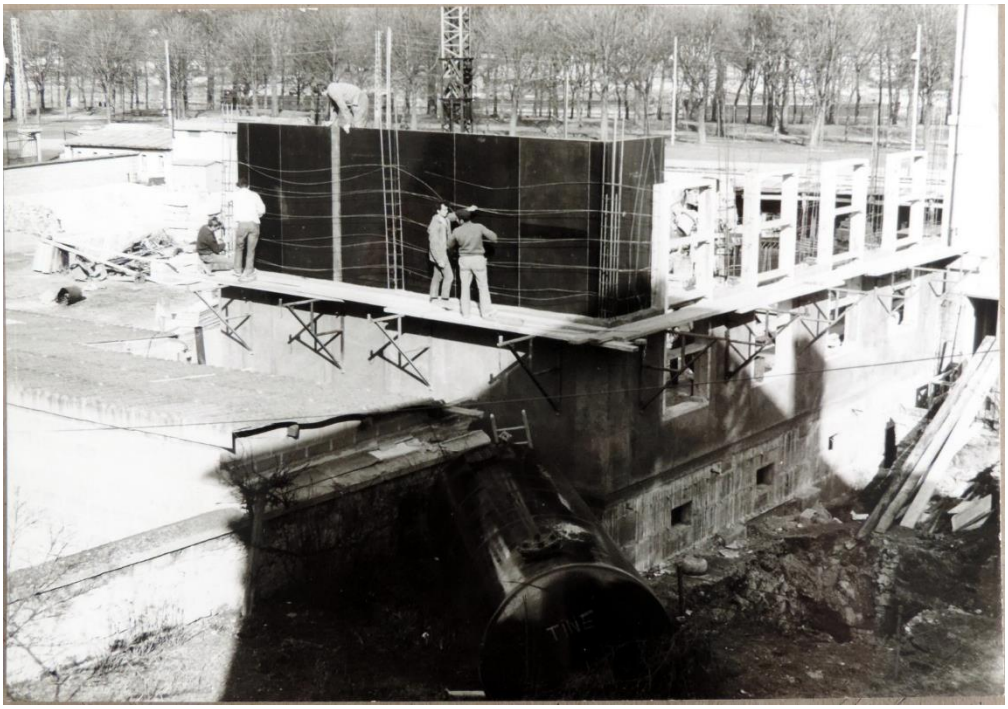

Illustration 9 : Construction de la nouvelle bibliothèque municipale de Soissons.
Archives de la bibliothèque municipale de Soissons.

Elle possède aussi une présentation interne moderne avec une section enfantine, une salle de prêt, de lecture privée et publique, avec une cour intérieure[226]. Sur le plan en annexe, nous voyons qu'elle dispose d'un bureau de prêt près du vestibule d'entrée. Elle dispose de nombreuses tables de lecture, et des meubles variées (pour les expositions, les journaux, les revues…) afin de diversifier la présentation et faciliter les recherches pour les usagers.

Nous voyons sur la photo ci-dessous sur les côtés les présentoirs pour les revues, les meubles pour les livres et de longues tables permettant la lecture (table de lecture). La salle est éclairée, décorée, de tableaux et de fleurs, comme il est souhaité par le CARD.

[226] Plan de la bibliothèque municipale de Soissons en annexe n° 5, p. 115.

Illustration 10 : Intérieur de la bibliothèque de Soissons.
Source : Archives de la bibliothèque municipale de Soissons.

Il est décidé que la bibliothèque populaire gardera son autonomie, même si elle sera sous la direction du directeur de la bibliothèque, et portera le nom de « service de prêt »[227]. Dans cet extrait de registre, le maire de Soisson indique par la suite, que les livres seront aussi divisés :

> *« Les livres seraient divisés en deux catégories ou sections, la première section, comprendrait les livres spéciaux et l'autres des livres banaux. »*

Les livres spéciaux sont les nouveautés, c'est-à-dire les livres du CARD, les livres banaux correspondent aux livres anciens, ceux qui étaient dans la collection de la bibliothèque municipale. Cette distinction permet de faire aussi une différence de prêt. En effet, les livres spéciaux ne sont prêtées qu'aux abonnés, après avoir payé 0,20 par jour. Ce versement permet de renouveler cette collection grâce à de nouveaux achats, il s'agit ainsi d'une « caisse autonome ». Les nouveautés rentrent dans la collection dite courante deux ans après l'achat[228].

Une commission spéciale est aussi instituée, comme le signale Mr Marquigny, il s'agit de la commission de la Bibliothèque. Celle-ci a le pouvoir de définir le paiement des abonnements. Cette commission est composée du Maire, le principal du collège et du collège des jeunes filles, l'école primaire des garçons et des filles et quatre membres du conseil municipal. La bibliothécaire en chef est questionnée seulement à titre consultatif. Avant l'ouverture officielle

---

[227] Ville de Soissons, *extrait du registre des délibérations du conseil municipal de la ville de Soissons*, séance du 29 octobre 1926, p. 3. Archives municipales de Soissons.
[228] Ville de Soissons, *Bibliothèque dite populaire Grand Place*, 19 novembre 1926, p. 2. Archives municipales de Soissons.

de la bibliothèque, il faut organiser l'espace afin de le rendre accessible et agréable pour les usagers. Les bibliothécaires doivent classer, relier, cataloguer les livres ou encore décorer l'espace[229].

3.2.1. L'ouverture de la nouvelle bibliothèque

C'est en 1930 que la nouvelle bibliothèque ouvre enfin ses portes, de plus à la suite du départ en retraite de Mr Mathieu, l'ancien directeur de la bibliothèque municipale, Victorine Vérine est désignée comme étant la nouvelle directrice. L'ouverture marque un tournant dans l'histoire des bibliothèques françaises. En effet, en reprenant l'inspection de Charles Schmidt (inspecteur général des bibliothèques et des archives), le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-arts, Marraud Pierre, félicite la ville de Soissons pour ces initiatives modernistes, favorable au développement et au rayonnement de la ville :

> *« Je tiens à vous dire ma satisfaction. La municipalité de Soissons témoigne à la bibliothèque une sollicitude qui mérite les plus grands éloges de tous les amis de l'instruction. D'autre part, en créant dans la bibliothèque municipale, la salle des enfants, elle donne un exemple des plus louables. Le rayonnement de la bibliothèque en sera accru d'autant et l'avenir prouvera que les sacrifices consentis n'ont pas été vains[230]. »*

Donc nous pouvons dire que la fusion entre les deux bibliothèques est une réussite sur le plan politique. Elle est aussi une réussite sur le plan économique et social, la bibliothèque s'intègre parfaitement à la vie soissonnaise. Les usagers continuent de consulter le nouvel établissement, ce qui permet à ce lieu de devenir un espace social, un lieu de rencontre et d'échange. La bibliothéconomie américaine est appliquée, il y a une gestion spécifique aux bibliothèques américaines, à savoir une classification organisée et ordonnée, réalisée par des professionnels, qui ont suivi une formation adéquate. De plus, tous les usagers trouvent leur place dans cet établissement, l'accès est démocratisé, les enfants ont une salle pour eux et il est possible de consulter les documents sur place.

---

[229] Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, lettre adressée à Monsieur le Maire de Soissons, Paris, 7 novembre 1929, p. 1. Archives municipales de Soissons.
[230] *Ibid*., p. 2.

Conclusion

Les actions du Comité Américain pour les Régions Dévastées ont permis d'intégrer les pratiques bibliothéconomiques américaines sur le sol français. La mise en place de la bibliothèque de Soissons est un projet important, qui a mobilisé des efforts considérables de la part du CARD et de la ville de Soissons. Les bibliothécaires américaines appliquent les techniques modernes de gestion des bibliothèques, à savoir le libre accès, la mise en place de la section enfants, mettre à disposition un catalogue soigné et ordonné, des bibliothécaires à l'écoute des usagers, une bibliothèque spacieuse et proposant des ouvrages récents pour tous. La bibliothéconomie américaine représente le modèle à suivre, et la bibliothèque populaire de Soissons devient le portrait de la bibliothèque moderne.

Le maire de la ville, Mr Marquigny, montre un intérêt particulier pour le développement de la bibliothèque populaire, il autorise l'installation dans un baraquement et accorde des fonds pour la fusion entre la bibliothèque municipale et populaire. Cet investissement sur le long terme permet de garantir les actions du CARD.

La bibliothèque municipale de Soissons aujourd'hui ne présente pas de différence avec les autres bibliothèques en France. Nous pouvons donc affirmer que la bibliothéconomie américaine a été appliqué sur le territoire français. En effet, nous retrouvons le même agencement, à savoir la suppression des salles d'études, la mise en place de la section enfants (ces aménagements se font en fonction des différents besoins). Ainsi qu'une classification et un catalogage organisés et maîtrisés, par des bibliothécaires formés. De plus, « cette nouvelle génération de professionnels » doivent se montrer à l'écoute des usagers, aller au-devant de leurs attentes. Les activités culturelles sont mises à l'honneur dans les bibliothèques françaises, il faut créer un espace d'échange et de rencontre. Donc le but est de démocratiser la bibliothèque, de rendre accessible à tous cet établissement.

Ainsi, l'étude de cas du modèle soissonnais prouve que les techniques modernes ont été appliquées, et il y a une volonté de pérenniser ces pratiques bibliothéconomiques.

Annexes

1. *American Library Association : Library Bill of Right*

ALA AmericanLibraryAssociation

Library Bill of Rights

The American Library Association affirms that all libraries are forums for information and ideas, and that the following basic policies should guide their services.

I. Books and other library resources should be provided for the interest, information, and enlightenment of all people of the community the library serves. Materials should not be excluded because of the origin, background, or views of those contributing to their creation.

II. Libraries should provide materials and information presenting all points of view on current and historical issues. Materials should not be proscribed or removed because of partisan or doctrinal disapproval.

III. Libraries should challenge censorship in the fulfillment of their responsibility to provide information and enlightenment.

IV. Libraries should cooperate with all persons and groups concerned with resisting abridgment of free expression and free access to ideas.

V. A person's right to use a library should not be denied or abridged because of origin, age, background, or views.

VI. Libraries which make exhibit spaces and meeting rooms available to the public they serve should make such facilities available on an equitable basis, regardless of the beliefs or affiliations of individuals or groups requesting their use.

Adopted June 19, 1939, by the ALA Council; amended October 14, 1944; June 18, 1948; February 2, 1961; June 27, 1967; January 23, 1980; inclusion of "age" reaffirmed January 23, 1996.

Annexe 1 : *Library Bill of Right* (Déclaration des Droits en Bibliothèque aux Etats-Unis) et la traduction. Source *Library Bill of Right*: *American Library Association*, page web, [en ligne] consulté le 3 avril 2019 : http://www.ala.org/advocacy/sites/ala.org.advocacy/files/content/LBORwithInterpretations.pdf

2. Code of Ethics of the American Library Association

Code of Ethics of the American Library Association

As members of the American Library Association, we recognize the importance of codifying and making known to the profession and to the general public the ethical principles that guide the work of librarians, other professionals providing information services, library trustees and library staffs.

Ethical dilemmas occur when values are in conflict. The American Library Association Code of Ethics states the values to which we are committed, and embodies the ethical responsibilities of the profession in this changing information environment.

We significantly influence or control the selection, organization, preservation, and dissemination of information. In a political system grounded in an informed citizenry, we are members of a profession explicitly committed to intellectual freedom and the freedom of access to information. We have a special obligation to ensure the free flow of information and ideas to present and future generations.

The principles of this Code are expressed in broad statements to guide ethical decision making. These statements provide a framework; they cannot and do not dictate conduct to cover particular situations.

I. We provide the highest level of service to all library users through appropriate and usefully organized resources; equitable service policies; equitable access; and accurate, unbiased, and courteous responses to all requests.

II. We uphold the principles of intellectual freedom and resist all efforts to censor library resources.

III. We protect each library user's right to privacy and confidentiality with respect to information sought or received and resources consulted, borrowed, acquired or transmitted.

IV. We respect intellectual property rights and advocate balance between the interests of information users and rights holders.

V. We treat co-workers and other colleagues with respect, fairness, and good faith, and advocate conditions of employment that safeguard the rights and welfare of all employees of our institutions.

VI. We do not advance private interests at the expense of library users, colleagues, or our employing institutions.

VII. We distinguish between our personal convictions and professional duties and do not allow our personal beliefs to interfere with fair representation of the aims of our institutions or the provision of access to their information resources.

VIII. We strive for excellence in the profession by maintaining and enhancing our own knowledge and skills, by encouraging the professional development of coworkers, and by fostering the aspirations of potential members of the profession.

Adopted at the 1939 Midwinter Meeting by the ALA Council; amended June 30, 1981; June 28, 1995; and January 22, 2008.

Annexe 2 : *Code of Ethic* (Code d'éthique des bibliothécaires aux Etats-Unis)
Source : American Library Association, page web, [en ligne] consulté le 3 avril 2019 : http://www.ala.org/advocacy/sites/ala.org.advocacy/files/content/proethics/codeofethics/Code%20of%20Ethics%20of%20the%20American%20Library%20Association.pdf

3. Plan des bibliothèques municipales de Brest et de Tours

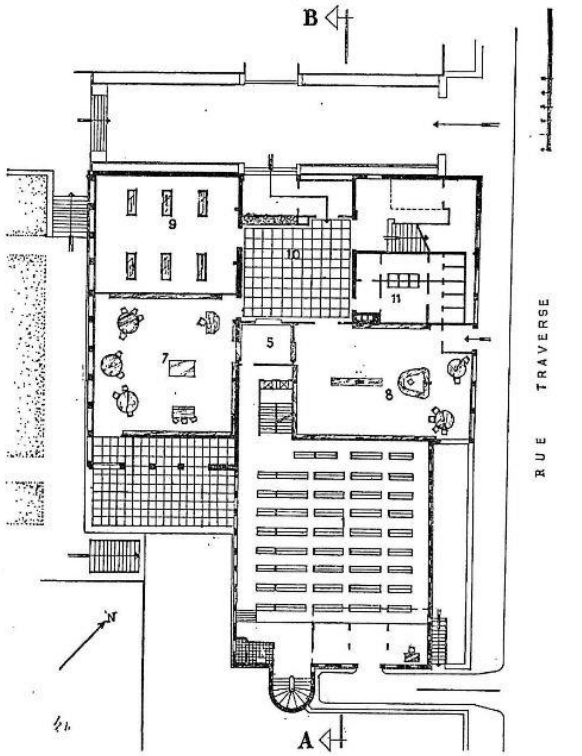

Fig. 1. — Bibliothèque municipale de Brest. Plan du rez-de-chaussée.
1. Magasins.
5. Bureau de renseignements.
7. Bibliothèque pour la jeunesse.
8. Section de prêt pour adultes.
9. Salle d'expositions.
10. Vestibule d'entrée.
11. Lavabos et vestiaires.

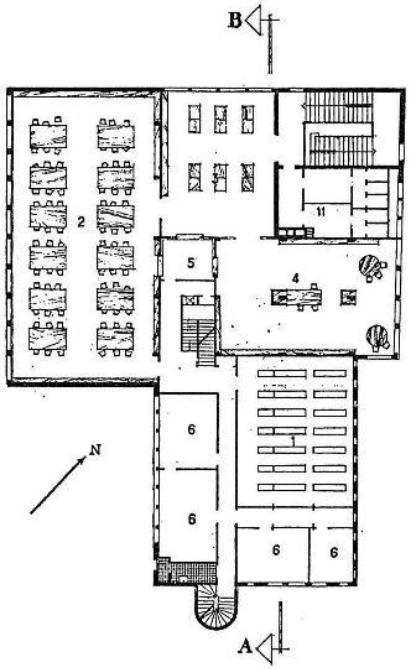

Fig. 2. — Bibliothèque municipale de Brest. Plan du premier étage.
1. Magasins.
2. Salle de lecture.
3. Salle des catalogues.
4. Salle des périodiques.
5. Bureau de renseignements et de distribution.
6. Bureaux.
11. Lavabos et vestiaires.

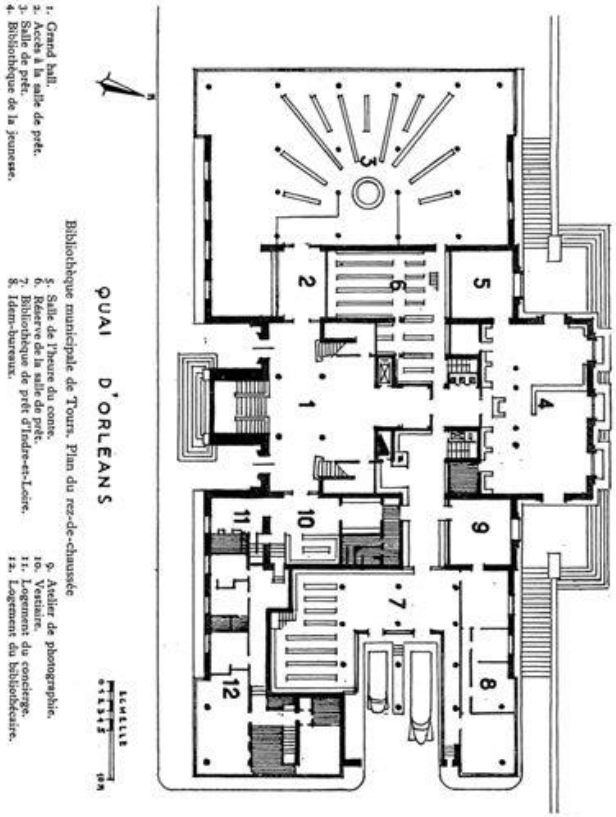

Annexe 3 : Plan des bibliothèque de Brest et de Tours

Source : Fillet René, *La Nouvelle Bibliothèque municipale de Tours*, *BBF*, 1 janvier 1958, [en ligne] consulté le 16 mai 2019 : http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1958-12-0883-001.

Bleton Jean, « La Nouvelle Bibliothèque municipale de Brest », *BBF*, 1 janvier 1959, [en ligne] consulté le 16 mai 2019 : http://bbf.enssib.fr/consulter/bbf-1959-03-0113-001.

4. Exemple de conférence à la bibliothèque populaire de Soissons

"LES AMIS DE LA BIBLIOTHÈQUE"

ONZIÈME CONFÉRENCE

donnée à la Bibliothèque de la Grand'Place

Le Dimanche 30 Novembre 1924

à 5 heures

LA CRITIQUE

DE LA SOCIÉTÉ AMÉRICAINE

par les nouveaux Romanciers Américains

par Firmin ROZ

PRIX DES PLACES

8 francs par personne — **5 francs** pour les "Amis de la Bibliothèque"

Soissons. — Imprimerie de l'Argus soissonnais.

Annexe 3 : Exemple de conférence à la bibliothèque populaire du CARD.

Source : Archive de la bibliothèque municipale de Soissons.

5. Plan de la bibliothèque municipale de Soissons

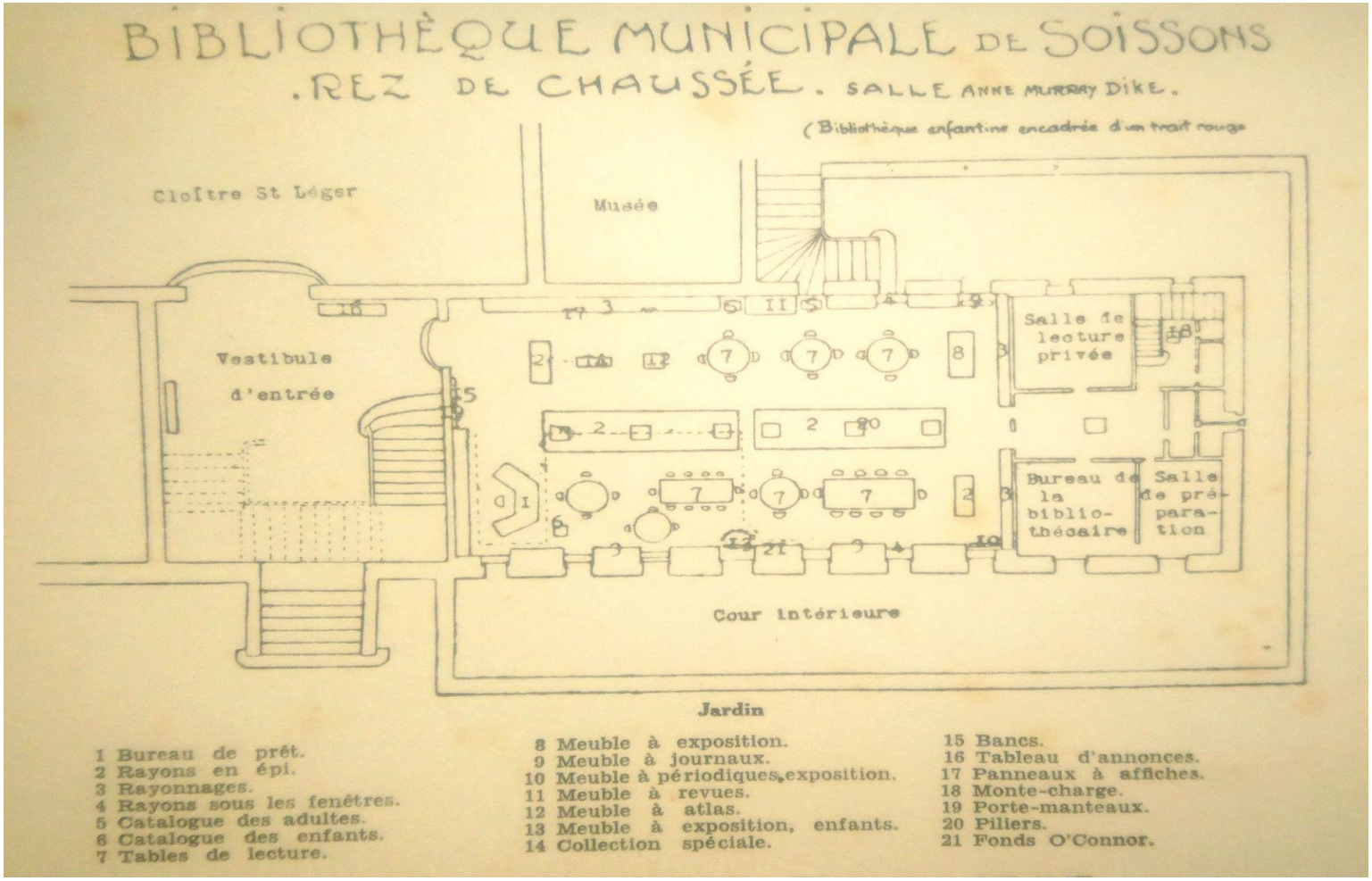

Annexe 4 : Plan de la bibliothèque municipale de Soissons.
Source : Bach Charles-Henri, *Guide du bibliothécaire amateur : guide sommaire pour l'organisation des petites bibliothèques municipales scolaires, de société, de patronage, etc…*, Issy-Les-Moulineaux, éditions « Je sers », p. 75.

Table des matières

SIGLES ET ABREVIATIONS **6**

TRADUCTIONS **6**

INTRODUCTION **7**

LES BIBLIOTHEQUES FRANÇAISES ET AMERICAINES AU DEBUT DU XXE SIECLE : UN MANQUE DE MODERNITE FRANÇAIS **14**

1. **Le modèle américain, *public library*, présenté par les « Pères » de la bibliothèque moderne** **14**

1.1. Les modernistes 14

1.1.1. Pourquoi ce modèle ? 15

1.2. Le modèle de « *public library* » présenté par les bibliothécaires français 16

1.2.1. Modèle social et culturel : les mission de la *public library* 18

a) Accueillir les publics : 18

b) Eduquer : la bibliothèques américaine « *vue comme une deuxième école*. » 19

c) Distraire 20

1.2.2. *Public library* : un modèle technique 20

a) La classification décimale de Melvil Dewey et la classification décimale universelle de Paul Otlet et Henri La Fontaine 21

b) Catalogage 22

c) Technique de prêt 22

2. ***« Deux histoires, deux héritages »*** **: pourquoi cette différence ?** **23**

2.1. Une mise en place différente aux Etats-Unis au début du XXe siècle 23

2.1.1. La naissance de la public library 23

a) Une volonté communautaire dans un contexte démocratique 24

b) Un encadrement législatif favorable au développement de la *public library* 25

2.1.2. Deux organisations professionnelles : Association des Bibliothécaires Français (de France depuis 2006) et *American Library Association* 26

a) Les revues professionnelles 28

LA BIBLIOTHECONOMIE AMERICAINE EN FRANCE **28**

1. Le modèle américain en France à partir de la première guerre mondiale **28**

1.1. *L'American Library in Paris* 29

1.2. Le CARD en France (1917/1924) 29

1.2.1. Pourquoi cet engagement ? 30

1.2.2. L'arrivée du CARD en France en 1917 et leurs premières actions 31

1.2.3. La section bibliothèque du CARD 33

a) Avant la section bibliothèque 34

b) Constat dramatique par Jessie Carson sur l'état des bibliothèques françaises 35

c) La mise en place des bibliothèques du CARD dans l'Aisne 36

2. L'influence américaine dans les années 1920 ..... **39**

2.1. Succès du modèle de la *Public Library* 39

2.1.1. Réussite pour la bibliothèque de Soissons 39

2.1.2. L'influence du modèle soissonnais 40

a) La bibliothèque rue Fessart, quartier Belleville à Paris 40

2.1.3. La création de l'Heure Joyeuse à Paris : une autre bibliothèque parisienne d'après le modèle américain 43

a) Le fonctionnement et les nouveautés de l'Heure Joyeuse 45

2.2. Pérenniser les actions du CARD 45

2.2.1. La création du Comité Français pour la Bibliothèque Moderne 45

2.2.2. Ecole américaine à Paris 47

L'APRES CARD OU LA DIFFICULTE A DIFFUSER LE NOUVEAU MODELE DES BIBLIOTHEQUES EN FRANCE **50**

1. La lutte des « modernistes » et la reprise de certaines pratiques américaines par les bibliothèques associatives **50**

1.1. L'influence américaine face aux conservateurs français 50
a) Querelle entre les modernistes et les conservateurs 51
1.1.2. Un changement dans la formation professionnelle des bibliothécaires 53
a) L'école municipale de la bibliothèque de Forney 53
b) Gabriel Henriot et la ligue féminine d'action catholique 55
c) Formation associative : l'exemple de l'initiative de l'ABF 58
1.2. Les bibliothèques populaires (ouvrières, religieuses et associatives) et le modèle américain 58
1.2.1. Les bibliothèques associatives, ouvrières et religieuses influencées par le modèle américain 58
a) Les bibliothèques catholiques 58
b) Le CARD et la ligue de l'enseignement 59
c) Les bibliothèques ouvrières 60
2. Réappropriation du modèle américain par les Français 61
2.1. La création de l'Association pour le Développement de la Lecture Publique 61
2.1.1. Les actions de l'ADLP 63
a) La mise en place du bibliobus par Henri Vendel, l'ADLP et le sous-secrétaire des Loisirs 64
2.2. Un ralentissement du développement de la lecture publique 66
2.2.1. La seconde guerre mondiale : période de ralentissement du mouvement des modernistes 67
a) Les actions en faveur de la lecture publique 67
b) La formation des bibliothécaires 68
2.2.2. « Les années de braise » après la seconde guerre mondiale 69
a) Assimilation des techniques modernes : l'exemple des bibliothèques municipales de Tours et Brest 69
b) 1950-1963 : le DSB et l'ENSB 70
2.3. Le développement du réseau de bibliothèques en France 72
2.3.1. La création de la direction des bibliothèques et de la lecture publique 72
2.3.2. La section des bibliothèques publiques ou la continuité de l'ADLP : l'action du « groupe des sept » 73
a) La bibliothèque de secteur en 1968 74

CONCLUSION 75

BIBLIOGRAPHIE 78

1. Histoire de la lecture publique 78
1.1. Ouvrages généraux 78
1.2. Ouvrages spécialisés 79
1.2.1. Le CARD en France 79
1.3. Manuels et codes 80
1.4. Thèses et mémoires 80
1.4.1. Histoire des bibliothèques 81
1.4.2. La formation des bibliothécaires 81
1.4.3. Les revues professionnelles 82
1.5. Articles 83
1.5.1. La bibliothéconomie américaine en France 84
1.5.2. L'évolution de la formation des bibliothécaires 87
1.5.3. Le CARD en France 88
1.6. Nécrologies 88
1.7. Sitographie 90
1.7.1. Histoire de *l'American Library Association* 91
1.7.2. Le CARD en France 92
1.8. Documents audiovisuels 92
1.8.1. Emission radiophonique 92
1.8.2. Emission de télévision 92
2. Sources 92
2.1. Archives 92
2.1.1. Archives de la bibliothèque municipale de Soissons 92
2.1.2. Archives municipale de Soissons 93

2.1.3. Archives du musée franco-américain de Blérancourt 93

L'IMPLICATION DU CARD EN FRANCE : L'ETUDE DU MODELE SOISSONNAIS 94

1. Le CARD à Soissons 94
1.1. L'arrivée du CARD en 1917 94
2. L'action du CARD en faveur de la bibliothèque de Soissons 95
2.1. La mise en place de la bibliothèque populaire 95
2.1.1. Aménagement de la bibliothèque populaire 96
2.1.2. Fonctionnement de la bibliothèque du CARD 97
a) L'abonnement.....97
b) Le catalogue.....97
c) Le prêt des livres 98
d) Activités proposées dans la bibliothèque populaire 99
2.2. L'inauguration 100
2.2.1. Succès de la bibliothèque 100
3. Le départ du CARD : l'avenir de la bibliothèque populaire 101
3.1. Les conditions du CARD 101
3.1.1. Le don de 90 000 francs 102
3.2. La fusion entre la bibliothèque populaire et la bibliothèque municipale 103
3.2.1. L'ouverture de la nouvelle bibliothèque.....106

CONCLUSION 107

ANNEXES 108

1. American Library Association : Library Bill of Right 108
2. Code of Ethics of the American Library Association 109
3. Plan des bibliothèques municipales de Brest et de Tours..... 110
4. Exemple de conférence à la bibliothèque populaire de Soissons..... 111
5. Plan de la bibliothèque municipale de Soissons 112

TABLE DES MATIERES..... 113

TABLE DES ILLUSTRATIONS 116

TABLE DES TABLEAUX ET DES GRAPHIQUES..... 117

Table des illustrations

Illustration 1 : Bibliobus en circulation dans l'Aisne. 39
Illustration 2 : Extérieur de la bibliothèque du quartier de Belleville. 42
Illustration 3 : Lancer de javelot (5 juin 1921). 94
Illustration 4 : Extérieur de la bibliothèque populaire de Soissons « la baraque ». 96
Illustration 5 : Soissons, l'intérieur de la Bibliothèque. 96
Illustration 6 : Exemple de fiche de sujet utilisé à la bibliothèque de Soissons. 98
Illustration 7 : Exemple de fiche topographique de la bibliothèque de Soissons. 98
Illustration 8 : Feuille de rentrée à gauche et fiche du livre à droite, utilisé à Soissons. 99
Illustration 9 : Construction de la nouvelle bibliothèque municipale de Soissons. 104
Illustration 10 : Intérieur de la bibliothèque de Soissons. 105

Table des tableaux et des graphiques

Graphique 1 : Nombres d'articles concernant les Etats-Unis, parus dans l'ABF entre 1907-1980 11

Tableau 1 : Cours donnés à l'école de l'Institut Catholique 56

RÉSUMÉ

L'histoire des bibliothèques françaises représente une histoire complexe, qui a mis de nombreuses années à se développer, influencée par des modèles, notamment américain : la *public library*.

Dès le début du XXe siècle et jusque dans les années 1980, le modèle américain a une place prépondérante dans la bibliothéconomie française. Des bibliothécaires français souhaitent moderniser les bibliothèques au début du siècle, et leurs travail se fera sur plusieurs décennies, en se basant sur la bibliothéconomie américaine pour développer une bibliothèque moderne.

Ils s'inspirent des bibliothèques américaines et du travail du Comité Américain pour les Régions Dévastées, qui a développé en France les bibliothèques sur le style américain, permettant d'amorcer la modernisation des bibliothèques françaises.

mots-clés : Histoire - bibliothèque - Etats-Unis – *public library* - CARD - bibliothéconomie – influence

ABSTRACT

The French library's history has a complex history, influenced by models, especially the American model: the public library.

At the beginning of the twentieth century and until the year 1980, the American model have a prominent place in the french librarianship. French Librarian would like to modernize the library at the beginning of this century, and their work will do on several decades, based on the American librarianship to develop the modern library.

They inspired by American library and the work of the American Fund for French Wounded, which developed the American library in France and allow to initiate the modernization of the French library.

keywords : History – library – United-States – public library – AFFW- librarianship - influence

Présidence de l'université
40 rue de rennes – BP 73532
49035 Angers cedex
Tél. 02 41 96 23 23 | Fax 02 41 96 23

ENGAGEMENT DE NON PLAGIAT

Je, soussigné(e) Martin Alexia .....
déclare être pleinement conscient(e) que le plagiat de documents ou d'une partie d'un document publiée sur toutes formes de support, y compris l'internet, constitue une violation des droits d'auteur ainsi qu'une fraude caractérisée.
En conséquence, je m'engage à citer toutes les sources que j'ai utilisées pour écrire ce rapport ou mémoire.

signé par l'étudiant(e) le 07 / 06 / 2019

Cet engagement de non plagiat doit être signé et joint à tous les rapports, dossiers, mémoires.

Présidence de l'université
40 rue de rennes – BP 73532
49035 Angers cedex

université angers